

« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14902 – 7 F

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Fragile continuité à Moscou

EN apparence, les nombreux faux pas de M. Boris Eltsine dans ses passes d'armes avec les conservateurs au cours des dernières semaines n'ont pas entraîné une mise à mort des réformes en Russie, malgré le départ de leur « père » M. Egor Gaïdar. Comme promis, le « noyau » de son équipe, agréée par le FMI, reste dans le gouvernement formé mercredi 23 décembre, et rien ne pouvait mieux signaler la volonté de continuité que le retour, cette fois comme vice-premier ministre en charge de l'économie et des finances, de M. Boris Fiodorov, qui démissionna il y a un an du premier gouvernement russe pour rejoindre la BERD.

Cela devrait, bien sûr, provoquer de nouveaux débats au Parlement, mais ses députés, majoritairement conservateurs, pourraient se contenter d'exiger le départ du ministre des affaires étrangères M. Andreï Kozyrev, dont le maintien dans la liste semble fait sur mesure pour le transformer en bouc émissaire et sauver les titulaires des postes économiques.

LE problème est de savoir comment cette équipe largement préservée pourra travailler avec un premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, dont une des premières décisions fut de donner 200 milliards de roubles (450 millions de dollars) de nouveaux crédits à l'industrie de l'énergie, dont il est issu, quitte à aggraver lourdement le déficit du budget de l'année qui s'achève. D'autant qu'il fut élu par le Parlement sur ses promesses d'en faire encore plus.

Le dilemme n'est pas nouveau. Même M. Gaïdar avait dû faire des concessions à un lobby militaro-industriel qui refuse des mesures de reconversion, et accepter des rallonges de crédit qui ont déjà ruiné son projet de stabilisation du rouble. Lundi, un responsable de la Banque centrale de Russie parlait déjà de revenir sur le cours unique du rouble institué en été. Et M. Gaïdar a déclaré que la Russie était « à nouveau à la croisée des chemins ». Un retour au passé « est possible », a-t-il dit, mais au prix d'une hyper-inflation qui empêchera de toute façon la mise sur pied d'un « système conservateur stable ».

IL semble maintenant que les « conservateurs », du moins les chefs d'industrie du type Tchernomyrdine, en soient conscients, mais la « voie médiane » reste, comme toujours, encore à trouver. Le problème est rendu plus ardu du fait d'un autre échec de l'équipe Gaïdar : celle-ci n'a pas su mettre en place des relations apaisées avec les autres républiques, qui auraient permis, comme elle l'avait promis pour l'été, la délimitation d'un « espace rouble » au sein de la CEI.

Le report à janvier du dernier en date des sommets des « Etats indépendants », un an après la création de cette étrange entité, est à cet égard alarmant. De plus, les guerres qui ravagent tous les territoires du Sud – du Caucase à l'Asie centrale – n'avaient jamais connu l'ampleur qu'elles ont actuellement. L'armée russe y est engagée alors qu'aucune stratégie politique n'est définie et que le consensus serait difficilement trouvable en Russie si le débat y était véritablement à ce sujet. L'étrange voyage au Kazakhstan de M. Tchernomyrdine, au moment où il était supposé travailler à la formation de son cabinet, souligne sans doute l'urgence d'apporter là des réponses à cet autre défi « impérial ».

Lire page 22 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON

M 0147 - 1225 0 - 7,00 F



Alors que les consultations se poursuivent entre les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne

L'armée yougoslave se dit « prête à répondre par la force » à une intervention occidentale

Le chef d'état-major de l'armée yougoslave (serbo-monténégrine), le général Zivota Panic, a assuré mercredi 23 décembre que celle-ci était « prête à répondre par la force à une éventuelle agression contre la Yougoslavie ». Il entendait ainsi anticiper sur le résultat des discussions qui ont lieu à l'ONU et dans les états-majors américains, français et britanniques sur des plans destinés à obliger l'aviation serbe à respecter l'interdiction de survol de la Bosnie. A ce jour, les consultations qui se poursuivent entre alliés n'ont pas abouti, faute d'une entente sur les modalités pratiques d'un contrôle de l'espace aérien. M. Bérégovoy a indiqué, jeudi 24 décembre, que la France participera à l'interdiction du survol de la Bosnie : « Européens et Américains ont à appliquer la décision de l'ONU », a-t-il dit.

« You fly, you die »

par Jacques Isnard

Les Etats-Unis, d'une part, qui sont plutôt partisans de la manière forte parce qu'ils n'ont pas d'hommes sur le terrain, et la France et la Grande-Bretagne, d'autre part, qui y ont déployé des « casques bleus » dont la vie importe aux deux gouvernements, divergent sur la façon de renforcer la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie, comme le souhaite l'ONU pour clouer au sol l'aviation serbe jugée agressive.

Mais, quelle que soit leur position respective, les trois pays ont à répondre à la même préoccupation. Il convient, en effet, de savoir quel équilibre réaliser entre trois impératifs assez différents mais tout aussi exigeants : 1) la nécessité de maintenir le ravitaillement de populations démunies à l'approche de l'hiver; 2) la sécurité de ces mêmes populations et celle des « casques bleus » ou des organisations humanitaires à leur contact; 3) le respect des résolutions – une fois exprimées – de l'ONU, qui entend interdire les vols.

De quelque côté que l'on se tourne, la solution devra tenir compte de ces trois impératifs et chercher à les concilier.

Lire la suite et les articles de FLORENCE HARTMANN et DANIEL CARTON page 4



Sept mois après sa démission

Le retour de M. Tapie au gouvernement

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, jeudi 24 décembre, le retour de M. Bernard Tapie au gouvernement comme ministre de la ville. M. François Loncle devient secrétaire d'État au plan.

Au secours du PS

par Thomas Ferenczi

Après M. Jean-Pierre Soisson il y a trois mois, c'est au tour de M. Bernard Tapie de revenir au gouvernement. M. Pierre Bérégovoy, qui a besoin de toutes les bonnes volontés pour aider les socialistes à limiter les dégâts aux élections législatives, n'entend pas se priver du concours de personnalités qui, en marge du PS, sont capables d'apporter un appoint non négligeable de suffrages. Le premier est susceptible de « mordre » sur l'électorat centriste avec son mouvement France unie; le second fixe des voix de gauche avec Energie Sud, qui pourrait devenir pour l'occasion Energie France.

Lire la suite et nos informations page 6

POINT DE VUE

Donnons-nous les moyens

par Michel Rocard

En cette fin d'année, ce ne sera pas Noël pour tout le monde. A l'heure où les faibles espoirs placés dans les élections serbes se sont définitivement évanouis, le drame quotidien que vivent les Musulmans de Bosnie apparaît sans issue. La France, et bien d'autres avec elle, ont trop tardé à dire les choses comme elles sont, à nommer l'agresseur : la Serbie. Nous voilà aujourd'hui, et bien d'autres avec nous, envisageant une intervention armée pour protéger ce qui peut encore l'être. C'est bien, c'est juste, c'est surtout nécessaire.

Mais cela manque de sens, faute de dire la réalité. La réalité, c'est que notre pays n'a pas les moyens de conduire seul l'intervention qui s'impose : engagés que nous sommes déjà, avec courage et efficacité, sur plusieurs théâtres d'opérations où notre présence concourt à la paix, notre contribution ne pourra être que limitée. Or ce sont des dizaines de milliers de soldats qu'il faut pour imposer la paix en Bosnie, arrêter l'ignoble « purification ethnique ».

Chacun de se retourner alors vers l'ONU. Soit ! Comment ne pas l'approuver ? Je souhaite surtout que la France soit à la pointe de ce débat, en plaçant la communauté internationale devant ses responsabilités collectives.

Lire la suite page 4

L'Europe de l'électroménager

Thomson SA cède sa filiale à un groupe italien, Elfi

par Pierre-Angel Gay

C'était en 1982. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait choisi l'usine Eisswein, à la Roche-sur-Yon, pour *« célébrer la remise solennelle à la nation des groupes nationalisés »*. Haranguant 2 000 salariés dans un hangar où s'empilaient lave-linge et lave-vaisselle prêts à l'expédition, le premier ministre, sous l'œil attentif du jeune PDG de Thomson-Brandt, M. Alain Gomez, avait tracé la voie : *« Ce que nous voulons tous, c'est que le nouveau secteur public industriel devienne le plus vite possible à la fois un modèle de réussite industrielle et un modèle de réussite sociale »*. Dix ans plus tard, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy et M. Gomez, toujours aux commandes, cèdent l'usine Eisswein et l'électroménager de Thomson SA à un groupe familial étranger, l'italien Elettrofinanziaria Spa (Elfi).

Thomson SA, dont le chiffre d'affaires était de 71,3 milliards de francs en 1991, réduit une nouvelle fois sa voilure et se trouve ramené à deux branches industrielles : l'électronique professionnelle et militaire et l'électronique grand public.

Mercredi 23 décembre, le conseil d'administration de Thomson SA a en effet autorisé *« la cession de sa filiale à un consortium franco-italien »* détenu à hauteur de 66 % par Elfi et 34 % par le Crédit national.

Lire la suite et nos informations page 16

Tristesse de la chair

Lausanne célèbre Vallotton, le nabi douloureux et misanthrope, le peintre des névroses et des vices

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Il faut, pour visiter la rétrospective très complète et détaillée que le Musée de Lausanne consacre à Félix Vallotton, une constitution forte et résistante. Faute de quoi le visiteur, après avoir gravi un escalier trop haut, contourné un bassin incongru et marché dans les salles trop grandes, sentira monter en lui une mélancolie rétive à tous les raisonnements.

Les yeux blessés par les couleurs trop vives de Vallotton, l'âme meurtrie par ses tableaux trop amers, il sera menacé d'hallucinations accablantes. Dans le musée, dans la rue, il ne verra plus ensuite que des femmes et des hommes selon Vallotton, anatomies navrantes, visages morts, costumes grotesques, gesticulations désarticulées. Lausanne, à ses regards, ne sera plus qu'un immense et ténébreux Vallotton, où les lumières électriques découpent sur fond de ténèbres un peuple de fantômes endimanchés.

Telle est la puissance du peintre, telle est son obsession, sa misanthropie. Quelles causes accuser de sa violence aigre ? Est-ce d'être né à Lausanne, en 1865, fils d'un droguiste protestant ? Le portrait qu'il fit de ses parents en 1886 les dépeint vêtus de noir sur un canapé gris et noir devant un mur gris. La reconnaissance filiale y a moins de part que le ressentiment. Mais l'autoportrait exécuté l'année précédente n'est guère moins lugubre.

A vingt ans, Vallotton a de l'humanité une vision froidement haineuse – et sur lui-même un sentiment guère plus favorable.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Religions

Le dernier catéchisme

par Paul Valadier

LES choses ont plutôt bizarrement commencé. Un tapage médiatique tempétueux a laissé mal augurer de ce *Catéchisme* : tant de bruit pour lancer un texte qui, portant sur la Vérité, doit s'imposer avec la force de la vérité, a donné l'impression d'une volonté de puissance commerciale, peu sûre au total du message qu'elle devait transmettre puisqu'elle avait besoin de *moyens si imposants et d'un tel* matraquage publicitaire. Le désir de faire du bien ne justifie pas qu'on viole l'embargo, que l'on divulgue des textes non sans profit commercial par hebdomadaire intéressé et que l'on grille ainsi la politesse aux évêques qui devaient présenter eux-mêmes ce catéchisme ; il aurait plutôt dû conduire à respecter ce qu'écrit en toutes lettres le *Catéchisme* : la fin ne justifie pas les moyens (§ 1753). Il faut craindre que de nouveaux marchands du Temple ne se croient en droit de tout faire et de tout imposer sans respect pour les choses sacrées qui supportent difficilement pareil matraquage et qu'ils vendent comme d'autres vendent des savonnettes.

Les choses ont plutôt mal commencé encore, parce que sur la lancée la plupart des médias ont proclamé que ce *Catéchisme* était le premier et le seul que l'Eglise catholique avait *publié depuis le Concile de Trente.* On voit bien l'astuce commerciale qui permet d'allécher le chaland sur un produit prétendument sans précédent et plus nouveau que le dernier beaujolais. Ici encore on voit moins bien en quoi la vérité historique et tout simplement l'honnêteté sont respectées : pour ne parler que de ces dernières années, les éditions de catéchismes se sont au contraire multipliées, notamment venant de conférences des évêques, donc du magistère ecclésiastique, et tout le monde a encore en mémoire la récente publication du *Catéchisme pour adultes* des évêques français.

De qui et à qui ?

Mais cette ignorance éditoriale volontaire n'est sans doute pas innocente, si elle vise à induire dans l'esprit du lecteur que le nouveau *Catéchisme* fait table rase de tout le reste et s'impose sur le vide, ou encore que toutes les publications précédentes n'étaient que *« dérives »* par rapport à une vérité totale et indiscutable qui surgit enfin.

Outre le mensonge qu'on vient de rappeler, ce propos contient une double erreur sur le plan théologique : d'abord il suppose chez ceux qui le propagent, un surprenant mépris pour l'Eglise elle-même et pour tout le travail acharné fait depuis des années pour proposer la foi en termes pertinents, comme s'il fallait montrer que désormais une parole tombée de haut annihile tout autre discours ; erreur encore car, selon l'exhortation apostolique *Catechesi tradendae* (1979), toujours en vigueur, et selon des confirmations données par le cardinal Ratzinger lui-même et rappelées dans l'entretien donné au *Monde* du 16 novembre, le nouveau texte n'annule aucun document précédent (ce qui serait une curieuse et préoccupante rupture de tradition, d'un point de vue catholique), mais doit entrer en *« osmose »* ou jouer en *« inclusion réciproque »* avec les productions antérieures. Nous ne sommes donc pas devant une production qui balaie tout devant elle, mais devant un document parmi d'autres, à juger sur pièces, par exemple en en comparant les mérites relatifs aux autres catéchismes disponibles.

On ne peut donc lire correctement ce document que si l'on comprend bien *qu'il ne tombe pas du ciel, mais* qu'il a une origine précise, ce qui explique les conditions de son élaboration, et si l'on comprend en même temps à qui il s'adresse. Or les auteurs parlent *« en premier lieu aux évêques, en tant que docteurs de la foi et pasteurs de l'Eglise »* (§ 12). Ils ajoutent simplement qu'il sera aussi d'*« utile lecture pour tous les autres fidèles chrétiens »*. On pourrait être plus insistant... Cette visée modeste et peu ambitieuse rend encore plus inexplicable le tintamarre publicitaire évoqué plus haut, qui piétine ainsi allègrement les intentions les plus explicites des auteurs. Ce texte ne s'adresse pas non plus aux non-chrétiens, et étant donné le contenu et le style du livre, les auteurs ont eu raison d'observer cette réserve.

Puisque ce *Catéchisme* s'adresse aux évêques pour les *« aider à approfondir la connaissance de la foi »* (§ 23), ce qui n'est donc pas supposé acquis, on admet mieux que le plan suive un ordre confortable et bien balisé : on commente les articles du Credo, on expose les sacrements et, avant de parler de la prière, on reprend les dix commandements de Dieu, comme dans les bons vieux manuels de théologie morale, dont tout le monde a vu depuis longtemps qu'ils ne répondaient plus aux attentes du peuple de Dieu et que leur répartition encorsetait la vie chrétienne dans des catégories devenues aveugles. Mais on déconcerte sans doute moins les destinataires avec une approche rencontrée sur les bancs du séminaire, et surtout on leur laisse le soin de l'adaptation : ce qui appelle donc à sortir de la clôture du document pour être réellement créateur.

Ces perspectives étant fixées, il ne faut pas s'attendre à des innovations. Le lecteur est même plutôt surpris, malgré tout, de ce que les auteurs « n'en rajoutent pas » et même évitent certaines dérives préoccupantes de ces dernières années. Ainsi, pour prendre un exemple précis et limité, n'est-il pas affirmé que l'infaillibilité s'étendrait à la loi naturelle, contrairement à ce que tel texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi avait témérairement avancé en 1990 ; au § 2035, on s'en tient à l'affirmation traditionnelle selon laquelle *« l'infaillibilité s'étend aussi loin que le dépôt de la Révélation divine »* et aux *« éléments de doctrine sans lesquels les vérités salutaires de la foi »* ne pourraient être gardées. Ainsi encore découvre-t-on non sans une agréable surprise la place donnée à la conscience morale (§ 1776 et suivants), même si l'on doit s'étonner qu'on puisse en traiter alors qu'on ne rencontrera la loi que longtemps après (au *§* 1950) : voilà qui eût réjoui Rousseau !

Le prologue indique nettement que ce catéchisme présente *« un exposé organique et synthétique »* de la doctrine catholique. Mais on peut se demander si le projet n'a pas quelque peu échappé aux auteurs. Tout se passe comme s'ils avaient interprété l'idée d'organicité en termes d'intégralité et de juxtaposition de toutes les données, les plus minimes et les plus annexes, et même les plus folkloriques de la doctrine. Il s'ensuit que toutes les affirmations sont mises sur le même plan, sans qu'apparaisse une quelconque *« hiérarchie des vérités »* (Vatican II), sans laquelle aucune dynamique ni aucune perspective, aucune entrée dans un univers vivant par un vivant n'est possible.

Organicité ou accumulation

Or il est traditionnel, dans le catholicisme, de distinguer entre vérités de foi définie et les autres vérités qui ne sont point des dogmes mais qui appellent des assentiments différents. Rien de tel ici où tout est mis sur le même plan. Ainsi, pour chaque article, les auteurs accumulent textes scripturaires, passages patristiques, références aux conciles, et même citations de théologiens (le plus moderne étant Newman) ou de saints (Catherine de Sienne). A l'évidence, tous ces textes n'ont pas le même poids et, malgré le respect qu'on peut avoir pour telle savoureuse boutade de Jeanne d'Arc (§ 2005), cette référence n'a pas même valeur qu'un texte des Evangiles. D'où l'étouffante impression de parcourir un musée où tous les articles sont dûment étiquetés, mais sans qu'aucun guide secourable ne dise au visiteur où sont les pièces vraiment essentielles.

Or c'est pourtant une affirmation tout à fait traditionnelle dans le catholicisme que la foi se déploie selon un principe d'intelligibilité qui, permettant de lire les Ecritures et de s'informer de la tradition, développe un chemin pour entrer dans le Mystère de la Révélation de Dieu en Christ. Partir de ce principe, ce serait par exemple mettre au centre la vie et l'œuvre du Christ et tout ordonner à partir de là, en ouvrant une « voie » (nom premier donné au christianisme) vers le Mystère. Mais s'appuyer sur le Credo, c'est déjà présupposer cette organisation, et se dispenser de montrer comment on chemine à la suite du Christ.

Ainsi est-il beaucoup question de Mystère dans ce livre, alors qu'il donne en même temps la regrettable impression de l'éliminer au profit d'affirmations toutes labellisées et posées à plat comme dans une vitrine. La perspective adoptée interdisait de même qu'on laisse pressentir que l'entrée et le cheminement dans le Mystère de Dieu peuvent emprunter des voies diverses, ou que des approches intellectuelles non identiques de ce chemin sont possibles, et même inévitables, comme le montre la riche diversité des théologies et des spiritualités dans l'Eglise catholique. Or l'organicité impliquerait qu'on pose un principe ou une logique permettant de structurer une démarche vivante de foi. Faute de principe réellement organique, tout paraissant relever de la foi, on ne sait plus au juste ce qu'il faut vraiment croire. Au point que cette volonté d'intégralisme, aboutit au relativisme.

Encore une fois, les destinataires de ce texte (qui ne sont ni vous ni moi) « interpréteront », pour employer un terme qui ne plaira guère aux auteurs. La lourdeur du texte et son aspect classificateur appellent la parole vivante, donc le passage hors de sa clôture. Si ce *Catéchisme* faisait mieux comprendre la vanité de tout texte dans le cheminement de la foi, hors la Vivante Parole de Dieu, il aurait rendu un insigne service à l'Eglise. Le dernier catéchisme ?

► Paul Valadier est professeur au Centre Sèvres-Paris.

Un îlot erratique

par Henri Fesquet

LE nouveau catéchisme romain n'est pas à mettre entre toutes les mains. Il est trop épiscopal au sens restrictif du terme. Ce n'est pas vraiment la foi du « peuple de Dieu » dans ses véritables dimensions mais, pour l'essentiel, la foi du pontife et de ses congrégations romaines. Vu l'éventail exact des experts qui ont rédigé cet ouvrage, il serait sain de connaître leur représentativité.

Voici un livre à déconseiller aux hommes et aux femmes qui aiment le meilleur de leur époque. Excepté certaines parties notables, dont tout le monde se félicitera, cette lecture hétérogène pourrait les décourager. Non, la doctrine catholique n'est pas uniformément aussi touffue. Elle est vivante, dynamique, historicisée à l'image des Evangiles.

Utilité des hérésies

Malgré son titre, son élégance et son écriture, il ne s'agit pas d'un livre facile à lire, mais plutôt d'un manuel à consulter, lassant par l'abondance de ses références, ses notes, ses index compliqués. C'est une œuvre savante et précautionneuse, qui n'est guère tendue vers l'avenir. Aussi pesant que l'Evangile est léger, concis, imagé. La doctrine n'est pas toujours une partie de plaisir !

Il y a des perles, des vraies, telles que l'antique adage : *« L'homme capable de Dieu »*. Des fausses aussi qui retiennent la curiosité : une *indulgence benoîte pour* les suicidés (*« on ne doit pas désespérer de leur salut éternel, Dieu peut leur ménager l'occasion d'une repentance »*). Le jugement sur la masturbation détonne par son ostracisme séculaire et obtus. Il ne passera pas la rampe, pas plus que la kyrielle habituelle des commandements sur la bioéthique et le comportement sexuel. Thème intangible et sclérosé... Comment ne pas se souvenir des paroles de Jésus : *« Mon joug est suave et mon fardeau léger » ?* Et des fardeaux écrasants que les Pharisiens imposent aux gens, mais qu'eux ils ne remueraient pas du bout du doigt.

Ainsi vont leur chemin les théologiens patentés et inflexibles qui, heureusement, sont entourés de nombreux collègues d'un autre bord touchés par la grâce du siècle. Ceux-ci n'ont pas droit à une mention, et c'est, en un sens, heureux. Réfléchir sur la doctrine est dangereux. Leur récompense sera pour plus tard... Sinon, il faudrait convenir qu'un catéchisme-référence est forcément un môle. Au lieu d'un phare qui balaye l'horizon.

C'est beaucoup demander à l'Eglise romaine que de reconnaître le bon côté des schismes ou des hérésies. L'adage latin – comme l'histoire – le dit parfaitement : *« Oportet haereses esse »*. A force de dire non, l'Eglise use son autorité et son système idéologique se présente comme un îlot perdu dans la brume. Les hommes sont ainsi faits qu'ils ne font guère d'efforts pour comprendre ceux qui restent imperméables à leurs motivations. Le sectarisme engendre le sectarisme.

Qui croit encore à l'*infaillibilité* doctrinale dans un monde où la science, toujours faillible et souvent hypothétique, se trompe infiniment moins que les docteurs de la loi ? Mettre dix siècles pour lever l'excommunication de l'Eglise orthodoxe et trois siècles et demi pour réhabiliter Galilée n'émeut guère nos contemporains ! Piètre exploit de lenteur !

Il en va de même pour l'éternité infernale et l'affirmation de l'existence des anges, bons ou mauvais, qui tiennent de l'allégorie. Les chrétiens admettent d'être exhortés, mais au sein d'une « morale ouverte » qui laisse les croquemitaines au placard. La mission des Eglises est-elle de menacer, de définir à l'excès, d'exclure ou bien de prêcher la toute-puissance de l'amour divin ? La grâce n'est-elle pas plus forte que la pesanteur ? *« J'ai vaincu le monde*, a dit Jésus. *N'ayez pas peur. »*

Mettre l'Eglise en état de recherche

Les catéchismes passent et l'Evangile demeure. L'opportunité d'un catéchisme universel n'est au reste pas évidente. Celui-ci est le premier dans l'Histoire à se présenter explicitement à tous les fidèles. Cette centralisation facilitera-t-elle les initiatives régionales ? Sans doute pas, elle risque de les bâillonner.

En 1962, Jean XXIII avait pris le problème par l'autre bout : le renouveau de la doctrine, à sa source, en des termes d'une force et d'une précision apparemment oubliées : *« Autre est la substance de la doctrine antique, autre la formulation dont on la revêt »*. Le pape souhaitait d'autre part *« une nette avance dans le sens de la pénétration de la doctrine »*, qu'il s'agit d' *« étudier et d'exposer suivant les méthodes et la présentation dont use la pensée moderne »*. Les formules de la foi ne sont donc pas irréformables.

Vaste programme qui prend le mal à sa racine. Plus difficile à mettre en œuvre mais plus efficace que de se contenter de répéter indéfiniment des interdits éthiques mal fondés. Il s'agit de s'attaquer aux causes, plutôt qu'aux effets. Il y faudra la mise en chantier d'équipes d'experts attentifs aux signes des temps et peut-être la convocation d'un concile approprié. Mettre l'Eglise en état de recherche n'est plus une tâche facultative. Il ne faut pas fuir le dialogue, mais s'assurer de la participation de toutes les forces vives, sans exclusive de fonctions, de sexe et de convictions.

► Henri Fesquet est ancien responsable de la rubrique « Religions » du *Monde*.

Taizé et l'Europe

par Marguerite Léna

PLUS de 100 000 jeunes chrétiens de toute l'Europe vont se donner rendez-vous à Vienne (Autriche) du 26 décembre au 2 janvier, à l'initiative de la communauté de Taizé, dont le fondateur, Frère Roger, a reçu, le 20 novembre dernier, le prix Robert Schuman (*le Monde* daté 22-23 novembre). Robert *Schuman eût aimé ce choix car*, dans ce minuscule village de Bourgogne où naquit, il y a plus de cinquante ans, en pleine guerre mondiale, la communauté monastique de Taizé, prend corps une certaine idée de l'Europe qui ressemble fort à la sienne : une Europe moins soucieuse de son vieillissement démographique que confiante dans les ressources de sa jeunesse ; plus attentive aux richesses de ses *héritages spirituels qu'aux contentieux* de ses divisions ; moins jalouse de son identité qu'impatiente de sa rencontre avec d'autres humanités.

L'Europe est un étrange continent. Son sol et sa mémoire sont lacérés de séparations douloureuses dont elle sut faire des rencontres créatrices. Entre Athènes et Jérusalem, le monde antique et les peuples barbares, Rome et Byzance, la Méditerranée et les pays germaniques, l'Europe s'est faite aux frontières ; ses hauts lieux sont des passages : Ravenne et Vienne, Cluny et Cordoue, Rhin et Danube ; ses héros sont des passeurs : Irénée de Lyon et Pierre le Vénérable, Erasme et Gœthe...

Or, il est aujourd'hui une rupture qui menace notre continent : la rupture entre générations, la désaffection des héritages du passé et la perte d'élan créateur vers l'avenir. C'est sur cette ligne de frontière que se tient, en passeur, Frère Roger. A des jeunes auxquels manquent souvent les clés d'accès à la mémoire spirituelle de l'Europe, la communauté de Taizé propose une liturgie qui rapatrie les héritages de l'Orient et de l'Occident. Elle ne leur offre ni militantisme ni idéologie, mais leur ouvre un espace de confiance et de responsabilité. A l'heure où l'Europe doit retrouver l'unité de ses héritages et le courage de son avenir, les jeunes ne s'y trompent pas : selon l'expression du pape Jean-Paul II, ils passent à Taizé *« comme on passe près d'une source »*.

Cette source jaillit à quelques kilomètres de Cluny, et cela aussi a valeur de symbole. Car l'Europe est née dans le creuset chrétien. Moines et missionnaires ont été parmi les premiers défricheurs de son sol et les premiers bâtisseurs de son patrimoine.

L'heure d'une réconciliation

L'Europe qui se construit a souvent tendance à ignorer, noircir ou idéaliser ce passé chrétien où la grâce et le péché, inextricablement mêlés, interpellent nos libertés. En faisant, dès 1940, de la réconciliation entre confessions chrétiennes la première de ses missions, la communauté de Taizé se plaçait d'emblée au foyer spirituel des divisions de la conscience européenne, qui est aussi le lieu d'où peut sourdre leur guérison. Dans cet esprit, dès les années 60, de manière discrète sinon secrète, elle préparait la rencontre des deux Europes séparées par le rideau de fer. Et, il y a un an déjà, ce sont 75 000 jeunes de ces deux Europes, de l'Irlande à la Croatie et à l'Ukraine, qui ont entendu à Budapest Frère Roger les appeler à une *« option prioritaire pour la réconciliation »*. Il rejoignait la conviction de Robert Schuman. Il touchait le défi décisif que l'Europe doit relever aujourd'hui, sous peine de se défaire dans l'affrontement des intérêts et des particularismes : la réconciliation, l'échange des pardons. L'unité de l'Europe est à ce prix.

Elle l'est aussi au prix d'une conversion à l'autre. Pas plus qu'elle ne peut s'édifier sur l'oubli des divisions du passé, l'Europe ne naîtra d'un frileux repli identitaire sur elle-même. Elle sait depuis longtemps que l'humanité ne cesse pas à ses frontières, et que ce qui lui est le plus propre est aussi, paradoxalement, ce qui la déporte d'elle-même : le sens de l'universel et le goût de la différence. *« Il faut une âme à l'Europe »*, écrivait Robert Schuman. Une âme ne s'invente ni ne se décrète. A Taizé, encore indécise comme l'est le visage de sa jeunesse, fragile et forte comme tout ce qui relève des audaces de l'Esprit, l'Europe de l'âme est en chemin.

► Marguerite Léna, de la communauté Saint-François-Xavier, est professeur de philosophie.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

Alors que des manifestations à Gaza ont fait deux morts et quarante et un blessés

Le gouvernement israélien demeure intraitable

Dès la levée du couvre-feu, de violentes manifestations ont eu lieu mercredi 23 décembre, dans la bande de Gaza, en signe de solidarité avec les 415 habitants expulsés la semaine dernière par Israël. Mais ces émeutes n'ont pas ébranlé la détermination du gouvernement israélien.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ismaël et Mohammad Abdine, deux frères palestiniens âgés de vingt-sept et trente ans, ont été tués, mercredi 23 décembre, par des tirs de l'armée israélienne à Khan-Younis, une localité de cent mille habitants – dont quarante mille sont entassés dans un camp de réfugiés – dans le sud de la bande de Gaza. Selon des témoins palestiniens, ces deux victimes, qui portent à dix le nombre de morts à Khan-Younis en cinq jours, auraient été tuées sur le pas de leur porte et ne participaient pas aux violentes émeutes qui ont éclaté dès la levée générale du couvre-feu sur l'ensemble du territoire.

D'autres manifestations, avec jets de pierres et tirs de boulons sur les soldats, courses-poursuites, grenades lacrymogènes et barricades de pneus enflammés, ont éclaté dans la ville même de Gaza (trois cent mille habitants) et dans plusieurs camps de réfugiés. Les émeutiers – quelques milliers au total – voulaient manifester leur colère et leur solidarité avec les 415 expulsés vers le Liban sud. Au total, de source médicale, quarante et une personnes ont été blessées par des balles, «caoutchoutées» ou non, tirées par l'armée israélienne. Mercredi après-midi, près de la moitié des sept cent cinquante mille résidents de la bande de Gaza étaient à nouveau soumis au couvre-feu.

Ni ces émeutes, ni les cocktails Molotov lancés dans la journée sur *des véhicules israéliens à Jéricho et* à Beit-Jalah, ni les balles tirées sur une patrouille militaire près de Naplouse – trois localités de la Cisjordanie occupée, – ni les protestations internationales, ni l'arrivée prochaine en Israël d'un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, et encore moins les menaces palestiniennes de relancer la lutte armée contre l'occupation ou de mettre un terme à leur participation au processus de paix, ne constituent des événements de nature à ébranler M. Itzhak Rabin. Sur la question des expulsions, a répété mercredi le premier ministre, *«notre décision est juste et elle est irrévocable»*.

Malgré les craintes exprimées par les responsables palestiniens modérés et d'abord par M. Fayçal Husseini, numéro un virtuel de l'OLP dans les territoires, le chef de l'exécutif israélien demeure *«convaincu»* que les négociations de paix entre l'Etat juif et *«tous»* ses partenaires arabes – Syriens, Jordaniens, Libanais et Palestiniens – reprendront, comme prévu, après l'installation de M. Bill Clinton en janvier à la Maison Blanche. *«Ils seront tous présents à la prochaine session»*, a déclaré M. Rabin, et les négociations se poursuivront exactement *«dans le cadre»* de ce qui a été fixé le 30 octobre 1991 à Madrid. Pas question en effet de contrebalancer les désastreuses conséquences de l'expulsion des 415 sympathisants fondamentalistes par l'ouverture d'un dialogue officiel avec l'OLP. Le débat au sein du gouvernement sur la question a eu lieu mercredi comme prévu ; il s'agissait bien du premier du genre, mais son issue fut bien également celle qui était anticipée, à savoir négative.

En dépit de l'éloquence des trois ministres (sur seize) inscrits au parti de gauche Meretz, et malgré l'appui discret d'un ou deux autres détenteurs de maroquins travaillistes, le «patron» a dit non. Comme l'a expliqué l'un de ceux sur qui l'aile gauche du pouvoir croyait pouvoir compter, à savoir M. Shimon Pérès soi-même : *«Quand bien même il y a à Tunis* – où siège la centrale de M. Yasser Arafat – *des gens modérés qui sont en faveur du processus de paix, l'Organisation, en tant que telle, soutient toujours le recours à la violence.»* En d'autres termes, un dialogue officiel et public avec l'OLP s'impose d'autant moins que, comme l'a déclaré un autre ministre travailliste, M. Haïm Ramon, Israël *«sait bien que les délégués palestiniens au processus de paix sont membres actifs de la centrale»*.

PATRICE CLAUDE

Les Palestiniens expulsés espèrent encore pouvoir rentrer chez eux

MARJ EZ ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

Noyé dans le brouillard, sous une pluie battante et glaciale, le camp des expulsés palestiniens paraît abandonné. Confinés dans leurs tentes sous lesquelles l'eau ruisselle, les 406 rescapés tentent de se protéger des intempéries. Deux exilés, un enseignant souffrant d'insuffisance rénale et un universitaire de Gaza, atteint de troubles nerveux, ont dû être transportés mercredi 23 décembre vers un hôpital libanais, ce qui porte à neuf le nombre des évacués. La situation sanitaire s'aggrave de jour en jour et, à ce rythme, le Liban pourrait bientôt se voir dépasser par l'urgence médicale.

Ironiquement, dans de telles conditions atmosphériques, le manque d'eau potable est devenu un problème majeur. Toute la journée, le CICR et l'UNRWA (Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) ont négocié pour tenter de faire passer des citernes. *«Nous sommes en contact avec toutes les parties, du nord au sud, afin d'obtenir à nouveau l'accès au secteur»*, a affirmé le responsable du CICR pour le Liban, M. Bernard Pfefferlé, autorisé pour la première fois depuis dimanche à pénétrer dans le camp avec son interprète.

«La route que nous prendrons importe peu.» «Une bataille politique est engagée entre le Liban et Israël pour savoir par où sera acheminée l'aide», déclarait pour sa part M. Franke de Jonge, responsable des opérations à l'UNRWA, qui s'est heurté à deux refus du premier ministre, M. Rafic Hariri, de laisser passer l'aide par le territoire sous souveraineté libanaise.

«L'équivalent d'un village»

La fermeté du Liban demeure *«inébranlable»*, a réaffirmé mercredi le président Elias Hraoui. *«Le Liban n'est pas responsable de la situation des expulsés, même s'il déplore leurs souffrances. L'Etat continuera à s'opposer à ceux qui ont pour ambition de faire de notre terre un abri pour les personnes qu'ils jugent indésirables chez eux.»* Beyrouth, a enfin ajouté M. Hraoui, veut *«empêcher tout dérapage afin que deux erreurs ne soient pas commises : porter atteinte à la souveraineté et à la destinée du Liban et nuire au processus de paix»*.

L'attitude à adopter vis-à-vis de ce processus sera au centre de la réunion prévue au Caire jeudi entre les chefs des diplomaties égyptienne, libanaise, jordanienne et syrienne et des représentants palestiniens. Contrairement aux Palestiniens, dont certains responsables avaient laissé entendre qu'ils suspendraient leur participation aux négociations de paix tant que les expulsés ne seraient pas rentrés chez eux, les pays arabes ne sont pas, au stade actuel, désireux de prendre une telle mesure. *«L'important*, a affirmé, dans une critique voilée aux Palestiniens, M. Farès Boueiz, le ministre des affaires étrangères, *est que toute décision de poursuivre, arrêter ou suspendre les négociations soit unifiée et solidaire»*.

Pour les expulsés, la grande affaire du jour était toutefois la réunion à Tunis de l'OLP et du Hamas. *«Pour la première fois, nous sommes tous réunis»*, nous a affirmé M. Bassam Jarrar, instituteur à Ramallah. *«Notre expulsion a eu au moins cet aspect positif. Nous ne souhaitons pas l'affaiblissement de l'OLP, et notre refus de participer aux négociations peut lui être utile. L'OLP peut-elle continuer à négocier quand l'équivalent d'un village de Palestine* (si l'on compte que les expulsés seront rejoints par leurs familles) *a été déporté par Israël?»* Bien que la Cour suprême israélienne ait virtuellement entériné la décision du gouvernement, les expulsés n'ont pas perdu tout espoir. *«La décision de la Cour est politique, mais nous allons interjeter appel, chacun individuellement»*, affirme M. Jarrar. *«Beaucoup d'entre nous n'ont pas d'antécédents et une partie pourrait donc rentrer.»*

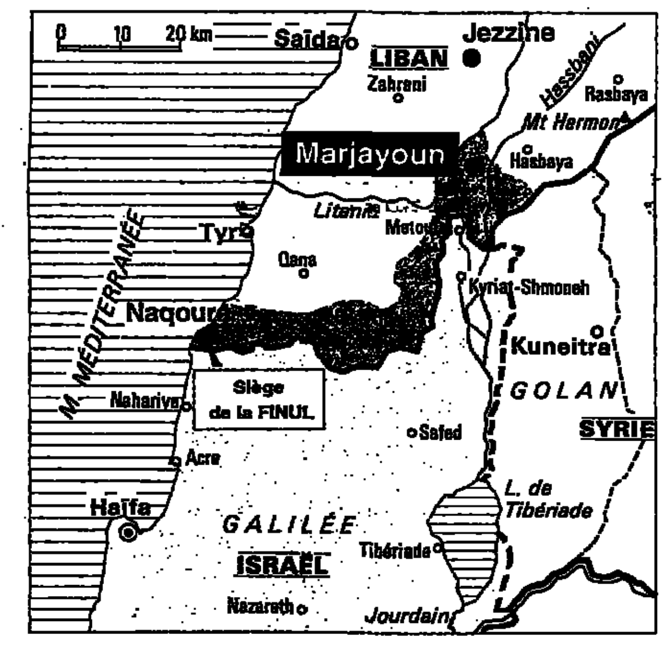
F. C.

La liberté surveillée des habitants du Liban sud

MARJAYOUN

de notre envoyée spéciale

Cible d'attaques quasi quotidiennes de la résistance libanaise, le Liban sud, occupé par Israël, est avant tout pour ses habitants une prison à ciel ouvert, dont les murs semblent brusquement plus épais, maintenant que la paix est revenue dans le reste du pays.



Relativement épargnés quand le Liban était à feu et à sang, les habitants de la «zone de sécurité» aujourd'hui encore en guerre, ressentent avec d'autant plus de frustration leur différence, qu'ils ne peuvent profiter des bienfaits de la paix. Malgré les dix points de sortie – cinq vers le nord, cinq vers Israël – on ne s'échappe pas sans autorisation de cette bande, administrée à la fois par Israël et l'Armée du Liban sud (ALS), sa milice affidée, qui contrôle tous les accès.

Vidée au fil des ans des deux tiers de ses habitants – moins de 150 000 personnes aujourd'hui, dont environ 90 000 chiites, et 30 000 chrétiens – cette zone frontalière d'environ 1 000 kilomètres carrés, enjeu des négociations israélo-libanaises de Washington, ressemble à un désert oublié de tous. Ici, malgré l'argent des émigrés d'Afrique et du Golfe ou des travailleurs en Israël, il n'y a aucune construction nouvelle, comme celles qui fleurissent partout au Liban sud. Même l'agriculture semble en sommeil, comme si survivre, dans l'attente de jours meilleurs, semblait la principale activité.

Les 6,5 millions de dollars versés annuellement, à en croire le chef de l'ALS, le général Antoine Lahad, par l'administration civile israélienne, pour l'entretien des routes, du réseau électrique, des hôpitaux et du téléphone relié au réseau israélien, ne sauraient compenser les rigueurs d'une occupation qui entrave tout développement dans une région négligée de longue date par l'Etat libanais. Celui-ci n'y assure en gros que le paiement des fonctionnaires.

Des pertes en hommes importantes

«Il n'y a rien à faire ici, raconte ainsi Hala, jeune employée de banque dont le salaire s'élève à 100 dollars par mois environ. *Je n'ai plus d'amis, tout le monde est parti et il est difficile d'aller voir ceux qui restent».* Théoriquement libre, la circulation dans la «zone» n'en est pas moins un problème, puisque par crainte des voitures-suicide, l'armée israélienne oblige tout automobiliste à avoir un passager.

«Pour aller travailler dans le village voisin, confie ainsi Viviane, professeur, *je dois toujours trouver quelqu'un et l'attendre pour le retour. Sortir de la zone est une autre affaire, puisqu'il faut montrer «patte blanche» à l'ALS pour avoir un laissez-passer. De plus, les passages ne sont ouverts que de 9 h 30 environ à 15 heures* (17 heures pour Jezzine), *ce qui veut dire que pour aller voir ma mère à Beyrouth, je dois y passer la nuit».* Et comme, sabbat oblige, les passages sont clos le samedi, cela ne facilite pas les choses. Insensiblement, qu'on le veuille ou non, on vit ici à l'heure israélienne.

Pour n'être pas massive – un millier environ de militaires et d'agents des services de renseignements israéliens – l'occupation n'en est pas moins pesante et, avoue Viviane, *«nous vivons sous pression et dans la peur».* Peur des Israéliens dont il est interdit de dépasser ou de croiser les patrouilles ; peur de la résistance, dont les actions entraînent immanquablement des représailles à grande échelle, peur de l'ALS omniprésente et sans l'accord de laquelle rien n'est possible. Prise entre le marteau israélien et l'enclume de la résistance, l'immense majorité des habitants de la «zone» ne cherche qu'à vivre en paix, sans se compromettre d'un côté ou de l'autre.

Si, selon des sources indépendantes, les cellules actives de résistance ont disparu à l'intérieur de la «zone», des habitants des villages chiites collaborent toutefois avec celle-ci dans le domaine du renseignement, ou parfois de l'aide logistique. Présente à quelques centaines de mètres derrière l'invisible frontière qui sépare cette zone du reste du Liban, la résistance, islamique en majorité, n'a pas de mal à faire pénétrer ses commandos dans un terrain accidenté qui se prête bien aux embuscades.

Et, malgré les affirmations du général Antoine Lahad, chef de l'ALS depuis 1984, selon lequel *«il n'y a plus de guerre sur la frontière nord d'Israël»*, quatorze soldats israéliens – soit davantage que dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza – et quinze miliciens de l'ALS ont été tués dans cette zone cette année. Importantes, ces pertes, selon un expert étranger, seraient dues à une professionnalisation de la résistance islamique, dont les objectifs sont mieux ciblés et les hommes plus entraînés.

Le général Lahad admet ne pas pouvoir à lui seul contenir la résistance et assurer la sécurité de la frontière. Forte, selon son chef, de *«trois mille hommes, musulmans et chrétiens, financés par Israël, à raison d'un million de dollars par mois plus l'armement, les munitions et l'entraînement»*, l'ALS s'est elle aussi aguerrie, mais la motivation manque chez nombre de miliciens, venus là, soit attirés par le salaire mensuel de 250 dollars – et l'ALS est l'un des principaux employeurs – soit sous la contrainte

Malgré les affirmations optimistes du général Lahad, qui nie toute difficulté de recrutement, les témoignages prouvent que les jeunes entre dix-sept ans et trente-cinq ans sont obligés de servir au moins un an dans la milice et que certains sont contraints d'y rester, par la force ou la menace exercées sur leurs familles. Pour empêcher toute tentative de fuite, l'ALS a d'ailleurs récemment interdit aux jeunes de se rendre en Israël, nombre d'entre eux, chrétiens en particulier, allant solliciter des visas à Tel-Aviv.

Sévèrement contrôlés, les passages en Israël concernent essentiellement maintenant les deux à trois mille personnes, femmes et hommes, autorisés à y aller pour travailler. Encore faut-il pour cela qu'un membre de la famille soit membre de l'ALS, ce qui ne dispense personne, assure l'un d'eux, *«des fouilles quotidiennes et humiliantes à la frontière»*, que l'on ne peut de toute facon franchir qu'à pied.

«Si la Syrie fait la paix, nous la ferons»

A la base, les rapports entre l'ALS et l'armée israélienne – dont les missions sont toujours distinctes – sont d'ailleurs souvent tendus, les soldats reprochant aux miliciens de déguerpir devant le danger pour revenir triomphalement après. Revendiquée par le général Lahad l'«alliance» – *«Israël a besoin de moi et j'ai besoin d'eux»*, dit-il – entre ces deux forces sans commune mesure n'en est pas véritablement une et il est *«encore plus évident aujourd'hui qu'hier,* constate un observateur étranger, *que chacun cherche à se démarquer d'Israël».*

Car, et malgré ce qu'affirme M. César Saqr, chargé de l'information à l'ALS, pour qui *«la chose essentielle que nous ayons réalisée pour l'avenir de la paix est qu'un Libanais puisse se trouver à Tel-Aviv ou Kyriat-Shmona sans être dépaysé»*, Israël reste l'ennemi pour la majorité de la population, aussi longtemps que la paix n'aura pas été instaurée. A cet égard, c'est sans illusion que le général Lahad assure attendre l'issue des pourparlers israélo-libanais.

«Si la Syrie fait la paix, nous la ferons, sinon cela continuera», dit-il. Le nouveau gouvernement libanais de M. Rafic Hariri n'inspire que peu d'espoirs politiques au général Lahad, mais, assure-t-il, *«s'il veut faire les routes, l'électricité, le téléphone, je suis prêt à rompre avec l'administration civile israélienne».* Un distinguo subtil, dans la mesure où l'autorité reste aux mains d'Israël, qui, depuis 1978 et malgré la résolution 425 du conseil de sécurité de l'ONU, empêche la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) de se déployer le long de la frontière pour y assurer la sécurité.

FRANÇOISE CHIPAUX

Réunie à Tunis

L'OLP n'a pas l'intention de s'aligner sur les positions du Hamas

Une délégation du mouvement Hamas, hostile au processus de paix, est arrivée mercredi 23 décembre à Tunis, où elle s'est jointe à une réunion des dirigeants de l'OLP, convoquée à la suite de l'expulsion par Israël de 415 Palestiniens de Gaza. La veille, l'un des membres de la délégation, M. Ibrahim Ghoshe, avait exprimé l'espoir de *«pouvoir enterrer le processus de paix»*. Mais l'OLP veut éviter toute précipitation.

Non l'avenir du processus de paix ne se jouera pas à Tunis et l'OLP n'a pas l'intention de s'aligner sur les positions du Hamas, a déclaré au *Monde* un membre du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo. *«Hamas se verra proposer d'adhérer aux structures de la centrale et d'y défendre son point de vue, mais il n'y aura pas, de «hamatisation» de l'OLP»*, a ajouté ce responsable, proche de M. Yasser Arafat. Celui-ci l'avait chargé de transmettre à M. Mitterrand un message sollicitant *«un rôle actif»* de Paris afin d'obtenir le retour dans leurs foyers des Palestiniens expulsés. Le message a été remis à M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères.

«Hamas est le bienvenu au sein de l'OLP, mais c'est seulement cette dernière qui est responsable de tout Palestinien, quelle que soit son appartenance religieuse ou idéologique. C'est donc elle qui prend en charge le sort des expulsés», a ajouté M. Abed Rabbo, selon lequel un haut comité, présidé par M. Arafat, a été constitué pour suivre cette affaire.

Un bel embarras

Même si M. Abed Rabbo ne le dit pas explicitement, et bien que d'autres responsables n'aient pas exclu de suspendre la participation palestinienne aux négociations de paix tant que les expulsés ne seraient pas rentrés chez eux, l'OLP ne veut pas, de toute évidence, assumer seule la responsabilité d'une rupture du processus engagé à Madrid il y a treize mois. Elle souhaite une coordination avec les autres parties arabes engagées dans ce processus.

La réunion prévue jeudi au Caire des représentants de ces parties doit permettre d'adopter une *«attitude commune sur les moyens de faire face à cette situation»*, notamment en demandant *«l'intervention des Etats-Unis et des pays influents pour que la politique d'Israël ne sonne pas le glas du processus de paix»*, souligne à cet égard M. Abed Rabbo. Il s'est entendu répondre à Paris que *«la France ne ménagerait aucun effort pour essayer de trouver une solution humaine»* au problème des expulsés.

La centrale est d'autant plus soucieuse de ne pas commettre de faux pas que les autres parties arabes engagées dans les pourparlers ne semblent pas avoir l'intention de les interrompre et que la prochaine session des négociations bilatérales israélo-arabes ne devrait pas avoir lieu avant la prise de fonction du nouveau président américain, M. Bill Clinton, c'est-à-dire, au mieux, pas avant la fin janvier.

Il n'empêche que l'organisation de M. Arafat et les négociateurs palestiniens des territoires occupés sont dans un bel embarras. *«Comment peut-on imaginer,* interroge M. Abed Rabbo, *que le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix, le docteur Haïdar Abdel Chafi, lui-même originaire de Gaza, puisse s'asseoir à la table des négociations, alors que quatre cent quinze habitants de Gaza ont été expulsés de leurs foyers ? Si M. Itzhak Rabin est désireux de parvenir à la paix, la recette est simple. Il doit mettre fin à la politique de la poigne de fer, permettre le retour des expulsés et engager le dialogue avec l'OLP»*. C'était avant que la réponse de M. Rabin ne tombe comme un couperet : c'est non.

MOUNA NAIM

□ **IRAK : Bagdad refuse que l'aide humanitaire soit escortée par l'ONU.** – Le ministère irakien des affaires étrangères a *«rejeté catégoriquement la demande du secrétaire général de l'ONU de laisser des gardes escorter les convois humanitaires sur le territoire contrôlé par Bagdad»*, a déclaré, mercredi 23 décembre, M. Colin Mitchell, l'un des responsables des opérations de secours des Nations unies en Irak (*le Monde* du 23 décembre). Bagdad accepte seulement une inspection conjointe des convois à Faidar et à Khazr, à la frontière entre les zones qu'il contrôle et le Kurdistan irakien. – *(Reuter.)*

□ **YÉMEN : un responsable du Parti socialiste a été blessé dans un attentat.** – Des inconnus circulant en voiture ont blessé par balles, mercredi 23 décembre, un responsable du Parti socialiste du Yémen (PSY), M. Ali Saleh Oubad Moukbel, avant de prendre la fuite, a indiqué la police. Son garde du corps est dans un état critique. Le PSY partage le pouvoir avec le Congrès général du peuple du président Ali Abdallah Saleh depuis l'unification du pays en mai 1990. – *(Reuter.)*

EUROPE

La menace d'une intervention militaire étrangère en Bosnie

L'armée serbo-monténégrine se dit «prête à répondre par la force»

BELGRADE

de notre correspondante

«L'armée yougoslave est prête à répondre par la force à une éventuelle agression contre la Yougoslavie» : alors que les Occidentaux débattent des modalités d'intervention en vue de faire respecter la zone d'exclusion aérienne en Bosnie, le chef d'état-major de l'armée yougoslave, le général Zivota Panic, a ainsi défini la position de Belgrade en cas d'action militaire étrangère.

«Une telle intervention, même si elle se déroule sous le pavillon des Nations unies, aura pour but l'anéantissement du peuple serbe (...). Nous ne pouvons pas ignorer ce fait et nous devons être prêts», a-t-il souligné dans un entretien publié jeudi matin par le quotidien indépendant *Borba*. Rappelant que l'armée yougoslave est, depuis longtemps, en *«état d'alerte»*, le général Panic estime qu'une intervention étrangère en Yougoslavie serait *«tout à fait illogique»* et *«risquerait d'enflammer tout le continent européen et peut-être le monde entier»*.

L'armée yougoslave, selon lui, *«ne pourra pas rester passive si la survie des Serbes de Bosnie-Herzégovine était menacée»*. Il a, toutefois, précisé que ce serait au président fédéral, M. Dobrica Cosic, de décider de la riposte de l'armée yougoslave en dehors du territoire yougoslave (Serbie et Monténégro).

M. Panic contre «l'option militaire»

M. Cosic pourrait opter en ce sens puisqu'il avait menacé il y a déjà quelques semaines d'envoyer l'armée yougoslave au secours des Serbes d'Herzégovine orientale menacés, selon lui, par l'armée régulière de Croatie. Le général Panic a enfin constaté que *«plus le peuple serbe était uni moins l'agression étrangère serait possible»*.

Malgré l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, l'armée «fédérale» reste puissante. Elle dispose, selon les diplomates occidentaux, de quelque 600 avions de combat et d'un important système de défense anti-aérienne. En temps de paix, elle compte 120 000 hommes. Soulignant, lui aussi, *«les dangers d'extension de la guerre à l'Europe et au monde»* en cas d'intervention étrangère, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, avait demandé, mardi, à la communauté internationale de renoncer *«à l'option militaire»* contre son pays.

Cependant, la commission électorale serbe devait officiellement annoncer, jeudi, la victoire de M. Slobodan Milosevic à l'élection présidentielle de Serbie ainsi que celle de son parti socialiste (ex-communiste) aux législatives serbes et fédérales. Crédité de 34 % des voix contre 55 % au président sortant, M. Panic considère comme frauduleuse la victoire de son rival et a officiellement porté plainte, mercredi, devant la commission électorale pour *«violation de la loi sur la procédure électorale»*, soulignant qu'il existe *«un fondement légal à l'annulation de l'élection présidentielle de Serbie»*. L'opposition démocratique, qui participait aux législatives serbes et fédérales, a, pour sa part, dénoncé *«la manipulation colossale»* du scrutin du 20 décembre et menacé de ne pas siéger aux nouveaux Parlements – serbe et fédéral – si les résultats officiels étaient frauduleux.

Pour le moment, d'importantes contradictions apparaissent au vu des premiers résultats non officiels des élections législatives et locales. Ainsi, *dans certaines provinces de Serbie*, comme en Voïvodine (province du nord de la Serbie à population hétérogène), les électeurs se seraient prononcés pour l'opposition au niveau local tandis qu'ils auraient choisi d'envoyer les socialistes de M. Milosevic ainsi que les ultranationalistes aux Parlements serbe et fédéral...

FLORENCE HARTMANN

«You fly you die»

Suite de la première page

Les procédures précédentes qui *continuent de s'appliquer ailleurs* sous l'égide des Nations unies – l'opération qui consiste à interdire les vols irakiens au nord du 36e parallèle (depuis la Turquie) *pour protéger* les Kurdes et celle qui instaure une zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle (depuis l'Arabie saoudite) afin de protéger les chiites – n'ont pas forcément valeur d'exemple tant les conditions locales ne sont pas celles de la Bosnie. Dans l'ex-Yougoslavie, l'armée serbe ne pratique pas «la grève de la guerre», comme on l'a dit des forces de M. Saddam Hussein.

Résumé de façon schématique, le différend entre les Américains et les Franco-Britanniques oppose les adeptes d'une option air-sol (qui préconise le bombardement préventif ou non d'installations censées être militaires) et les partisans d'une solution air-air (qui revient à confier à des avions et à des hélicoptères armés une mission de police de l'espace aérien) pour mettre au pas une aviation serbe indisciplinée.

Certes, le *Pentagone, comme* c'est de sa responsabilité, a imaginé d'autres tactiques, à commencer avec le survol (par des avions et des hélicoptères) des convois humanitaires pour mieux les escorter encore, l'armement sélectif des forces bosniaques pour rétablir l'équilibre avec les Serbes, la protection préventive du Kosovo et de la Macédoine par des troupes au sol ou l'ouverture de «couloirs» de sécurité en Bosnie. *Mais*, pour l'instant, la création d'une zone d'exclusion vient en tête des plans conçus par les Américains.

Fidèles à une doctrine expéri*mentée de longue date* et *prônant* les attaques aériennes sur des cibles identifiées à l'avance et choisies selon leur intérêt militaire supposé, les Etats-Unis *s'en tiennent à* des raids *qui ne se limitent pas à* quelques avions et qui frapperaient des objectifs terrestres en représailles, depuis la base où s'est posé l'appareil pris en infraction par des avions-radars AWACS jusqu'à des dépôts, des sources d'énergie, des stocks d'armement, des PC et des batteries anti-aériennes. S'agit-il de cibles serbes en Bosnie ou en Serbie même ? La question n'est apparemment pas tranchée par Washington. *«You fly, you die»* [vous volez, vous mourez], plaide, à sa façon qui est directe, un officier américain.

Une revendication franco-britannique

Dans cette hypothèse, ce sont les structures de l'OTAN *qui assurent* la gestion des opérations – parce qu'elles ont les moyens de communications et de renseignement (*le Monde* du 17 décembre) – et les Etats-Unis y participent avec des appareils basés à terre ou embarqués sur des porte-avions en Adriatique.

A ceux qui font remarquer que de tels raids pourraient ne pas épargner les populations avoisinantes et, aussi, les «casques bleus» ou les volontaires de l'action humanitaire sur lesquels s'exerceraient des rétorsions, certains responsables américains répliquent que ces risques doivent être calculés et qu'ils sont inhérents à toute présence active des Nations unies dès lors qu'elles interviennent dans une guerre civile.

Sans être nécessairement moins périlleuse pour des civils et les «casques bleus», qui sont toujours indirectement des otages potentiels, l'option franco-britannique s'en tient à des règles éprouvées, mais plus compliquées à observer : dans l'ordre croissant de gravité, des reconnaissances à vue par des appareils de combat, puis des détournements forcés et des arraisonnements sur une base alliée, voire des destructions des avions interdits de vol et commettant néanmoins une intrusion.

Cette «police» de l'espace aérien au-dessus de la Bosnie, qui toucherait avions et hélicoptères serbes, a besoin d'être gérée par l'ONU. C'est aux Nations unies, présentes en *ex-Yougoslavie ou déléguant* leur mission à un commandement centralisé, d'établir les autorisations de survol en distinguant entre les vols – dûment agréés au préalable – *des aéronefs chargés des évacuations* sanitaires ou de l'assistance humanitaire et les vols – interdits sous peine de sanction – d'aéronefs en mission de combat. *Constatés par* les Awacs *américains*, britanniques et français, qui exercent déjà un contrôle permanent du ciel, ou par les avions-radars Hawkeye des porte-avions *américains* en Adriatique, les vols non autorisés feraient l'objet d'une interception soit par des avions alliés maintenus en vol et ravitaillables, soit par d'autres avions en alerte, au sol, sous quelques minutes.

Une difficulté, cependant. Les conditions atmosphériques dans la région et le relief peuvent être un handicap pour des pilotes étrangers, surtout face à des hélicoptères serbes dont les équipages, plus accoutumés au pays, parviendraient à se faufiler et à échapper aux mailles du filet ainsi tendu.

A ce jour, Français et Britanniques, qui n'approuvent pas la perspective de bombardements plus ou moins précis, ont en projet d'aligner des avions sur une base italienne de la côte Adriatique. Au nom de leurs contingents de «casques bleus» sur place, les états-majors impliqués dans une telle opération ont, en quelque sorte, revendiqué une place de droit et de choix dans le dispositif interallié de commandement – l'OTAN ou une «cellule» de décision *ad hoc* – qui contrôlerait, à tout instant et en temps réel, la situation aérienne de la zone.

JACQUES ISNARD



En complément du porte-avions Kennedy et du porte-hélicoptères* Iwo-Jima, *en Adriatique, les aéronefs de la coalition alliée assurant le contrôle de l'espace aérien pourraient utiliser des bases italiennes, dans les régions de Bari et d'Aviano.

□ **MONTENEGRO : un second *tour pour l'élection présidentielle*.** – Les électeurs du Monténégro devront désigner leur nouveau président dans quinze jours, aucun des neuf candidats n'ayant obtenu la *majorité au premier tour*, a indiqué mardi à Podgorica la commission électorale. Le président sortant Momir Bulatovic, candidat du Parti démocrate des socialistes (PDS, ex-communiste, au pouvoir), a recueilli 42,21 % des suffrages contre 23,35 % à son rival Branko Kostic, ancien vice-président de l'ex-Yougoslavie. Ce dernier ne devrait pas passer au second tour, le candidat du Parti libéral Slavko Perovic (19,4 %) étant censé se désister en faveur du président sortant. – *(AFP.)*

Donnons-nous les moyens

Suite de la première page

Mais sachons que l'organisation internationale non plus n'a pas, par elle-même, les moyens qui nous font défaut. Seuls les Etats-Unis, sans doute, les auraient. Ainsi devons-nous, et je le fais avec tristesse, dresser le constat d'une Europe de trois cent vingt millions d'habitants aujourd'hui encore réduite, ou à se résigner à l'inacceptable, ou à demander à une Amérique de deux cent quatre-vingts millions d'habitants de l'aider à rétablir la paix sur son continent. Pour ma part, je n'hésite pas. Peu m'importe qui organisera le secours des populations de Bosnie, pourvu que quelqu'un le fasse.

Mais, surtout, ne renouvelons pas l'erreur déjà commise, et préparons l'avenir. Donnons-nous les moyens de dissuader l'agression serbe de s'étendre. Souvenons-nous que si, lorsque la Croatie était en flammes, nous avions envoyé des forces préventives dans la Bosnie encore en paix, celle-ci n'aurait sans doute pas connu cette guerre et ses abominations. Si, la Bosnie détruite, nous attendons à nouveau que la «purification ethnique» s'étende au Kosovo ou la guerre à la Macédoine, il faudra bien plus de forces pour rétablir la paix qu'il n'en eût été nécessaire pour la préserver, et ce sont tous les Balkans qui, alors, pourraient basculer dans la guerre.

En Macédoine, l'ONU a décidé l'envoi de « casques bleus ». Je crois que nous devons nous donner dès aujourd'hui les moyens, militaires et juridiques, pour être prêts à intervenir au Kosovo, et le faire savoir à Belgrade. Ainsi, nous pourrions briser enfin le cercle infernal de la guerre. Nous pourrions favoriser la restauration du dialogue, seule voie vers une paix durable. Cela sera long et difficile, mais je ne peux oublier ce que l'Europe a délivré comme message le plus universel : celui de Kant selon lequel tout homme est une fin en soi.

MICHEL ROCARD

M. Emmanuelli assure qu'une majorité de députés souhaite «un engagement plus ferme» de la France

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, vient d'adresser une lettre à M. Bérégovoy dans laquelle il *affirme qu'une «très large majorité de députés souhaite un engagement plus ferme de la France»*. Un début de consensus semble se former dans la classe politique en faveur d'une intervention militaire.

La réélection contestée et contestable du président Slobodan Milosevic a déclenché depuis dimanche dernier une nouvelle vague d'indignation dans les milieux politiques français. Une de plus, ou peut-on croire, comme l'a souhaité M. Jacques Barrot (CDS) que le maintien au pouvoir de M. Milosevic va faire *«tomber le dernier alibi des attentistes»* ? Il aura eu en tous cas un effet immédiat. A l'exception des communistes qui dans *l'Humanité* de jeudi ne doutent pas *«de l'appui largement majoritaire»* qu'il vient de recevoir, M. Milosevic est aujourd'hui clairement et nommément désigné à la vindicte internationale. Mais surtout, cette réélection semble de nature à déclencher sur la scène intérieure française un début de consensus sur lequel M. François Mitterrand pourrait utilement s'appuyer.

La nécessité d'une intervention armée commence à s'imposer. Depuis quatre mois, toutes les formations politiques, sans exception, se sont posé la question, sans parvenir à adopter une attitude claire et déterminée. Dès le départ, le Parti socialiste lui-même a semblé en porte-à-faux vis-à-vis de l'Elysée et du Quai d'Orsay. Le 11 août, M. Laurent Fabius se prononçait pour une intervention militaire et se faisait aussitôt rabrouer par M. Jack Lang, ému par *«les machos de salon.»* Quelques semaines plus tard, pour imposer le silence dans les rangs, M. Mitterrand affirmait qu'il n'était pas question *«d'ajouter la guerre à la guerre.»*

Le RPR et l'UDF ont été tout autant perturbés. Dès l'été encore, M. Alain Juppé expliquait devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale que *«si la France se bornait à rester sur le terrain humanitaire, elle n'arrêterait rien»* et que *«la logique de compromis»* flairait par trop *«la compromission.»* Après lui, M. François Fillon, spécialiste des questions militaires du RPR, soutenait *«qu'aucune solution militaire n'existe»*. Affirmation corroborée, jeudi encore, par M. Charles Pasqua. A l'UDF, M. Alain Lamassoure, chargé du dossier européen, se prononçait rapidement pour le déclenchement *«d'une frappe aérienne sélective et rigoureuse.»* Mais M. Giscard d'Estaing rejetait tout aussitôt *«toute solution militaire»*, conseillait d'être *«extrêmement prudent»* et se voyait conforter par Mme Simone Veil qui demandait *«de ne pas céder à l'émotion si douloureuse soit-elle.»*

Le PC troublé

Le Parti communiste paraît à son tour troublé. *«Seule une solution politique négociée avec tous les acteurs du conflit peut éteindre le feu»*, continuait d'expliquer jeudi *l'Humanité*. Toutefois, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, s'insurge contre ce raisonnement. *«Il est évident*, soutient-il, *que toute intervention politique doit pouvoir prendre appui sur une dissuasion militaire renforcée. Ceux qui parlent de solution politique en niant cette réalité sont au mieux des Ponce Pilate.»*

Depuis quelques jours, les choses sont manifestement en train de bouger. La tribune commune signée dans nos colonnes par MM. Julien Dray et Charles Millon pour dire *«non à l'abandon»* (*le Monde* du 22 décembre) était un premier signe. Il y a eu aussi lundi soir le meeting à la Mutualité rassemblant, entre autres, sur la même estrade MM. Michel Barnier (RPR), Claude Malhuret (UDF), Jean-Marie le Guen (PS), Jean-François Deniau (UDF). MM. Chirac et Rocard sont aujourd'hui d'accord pour une intervention militaire contre *«l'agresseur»* serbe.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, vient d'envoyer une lettre à M. Pierre Bérégovoy pour lui faire partager sa conviction *«qu'une très large majorité de députés souhaitent un engagement plus ferme et plus profond de la France en particulier et de l'Europe en général.»* Président de l'Internationale socialiste, M. Pierre Mauroy a demandé également que soient envisagées *«des mesures d'un autre type.»* Enfin, le bureau exécutif du PS, ressentant *«un besoin fort d'explication»* a souhaité mercredi soir que M. Roland Dumas ou M. Pierre Joxe viennent s'expliquer au plus vite devant lui. M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris, réclame une convocation urgente du Parlement.

L'éventualité d'une intervention militaire soulève toutefois beaucoup de *questions. Dans quel* cadre ? Même les plus européens ne croient plus à une intervention européenne. M. Jean-François Deniau n'envisage par exemple *qu'une coalition* entre la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie. Tout le monde admet, en tous cas, que la France, seule, n'a pas les moyens de s'engager directement dans un tel conflit. D'autres penchent pour un recours obligé au conseil de sécurité de l'ONU, alors que M. Rocard estime qu'il faudra bien se résoudre, quoi qu'on en pense, à une intervention directe et en première ligne des Américains.

Avec quels moyens ? La solution aérienne est aujourd'hui privilégiée. M. Jean-Michel Boucheron, *président de la commission de la* défense nationale de l'Assemblée nationale, a marqué mercredi sa préférence pour *«une intervention aérienne active»* pour *«frapper en direction de Belgrade, là où se trouve le gouvernement en place.»*

DANIEL CARTON

ALLEMAGNE

Le président Richard von Weizsäcker appelle à la tolérance envers les étrangers

Le président fédéral, M. Richard von Weizsäcker a lancé, dans sa traditionnelle allocution de Noël, un appel à ses concitoyens pour qu'ils fassent preuve *«d'humanité»* vis à vis des étrangers vivant en Allemagne. Dans cette adresse, qui devait être diffusée dans la soirée de jeudi, le président fédéral insiste sur la rôle joué par les travailleurs immigrés dans l'économie allemande, notant que ces derniers représentent 20 % du personnel hospitalier et presque la moitié des travailleurs de la métallurgie. M. von Weizsäcker s'est prononcé pour un assouplissement des règles concernant la naturalisation : *«Si nous rendions plus facile à ceux qui le souhaitent d'acquérir la nationalité allemande – avec peut-être la possibilité de conserver leur nationalité d'origine – cela améliorerait leur situation et rendrait plus aisée la cohabitation. Il y va de notre intérêt allemand»*, a-t-il déclaré.

En s'exprimant de la sorte, le président fédéral, qui jouit en Allemagne d'une grande autorité morale, prend le contre-pied des conservateurs de son parti, la CDU, qui ne voient de solution aux troubles xénophobes qui agitent le pays depuis plusieurs mois que dans un durcissement de la législation du droit d'asile.

□ **Chaînes lumineuses contre le racisme.** – Près de cent mille personnes ont participé, mercredi soir 23 décembre, à une nouvelle chaîne de lumières à Wuppertal, pour protester contre le racisme. Les manifestants ont formé une chaîne longue de plus de 14 kilomètres dans les rues de la ville, selon la police. Dans le même temps, quelque dix-huit mille personnes ont manifesté de la même façon à Wiesbaden, pour exprimer leur soutien aux étrangers vivant en Allemagne. – *(AP.)*

Le ministre de l'économie est en mauvaise posture

M. Jürgen Möllemann (parti libéral FDP), ministre de l'économie et vice-chancelier dans le gouvernement dirigé par M. Helmut Kohl, est en mauvaise posture. L'hebdomadaire *Stern* vient en effet de révéler que des lettres, signées par lui et portant l'en-tête de son ministère, avaient été envoyées à plusieurs entreprises de grande distribution pour promouvoir un système de jetons en plastique pour caddies produit par un cousin de son épouse.

L'explication avancée par le ministre, selon laquelle il aurait été abusé par un collaborateur disposant de lettres signées en blanc, n'apparaît pour l'instant pas suffisamment convaincante. *«Si M. Möllemann ne fournit pas au plus vite une meilleure explication, il n'a plus qu'à prendre son chapeau et s'en aller»*, a déclaré M. Johannes Nitsch, vice-président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag.

La démission du ministre est également demandée par l'opposition social-démocrate et même par quelques personnalités du FDP. M. Möllemann, qui se trouve jusqu'au 6 janvier en vacances dans les Caraïbes, *est candidat à la succession du comte* Lambsdorff à la tête du FDP, qui doit être décidée au printemps 1993. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***Accord d'association entre la* Bulgarie et la CEE.** – La Communauté européenne et la Bulgarie ont paraphé mardi 22 décembre à Bruxelles un accord d'association permettant un meilleur accès des produits bulgares au marché communautaire. C'est le cinquième accord de ce type signé entre la CEE et un pays d'Europe de l'Est. Les conditions offertes à Bucarest et Sofia sont cependant inférieures à celles consenties à la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

EUROPE

Une étude rendue publique pour la première fois

La direction du renseignement militaire français qualifie d'« impérialiste » l'état d'esprit de l'armée russe

M. Boris Eltsine a nommé, mercredi 23 décembre, le général Mikhaïl Kolesnikov chef d'état-major des forces armées russes. Agé de cinquante-trois ans et ancien chef d'état-major du commandant en chef de l'armée de terre russe, le général Kolesnikov remplace le général Viktor Doubynine, décédé. Cette nomination intervient alors que la direction du renseignement militaire français (DRM) a publié une étude qualifiant d'*« impérialiste »* l'état d'esprit des forces armées russes.



Si les armées de plusieurs pays d'Europe centrale et balkanique, anciennement communistes, se tournent de plus en plus vers l'OTAN, les forces armées russes, en revanche, ont conservé un état d'esprit *« impérialiste »* qui ne devrait pas *« rassurer forcément les nations occidentales »*. C'est, résumée à grands traits, l'appréciation que porte, sur les structures de défense en Europe de l'Est, la direction du renseignement militaire français (DRM) dans une étude récemment rendue publique.

La DRM, qui doit réunir quelque cinq cents spécialistes du renseignement lorsqu'elle sera complète sous les ordres du général Jean Heinrich, vient d'être créée. C'est la première fois que – sous le couvert d'une revue, *les Cahiers de Mars*, éditée par l'Association des élèves et anciens élèves de l'Ecole supérieure de guerre – l'une des synthèses de la DRM est diffusée. En France, de tels travaux restent généralement secrets, à la différence de ce qui se passe aux Etats-Unis, par exemple, où des notes de la Central Intelligence Agency ou de la Defense Intelligence Agency sont quelquefois publiées. A propos de l'Europe centrale et balkanique, la DRM note l'apparition de nouvelles doctrines d'emploi des forces qui, pour ce qui concerne principalement la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie, font une référence explicite à leur utilisation contre un ennemi intérieur ou en maintien de l'ordre public.

Des forces significatives au niveau régional

La professionalisation des forces, qui est souvent préconisée par les pays de la zone, se heurte en réalité à de nombreuses difficultés (coût élevé et recrutement de qualité médiocre), et les équipements sont déclassés ou immobilisés – ils ne sont pas pour autant détruits – davantage pour des raisons d'argent que par souci d'appliquer les accords sur le désarmement.

La DRM établit une distinction entre trois catégories de pays : 1) ceux (Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Pologne et Slovénie) où la volonté de changement doctrinal est réelle et où l'attrait d'un rapprochement avec l'OTAN est fort; 2) ceux (Albanie, Macédoine, nouvelle Fédération yougoslave et Bosnie) où l'incertitude est à la mesure de l'anarchie qui y règne; 3) le cas spécial de la Roumanie, où le conservatisme de l'état-major général limite les perspectives du renouveau.

A propos des forces armées unifiées de la Communauté des Etats indépendants, la DRM passe en revue diverses situations. S'agissant, d'abord, des forces nucléaires, dont le contrôle continue de faire problème, les officiers de renseignement français observent que la précision des armes s'est largement améliorée et, surtout, que les lanceurs mobiles (missiles SS-24 sur rail et SS-25 sur route) composent 70 % de l'arsenal total, au lieu de 20 % il y a seulement deux ans. Concernant les forces d'intérêt général, la DRM constate que certaines Républiques (l'Ukraine et la Biélorussie, notamment) alignent des panoplies classiques, terrestres et aériennes, qu'elle juge *« puissantes »* ou *« significatives au niveau régional »*.

Le cas de la Russie est plus complexe et *« beaucoup moins clair »*. Selon la DRM, en effet, *« le projet de doctrine élaboré par le haut commandement russe reflète encore les concepts soviétiques du passé »*, et, en particulier, *« il n'évoque pas formellement la disparition de la confrontation Est-Ouest »*. En outre, écrivent les auteurs de la note, *« on ne constate aucun changement dans des domaines essentiels, qui vont du concept global de sécurité à la promotion de la recherche scientifique et de la production militaro-industrielle »*. Forte, en 1995, de 1 500 000 hommes sous les armes et de 700 000 mobilisés, soit 1 % de la population, l'armée russe sera plus professionnelle.

« Le projet présenté, qui reflète les conceptions du haut commandement russe, reste encore trop proche des concepts de la période soviétique. Les esprits évoluent lentement et le corps des officiers russes reste profondément « impérialiste ». La nouvelle doctrine devrait servir les intérêts de la caste militaire et du complexe militaro-industriel, conclut la DRM. *Elle ne rassurera pas forcément les nations occidentales. »*

□ **POLOGNE : inculpation du général Kiszczak.** – Le général Czeslaw Kiszczak, ancien ministre de l'intérieur et haut dirigeant du Parti communiste à l'époque du général Jaruzelski, a été inculpé mardi 22 décembre dans le cadre de l'enquête sur la répression à la mine Wujek, où neuf mineurs avaient été tués lors de l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : annulation de la visite de l'ex-roi Michel.** – L'ex-roi Michel a décidé de *« reporter »* sa visite en Roumanie qui devait commencer jeudi 24 décembre à Timisoara, en raison, du *« nombre croissant de conditions mises par les autorités roumaines »*, a indiqué mercredi son bureau de presse dans un communiqué. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : l'Iran dénonce les « ingérences » étrangères.** – Le président iranien Rafsandjani a dénoncé, mercredi 23 décembre, les *« ingérences »* étrangères au Tadjikistan, alors que l'officieux *Teheran Times* a accusé *« la Russie et l'Ouzbékistan »* de soutenir les communistes revenus au pouvoir et dont *« les brutalités ne peuvent être comparées qu'aux exécutions de masse de l'époque stalinienne ou au massacre de la nation bosniaque »*. Des forces gouvernementales tadjikes ont lancé mercredi une nouvelle attaque contre les milliers de réfugiés qui tentent encore de se réfugier en Afghanistan, alors que les exécutions sommaires se poursuivaient dans la capitale, Douchanbe. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : un étudiant arrêté après la tentative d'assassinat de M. Svoboda.** – Un étudiant anarchiste, fils d'un juge de la Cour suprême tchèque, Petr Wohlmuth, a été arrêté après l'attentat manqué du 5 décembre contre le chef du parti communiste de Bohême-Moravie, M. Jiri Svoboda. Mais son avocat a démenti, mercredi 23 décembre, qu'il ait avoué sa responsabilité, comme l'avait affirmé le même jour l'agence CTK. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans notre article consacré à la nouvelle loi sur l'avortement en Hongrie (*le Monde* du 19 décembre), nous avons malencontreusement indiqué que des commissions médicales peuvent, pour des raisons de *« conscience »*, refuser une interruption volontaire de grossesse. Il n'en est rien. Cette clause de conscience s'applique uniquement aux médecins qui ne veulent pas participer à un avortement. Ils ne peuvent pas refuser à une femme le droit de subir une IVG.

ASIE

CAMBODGE

Les combats se poursuivent près de Battambang

Des tirs d'artillerie se sont poursuivis mercredi 23 décembre autour de Bavel, localité située à une quarantaine de kilomètres de Battambang, la principale ville de l'ouest du Cambodge, entre les Khmers rouges et les forces de Phnom-Penh. Les Nations unies, dont l'action se heurte de plus en plus à l'hostilité du Parti du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges), s'inquiètent en particulier des conséquences de ces combats sur les réfugiés, nombreux dans cette zone.

Les « no-go » de Thipadei

THIPADEI

de notre envoyé spécial

A une trentaine de kilomètres au sud-est de Battambang et à une dizaine au sud de la RN5, Thipadei accueille environ 4 000 rapatriés et *« personnes déplacées de l'intérieur »*. Ils vivent dans le provisoire. Leurs paillotes sur pilotis s'alignent le long de la piste qui contourne le mont Thipadei.

On les appelle les *« no-go »*, ceux qui, pour l'instant, ne peuvent se rendre nulle part. *« Il est possible d'aller collecter du bois de chauffage dans la montagne. Mais un seul sentier n'est pas miné »*, rapporte un vieil homme, amputé d'une jambe après avoir sauté, l'an dernier, sur une mine en Thaïlande, à proximité du camp de réfugiés où il végétait depuis douze ans. Alentour, des mines qui traînent encore dans les rizières ont fait récemment deux victimes.

Les 400 familles de rapatriés de Thipadei, revenues récemment de Thaïlande, ne peuvent pas rejoindre leurs villages, qui se trouvent en lisière de zones tenues par les Khmers rouges et qui sont minées. Ils se sont donc arrêtés dans cette localité où le HCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, leur offre une assistance. Les *« personnes déplacées »* sont là depuis un an ou deux, chassées de leurs hameaux par des combats. Elles attendent un hypothétique déminage pour y retourner.

Au petit matin, sur ce qui sert de place du marché, les habitants vendent, pêle-mêle, vieux habits, bananes, légumes et morceaux de viande couverts de mouches. *« On trouve des mines à deux kilomètres d'ici, dans les champs »*, affirme M. Thin Tom, chef de la police et maire-adjoint, qui vit de la fabrication de charrettes. Le lieutenant Din Chhay Li, chef-adjoint du bataillon local des CPAF (forces armées du régime de Phnom-Penh) a d'autres soucis en tête : *« Les soldats manquent de ravitaillement. Ils vont donc vivre avec leurs familles et, quand il y a une opération à mener, il est difficile de les rassembler. Donc, la sécurité n'est assurée qu'à 80 %. »* Tout ce monde vit chichement sans électricité ni eau courante, non loin d'un camp occupé par une section de « bérets bleus » malaisiens qui s'apprêtent à être relevés par des Tunisiens.

La hantise des mines

La province de Battambang, où se trouve Thipadei, doit accueillir un fort contingent de rapatriés de Thaïlande, une centaine de milliers sur un total de 350 000. Mais cette province est coupée en deux. L'ouest et le sud montagneux, frontaliers de la Thaïlande, sont occupés par les Khmers rouges, qui se sont entourés d'une ceinture de champs de mines. Le reste de la province est sous le contrôle des CPAF, mais les Khmers rouges sont également présents à l'est, entre la ville de Battambang et le Tonlé-Sap, le Grand Lac. De jour, la police de Phnom-Penh contrôle la RN5. Mais de nuit, les Khmers rouges la traversent à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la province.

« Quand un village est miné, on essaie de décourager les rapatriés de rentrer chez eux. Ils attendent donc dans le village voisin ou sur les pistes. Mais, même quand on leur fournit un lopin de terre, ils se demandent ce qui pourra bien leur arriver après les élections. La seule chose qui les rassure est de regagner leurs propres terres », explique un représentant du HCR, tout en ajoutant : *« Si la paix n'intervient pas au Cambodge, tout ce que nous y avons entrepris aura été une perte de temps. »*

A Phnom-Penh, M. Sergio Vieira de Mello, patron du HCR pour le Cambodge, admet volontiers que la situation à Thipadei est difficile. *« Mais c'est l'un des cas extrêmes. Quand le cessez-le-feu n'est pas respecté, le déminage est impossible, ce qui n'arrange rien »*, constate-t-il. Les CPAF contrôlent relativement la situation à Thipadei. Mais c'est une autre affaire à une dizaine de kilomètres plus loin, là où les rapatriés auraient dû être réinstallés.

Une centaine de familles seulement a pris le risque de vivre en zone d'insécurité, entre les Khmers rouges et les soldats de Phnom-Penh. En élevant quelques cochons et de la volaille, les autres attendent en bordure de piste une paix de plus en plus problématique. *« Nous devons leur fournir des rations alimentaires pendant 400 jours. Que se passera-t-il après ? »*, s'interroge un représentant du HCR. Nul n'en sait rien. Quoi qu'il en soit, les CPAF renforcent leurs positions à la limite des zones khmères rouges.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Diverses personnalités françaises auprès des « casques bleus » durant les fêtes.** – Au Cambodge devraient se succéder auprès du contingent français de l'ONU le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal et, enfin, le « patron » de la Force d'action rapide, le général Michel Roquejeoffre. En ex-Yougoslavie, devraient se succéder le général Jean Cot, commandant la Ire armée, Mgr Michel Dubost, vicaire général aux armées (qui célébrera la messe de Noël à Sarajevo), et ensuite l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées. En Turquie et en Arabie saoudite, le général Vincent Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, rendra visite aux soldats français qui protègent les Kurdes et les chiites.

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Le président Collor affirme qu'il ne démissionnera pas

Le président Fernando Collor de Mello, suspendu de ses fonctions et accusé de forfaiture et de corruption, a affirmé qu'il ne démissionnerait pas et qu'il irait jusqu'au bout, mercredi 23 décembre lors d'une conférence de presse. M. Collor avait récusé lundi ses avocats, ce qui avait entraîné le report au 29 décembre de son jugement devant le Sénat, initialement prévu pour le 22 décembre. Le président de la Cour suprême fédérale, M. Sydney Sanches, qui dirige la procédure contre M. Collor devant le Sénat, avait alors commis d'office un avocat pour assurer sa défense.

Lors de sa conférence de presse de mercredi, M. Collor a critiqué l'avocat commis d'office, Me Inocencio Martires Coelho, en mettant son impartialité en doute, et il a annoncé qu'il allait nommer un autre avocat. Ce nouvel avocat pourra être autorisé par le Sénat à prendre la parole lors du procès, mais la défense de M. Collor restera assurée par M. Martires Coelho, a-t-on indiqué de source judiciaire. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Trois policiers blancs seront jugés pour avoir battu à mort un automobiliste noir à Detroit

Un juge de Detroit (Michigan) a décidé, mercredi 23 décembre, que trois policiers blancs seront jugés pour avoir battu à mort un automobiliste noir, mais il a abandonné les charges criminelles contre un quatrième policier, un Noir, qui avait assisté au passage à tabac sans intervenir. Les faits s'étaient déroulés le 5 novembre devant une maison qui servait de lieu de rendez-vous pour les consommateurs de crack, produit dérivé de la cocaïne.

Malice Green, âgé de trente-cinq ans, avait été arrêté à un carrefour, extrait de sa voiture et battu, notamment avec une torche électrique. L'autopsie a démontré qu'il était mort des suites d'au moins quatorze coups à la tête. Dès le lendemain, le chef de la police de Detroit avait suspendu sans solde sept agents impliqués dans cette affaire, puis renvoyé quatre d'entre eux après leur inculpation.

A l'issue d'une semaine d'audiences préliminaires, le juge Alex Allen a confirmé mercredi l'inculpation pour meurtre de deux policiers, Larry Nevers et Walter Budzyn. Ils encourent une peine de prison à vie. Un troisième, Robert Lessnau, sera jugé pour *« agression »*. Il risque jusqu'à dix ans de prison. Le sergent Freddie Douglas, qui avait été inculpé au départ d'homicide involontaire pour n'avoir pas arrêté ses hommes, ne sera finalement poursuivi que pour le délit de *« négligence volontaire dans le cadre de son service »*. – *(AFP.)*

□ **M. Bill Clinton aurait achevé la composition de son cabinet.** – Le président élu se prépare à annoncer sa dernière série de nominations : Mme Zoe Baird devrait devenir à la justice la quatrième femme de la future administration, M. Mike Espy à l'agriculture le quatrième Noir et M. Federico Pena aux transports le deuxième hispanique. M. Clinton a également arrêté son choix pour le département de l'intérieur qui devrait être dirigé par M. Bruce Babbitt. L'attribution de ces quatre portefeuilles a été révélée mercredi 23 décembre par des responsables démocrates et des membres de l'équipe de transition qui ont tous réclamé l'anonymat. Les nominations officielles devraient être annoncées jeudi lors d'un point de presse de M. Clinton à Little-Rock (Arkansas). – *(AP.)*

□ **Inquiétude des organisations juives américaines face à la xénophobie en Allemagne.** – Les dirigeants de 65 organisations juives américaines et européennes réunies mardi 22 décembre à New-York à l'appel du Congrès juif mondial ont exprimé leur *« inquiétude »* face à la montée du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en Europe, en particulier en Allemagne, mais ont jugé *« inappropriées »* des mesures de boycottage du tourisme ou de l'économie de ce pays. Le président du Congrès juif européen, M. Jean Kahn, a rappelé que plus de 4 000 agressions visant des étrangers s'étaient produites en un an en Allemagne, faisant 17 morts et plusieurs centaines de blessés et que 77 sites juifs avaient été profanés ou détruits. M. Kahn a également qualifié d'*« extrêmement décevant »* le comportement des dirigeants allemands au cours des dix dernières années pour faire face à la montée de l'antisémitisme et aux difficultés d'intégration des juifs. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le discours de Noël de la reine diffusé avant l'heure

Le journal populaire britannique *The Sun* a publié, mercredi 23 décembre ce qu'il assure être le discours intégral devant être prononcé par la reine le jour de Noël. Cette « fuite », attribuée par un responsable du journal à un employé de la BBC, a suscité de nouvelles critiques sur le comportement des tabloïds. Le palais de Buckingham a qualifié cette publication de *« très regrettable »*. Selon la coutume, ce discours enregistré lundi par la BBC aurait dû rester confidentiel jusqu'au 25 décembre.

D'après la transcription du *Sun*, la reine assure que *« comme bien d'autres familles »* la famille royale *« a traversé des moments difficiles »* en 1992. Elle ne mentionne toutefois pas explicitement les problèmes conjugaux de ses enfants, notamment la séparation officielle, le 9 décembre, de Charles et Diana.

Admettant que le texte du *Sun* *« semble authentique »*, la BBC s'est dite *« très préoccupée »* par cette affaire. Elle a estimé que *« rien ne prouve qu'il y ait un lien entre cette fuite et quiconque à la BBC »* et a souligné que la distribution aux medias du texte du discours avait commencé dès mardi. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

Des « officiers perdus » signent un cessez-le-feu

Le colonel Gregorio Honasan, impliqué dans trois des sept tentatives de putsch contre l'ex-présidente Corazon Aquino (1986-1992), a quitté la clandestinité, mercredi 23 décembre, pour signer un cessez-le-feu avec Manille.

Plusieurs autres conjurés ont participé à la discrète cérémonie, où le secrétaire à la défense, M. Renato de Villa, représentait le gouvernement. Les deux parties se sont engagées à entamer en janvier les discussions en vue d'un accord de paix. La semaine dernière, le général José Maria Zumel, autre rebelle, avait signé un texte similaire. Le colonel Honasan est considéré comme le plus influent des « officiers perdus » philippins.

Le président Fidel Ramos a assuré qu'il examinerait les griefs des rebelles, pour la plupart regroupés au sein du RAM (Alliance révolutionnaire des masses, populiste de droite). Ces officiers réclament des réformes politiques, ainsi que la professionnalisation de l'armée. Depuis qu'il a succédé à Mme Aquino, M. Ramos a tenté de mettre un terme à trois rébellions que connaît le pays : outre celle du RAM, celle des communistes de la Nouvelle Armée du peuple (NAP, forte de 10 000 à 15 000 membres, avec qui un cessez-le-feu a été convenu pour Noël), et celle des musulmans du Front Moro de libération nationale (FMLN), dans le sud de l'archipel. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ZAÏRE

La ville de Goma pillée par des soldats mutins

Après Kisangani, la semaine dernière, ce sont deux villes de l'est du Zaïre, Goma et Rutshuru, qui ont été la cible, mardi 22 décembre, de soldats mutins. Selon la radio nationale, des éléments de la 411e brigade ont mis à sac le centre commercial de Goma, tirant à l'arme automatique sur tous ceux qui se trouvaient là. Trois personnes ont été tuées et sept autres blessées, lors de ces incidents.

Les gendarmes, puis la population, se sont joints au pillage, a indiqué la radio, sans préciser l'étendue des dégâts commis. De source informée, on affirme que la ville de Goma aurait été détruite à 90 %. Goma et Rutshuru se situent non loin de l'Ouganda, dans une zone frontalière où des combats opposent sporadiquement, depuis 1985, l'armée zaïroise et des rebelles se réclamant de feu Patrice Lumumba. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

L'accord entre les écologistes est déjà conclu dans près d'un département sur deux

Après cinq heures de négociations, les délégations des Verts et de Génération Ecologie, qui se sont retrouvées pour la première fois, mercredi 23 décembre, au nouveau siège de GE (1), ont préféré renvoyer au 4 janvier 1993 la publication de la première liste de leurs candidats communs aux élections législatives (*le Monde* du 24 décembre). Vingt-trois départements de métropole font l'objet d'accords globaux entérinés par les instances nationales : l'Allier, l'Ardèche, l'Aube, l'Aude, le Cher, la Corrèze, les Côtes-d'Armor, l'Eure, le Finistère, l'Indre, la Loire, le Morbihan, la Moselle, l'Orne, le Pas-de-Calais, les Pyrénées-Orientales, le Bas-Rhin, le Rhône, la Haute-Savoie, Paris, la Seine-Maritime, la Haute-Vienne et la Seine-Saint-Denis.

A cela s'ajoutent vingt-cinq autres départements dans lesquels un accord de répartition des circonscriptions est déjà intervenu, mais où les responsables des deux mouvements veulent procéder à d'ultimes vérifications avant de communiquer les noms des candidats.

Au total, plus de la moitié des cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions législatives font donc déjà l'objet d'un accord entre les anciens frères ennemis de l'écologie politique, et M. Jean-Jacques Porchez, délégué général aux élections de GE, ne désespère plus désormais de parvenir à une absence quasi totale de primaires entre les candidats des Verts et ceux des amis de M. Brice Lalonde.

Parmi les litiges subsistant, vingt-quatre départements ont demandé un arbitrage de la commission nationale prévue à cet effet par l'accord du 17 novembre. Mais on estime, de part et d'autre, que la formulation d'une telle demande vaut précisément acceptation, par avance, de l'arbitrage final que devront rendre les dirigeants nationaux dans les premiers jours de janvier. Ainsi, seule une vingtaine de départements pourraient encore poser quelques problèmes, et, pour huit d'entre eux, les responsables des deux partis écologistes *se sont proposés d'aller eux-mêmes sur le terrain*, dans les prochains jours, pour tenter de renouer les fils d'un dialogue qui, souvent, n'a encore *jamais pu être engagé*.

Etape décisive

L'étape décisive de la nouvelle entente des écologistes reste prévue pour la première semaine de janvier, date à laquelle les instances dirigeantes des Verts et de GE devront prendre leurs responsabilités, quelques jours seulement avant que les conseils nationaux des deux mouvements n'entérinent l'ensemble des candidatures. Les « écolos » devront aussi se déterminer, à cette occasion, par rapport aux récentes offres de services de formations considérées comme marginales, telles que l'Alternative rouge et verte ou le Mouvement de M. Harlem Désir, qui, tout *en ne leur prenant* que deux ou trois points, pourraient parfois leur barrer la route du second tour des élections.

Toutes ces échéances paraissent cependant facilitées par le fait que la famille écologiste a pris progressivement conscience de la réalité de sa vraie force électorale : un pourcentage de suffrages exprimés proche de 20 % ne se traduirait pas nécessairement pour elle par une entrée en force à l'Assemblée nationale, mais il pèserait sensiblement sur la double échéance des élections municipales et de la présidentielle de 1995.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le nouveau siège de Génération Ecologie est établi au 57, boulevard de La Villette, 75019 Paris. Tél. : 44-52-32-00.

Le retour au gouvernement de M. Bernard Tapie

Au secours du Parti socialiste

Suite de la première page

L'un et l'autre se sont substitués, lors des élections régionales, aux socialistes défaillants, enlevant ici – en Bourgogne – la présidence du conseil régional et manquant de peu là – en Provence-Alpes-Côte d'Azur – d'en faire autant.

M. Soisson a dû quitter le gouvernement pour avoir bénéficié, pense-t-on, du renfort du Front national. M. Tapie a fait de même après avoir été inculpé dans une affaire d'ordre privé. M. Bérégovoy a jugé que, dans un cas comme dans l'autre, les suspicions étaient illégitimes et que justice avait été rendue aux deux démissionnaires. *Il a choisi de croire que la suite* des événements avait innocenté le président de la région Bourgogne et il a décidé de ne pas tenir compte du jugement sévère porté sur l'ancien ministre de la ville par le juge Edith Boizette, qui, tout en rendant un non-lieu en sa faveur, n'en a pas moins estimé que *« la morale de la vie des affaires a été négligée et malmenée »* dans le litige l'opposant à M. Tranchant (*le Monde* du 23 décembre).

En rappelant au gouvernement le patron de l'Olympique de Marseille comme il avait rappelé le maire d'Auxerre, le premier ministre a pensé qu'il aurait tort de se priver des quelques rares atouts dont dispose encore la gauche en vue de sa campagne législative et, après avoir annoncé en mai qu'il apprécierait *« comme il convient »* la possibilité du retour de M. Tapie *lorsque la* justice se serait prononcée, il a prouvé que cette promesse n'était pas une simple clause de style.

La responsabilité que va assumer l'ancien député des Bouches-du-Rhône sera triple. Ministérielle d'abord. M. Tapie n'a guère eu les moyens de faire ses preuves au printemps dernier, puisqu'il est resté en fonctions moins de deux mois : il aura à peine plus de temps d'ici aux élections pour reprendre son *action* en faveur des jeunes des banlieues, dont il a fait sa spécialité depuis le lancement d'un premier Forum des citoyens il y a deux ans à Montfermeil. On attend toutefois de lui qu'il manifeste le souci prioritaire du gouvernement à l'égard des déshérités et sa volonté d'apporter des réponses concrètes aux difficultés que ceux-ci rencontrent dans leur vie quotidienne.



Convaincre M. Bernard Kouchner

Régionale ensuite. Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Tapie entend non seulement animer le groupe qu'il a constitué à l'assemblée régionale, mais aussi se représenter aux élec*tions législatives et, à terme*, briguer la mairie de Marseille. Il lui faut donc affirmer son autorité sur place à la fois face à M. Vigouroux, maire de la ville, qui, à l'évidence, ne souhaite pas lui abandonner le terrain, et face à la fédération socialiste, qui n'entend pas non plus lui faciliter la tâche.

Nationale enfin. Grand pourfendeur du Front national, qu'il voulait naguère ramener à moins de 10 % avant de reconnaître son échec, M. Tapie va redonner du tonus à la campagne de la gauche au moment où le PS est affaibli par les attaques portées contre son premier secrétaire et où le premier ministre tente de *s'imposer* comme le principal coordonnateur. Bon gré mal gré, les socialistes devront s'accommoder de la présence du patron de l'OM, même s'ils ont pris soin de prévenir mercredi, par la voix de M. Fabius, que le PS entend *« tenir toute sa place »*.

M. Tapie indique, dans *Libération*, qu'en *« bon soldat »* il se met à la disposition du premier ministre. Pour compléter l'organisation de la campagne et y intégrer un autre de ces *« apports extérieurs »* que le premier secrétaire du PS estime *« les bienvenus »*, reste à convaincre M. Bernard Kouchner de venir, lui aussi, au secours du PS. *Le ministre de la santé et de* l'action humanitaire, qui a salué d'un mot *(« Welcome back »)* le retour de M. Tapie, a confirmé, mercredi soir sur France 2, que, même s'il n'était pas candidat, il ferait activement campagne et qu'il irait donc, lui aussi, *« au charbon »*. Le dispositif de M. Bérégovoy se met en place.

THOMAS FERENCZI

[Né le 26 janvier 1943, à Paris, M. Bernard Tapie a suivi les cours de l'Ecole d'électricité industrielle de Paris. Après avoir notamment travaillé chez Panhard, il crée son propre groupe en 1979. Ce groupe rassemble successivement la Vie Claire (1980), Terraillon, l'Herbier de Provence, Toshiba France, Soleillou (1982), Testut Aequitas, Trayvou, Look (1983), Wrangler, Wonder, AMAP, Léonard, Soubitez (1984), Saft-Mazda, Karo, Ferme Saint-André (1985), Vivalp (1986-1989) et Tournus (1986), Grès Production Parfums, BT Communication (1987). M. Tapie devient président-directeur général de *Bernard Tapie Finance Holding, qui* regroupe la majorité des sociétés du groupe en 1987. A l'été 1990, il prend le contrôle d'Adidas, dont il envisage la cession au printemps 1992.

En 1988, M. Tapie est candidat aux élections législatives dans les Bouches-du-Rhône. D'abord battu, il est finalement élu lors du second scrutin qui suit l'annulation de l'élection, et siège à l'Assemblée nationale parmi les non-inscrits. Chef de file régional de la majorité présidentielle dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des élections de mars 1992, M. Tapie échoue face à M. Jean-Claude Gaudin (UDF), tout en le devançant dans les *Bouches-du-Rhône. Il devient cependant* ministre de la ville, le 2 avril 1992, dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Menacé par une inculpation dans l'affaire Toshiba-France qui l'oppose au député RPR Georges Tranchant, M. Tapie se démet de ses fonctions ministérielles le 23 mai. Inculpé le 27 mai, il bénéficie d'un non-lieu le 18 décembre, à la suite du retrait de la plainte du député RPR.]

Les déclarations du ministre

« Je suis un bon soldat »

M. Bernard Tapie a été reçu mercredi après-midi 23 décembre à l'hôtel Matignon par M. Pierre Bérégovoy. A l'issue de cet entretien, il a notamment déclaré, à propos de son éventuel retour au gouvernement : *« On a échangé nos points de vue parce que ce sont des choses qui se décident à deux. (...) Mon point de vue à moi, c'est de ne faire les choses que si on est digne de les faire et si c'est utile de les faire. »* Evoquant les circonstances de sa démission, il a rappelé : *« Personne ne m'avait obligé à partir quand je suis parti et, à l'époque, j'avais dit qu'il ne me semblait pas possible d'être inculpé et ministre. Maintenant que je ne suis plus inculpé, on a revu la question. »*

Interrogé dans *Libération* du 24 décembre sur ce qu'il aura le temps de faire en trois mois, M. Tapie déclare notamment : *« Mon retour, ce n'est pas une question de temps, c'est une question de cycle logique. Après un non-lieu, je retourne d'où je viens, c'est ça le symbole. Il resterait un jour d'ici aux élections, cela n'y changerait rien. (...) Cela n'est pas forcément pour trois mois, je ne me place pas dans cette optique. Méfiez-vous des matchs qu'on dit perdus d'avance. On est dans un monde de fous où tout peut arriver. Chirac qui distribue déjà les postes, ça me gonfle. »*

A propos de sa place dans le dispositif de campagne de M. Bérégovoy, M. Tapie précise : *« Je suis un bon soldat, je me mets à sa disposition et j'irai là où il veut. (...) Je n'ai pas eu en face de moi le premier ministre découragé qu'on raconte. Je l'ai trouvé gaillard, prêt à se battre et considérant que la bataille n'est pas perdue d'avance. »* L'ancien député ajoute que *« les socialistes doivent reprendre confiance, d'abord en eux »* après en avoir *« pris plein la gueule »*. A propos de M. Fabius, il indique : *« Il a vécu un moment très dur. C'est un coup de malchance. Personne ne la voyait venir, cette affaire du sang contaminé. Le gouvernement Chirac aurait pu être en place, cela se serait passé pareil. »*

Devant le bureau exécutif du PS, mercredi 23 décembre, M. Laurent Fabius a indiqué, selon M. Gérard Lindeperg, numéro deux du parti, qui rendait compte de la réunion, que *« les apports extérieurs seront les bienvenus »* mais que le PS devra *« tenir toute sa place »* dans la campagne. M. Lindeperg a ajouté que le PS refusait d'apparaître *« comme un bouc émissaire ou un repoussoir »*.

Une lettre de M. Léon Schwartzenberg

A la suite de notre article sur l'annulation par le Conseil d'Etat de l'élection de M. Léon Schwartzenberg comme conseiller régional dans les Alpes-Maritimes le 22 mars, nous avons reçu de l'intéressé la lettre suivante :

La suspension d'un an décidée à mon encontre par le Conseil d'Etat vient sanctionner une faute ou une négligence de M. Bernard Tapie.

Rappelons d'abord que j'ai accepté de conduire cette liste des élections régionales *pour faire face à la* menace lepéniste, à l'appel d'habitants et de la fédération socialiste des Alpes-Maritimes, indépendamment *de toute implication locale de* M. Bernard Tapie.

Contrairement à ce qu'on a pu laisser entendre, je n'ai dépensé pour toute ma campagne électorale que les deux tiers des sommes auxquelles j'étais autorisé.

J'ai été averti par lettre du 12 mai 1992 que, parmi ces dépenses, il fallait compter celles qui avaient été directement engagées et réglées par M. Bernard Tapie et qui devaient être intégrées dans mes comptes de campagne avant leur dépôt le 20 mai 1992. Le même courrier m'informait que ces dépenses avaient été ventilées entre trois sociétés du groupe Tapie – Financière Immobilière Bernard Tapie, Société Testut, Société *Bernard Tapie Services – de manière* à ne pas dépasser le plafond des 10 % du maximum des dépenses autorisées pour une même personne morale.

Le règlement n'est pas intervenu dans les délais prescrits, ce dont on peut s'étonner de la part d'un homme d'affaires aussi avisé que M. Bernard Tapie.

□ **RECTIFICATIF.** – Le budget adopté par le conseil régional de Franche-Comté n'est pas de 1,8 million de francs, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 23 décembre, mais de 1,8 milliard.

La clôture de la session extraordinaire

Le Parlement adopte définitivement la limitation du droit de licenciement

En vertu de l'article 30 de la Constitution, le président de la République, M. François Mitterrand, a décrété, mercredi 23 décembre, la clôture de la session extraordinaire qui avait débuté lundi 21 décembre. Au cours de cette dernière journée, cinq projets de loi ont été définitivement adoptés.

Au Sénat, après un accord conclu en commission mixte paritaire (CMP), le projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation a été adopté. Dans les mêmes conditions, les députés ont adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à l'état civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le juge aux affaires familiales.

Les députés ont également adopté, selon la procédure du vote bloqué demandée par le gouvernement, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS). Le texte, approuvé par les socialistes et communistes mais rejeté par l'opposition, reprend pour l'essentiel la version que l'Assemblée avait adoptée en nouvelle lecture, dans la nuit du 21 au 22 décembre, et qui prévoyait notamment *l'annulation de toute* procédure de licenciement non accompagnée de mesures de reclassement de salariés (*le Monde* du 23 décembre).

Les députés ont toutefois entériné deux nouveaux amendements, le premier ouvrant la possibilité aux chefs d'exploitation agricole d'asseoir leur cotisations sociales sur leurs revenus professionnels de l'année écoulée, le second précisant que le test de dépistage du virus HIV sera proposé lors de l'examen prénatal mais aussi lors de l'examen prénuptial.

Lors d'un vote à main levée, l'Assemblée *a, en outre*, adopté le projet de loi de finances rectificative pour 1993, rejeté au Sénat, en faveur de laquelle seuls les socialistes se sont prononcés, l'opposition et les communistes votant contre. Les députés ont enfin *adopté le projet* de loi instituant une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art sur lequel l'Assemblée et le Sénat n'avait pu parvenir à un accord en CMP. Seuls les socialistes ont approuvé le texte, *les communistes* s'abstenant et l'opposition ne prenant pas part au vote. D'autre part, les députés ont adopté en seconde lecture la proposition de loi organique relative à la déclaration du patrimoine des membres du Parlement que le Sénat avait *considérablement* modifiée, le 10 décembre, au point de vider le texte de sa substance.

M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, a *« regretté la pudeur du Sénat dès que l'on aborde ce genre de sujet ainsi que toute mesure destinée à améliorer l'image des hommes politiques »*. Les députés ont rétabli la proposition de loi dans sa version issue de la première lecture à l'Assemblée qui avait déjà sensiblement édulcoré le texte initial.

En vertu de l'article 46 alinéa 4 de la Constitution, qui précise que les lois organiques relatives au Sénat doivent être votées dans les mêmes termes par les deux Assemblées, l'examen de cette proposition destinée à améliorer la transparence de la vie politique est, pour l'instant, bloqué en raison du désaccord entre les deux Assemblées.

F. B.

Le contrat d'union civile partiellement ressuscité

En adoptant définitivement, mercredi 23 décembre, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), l'Assemblée a partiellement ressuscité la *proposition* de loi sur le contrat d'union civile que des députés socialistes, MM. Jean-Michel Belorgey (Allier), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Jean-Yves Autexier (Paris), avaient jusque-là vainement tenté de faire aboutir. Introduits en première lecture à l'Assemblée, puis supprimés par le Sénat avant d'être à nouveau validés par les députés, deux amendements au projet DMOS traitent en effet de la situation des couples de « cohabitants », c'est-à-dire essentiellement homosexuels, en butte aux difficultés sociales provoquées par le drame du sida.

Le premier amendement, retouchant une loi sur le logement datant du 6 juillet 1989, permet le maintien dans les lieux en cas de disparition de l'un des deux cohabitants. La seconde mesure précise qu'une personne qui *« vit depuis une durée fixée par décret en Conseil d'Etat avec un assuré social et se trouve à sa charge effective, totale et permanente »* peut bénéficier de la couverture sociale de son conjoint en cas de décès de celui-ci. Soutenu par Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, l'amendement permettant le maintien dans les lieux du cohabitant avait, jusqu'à la dernière minute, soulevé des réticences extrêmement vives dans certains secteurs de la fonction publique d'Etat en raison des abus qui pouvaient en découler.

M. Jean-Pierre Pouliquen, président du Collectif pour le contrat d'union civile, reconnaît que cet amendement peut *« donner lieu à des dérapages »*, notamment dans les situations où des ascendants ou des descendants viennent *« récupérer »* l'appartement loué par la personne décédée. Aussi estime-t-il nécessaire que le décret en Conseil d'Etat qui est appelé à préciser les modalités d'application de cet amendement exclut les ascendants et les descendants du bénéfice du maintien dans les lieux. En tout état de cause, compte tenu des réserves, voire de l'hostilité, que soulève à droite cette idée d'union civile, celle-ci n'a de chances d'entrer dans les faits que si le conseil d'Etat se prononce avant mars 1993.

F. B.

En Haute-Normandie

L'addition des voix du PS et du Front national entraîne le rejet du budget régional

ROUEN

de notre correspondant

Le conseil régional de Haute-Normandie a rejeté, jeudi 24 décembre, *par 23 voix contre 20 et 12 abstentions* le projet de budget primitif que lui avait présenté son président, M. Antoine Rufenacht (RPR). Face à *l'opposition conjuguée de la* gauche, des écologistes et de l'extrême droite, M. Rufenacht n'a pu obtenir en fin de discussion que *l'abstention* des groupes communiste (5 élus) et écologiste (4 Verts et 3 GE), alors que le PS (14 élus), le FN (8 élus) et M. Bernard Frau (ex-GE) ont maintenu leur vote négatif. L'UPF (19 élus) n'a reçu que le renfort de l'élu de la liste Chasse, Pêche, Nature, Traditions.

D'un montant de 2,1 milliards de francs, en diminution de 2,1 % par rapport à 1992, le projet de budget était marqué par le souci de M. Rufenacht d'en réduire sensiblement le financement par l'emprunt, qui diminuait de 25 %, passant de 687,1 millions en 1992 à 515,4 millions. La pression fiscale devait augmenter de 19 %.

Pour répondre favorablement à diverses exigences des écologistes et du Parti communiste, M. Rufenacht avait accepté en cours de discussion d'accroître le budget de 28,3 *millions de francs*. Les écologistes se sont cependant dits déçus par le refus de l'exécutif de prendre en considération plusieurs *dispositions* dans le domaine ferroviaire et routier.

Dénonçant la baisse des crédits consacrés à l'agriculture (– 35 %), aux lycées (– 12 %) et au développement économique (– 9 %), les socialistes ont également sévèrement critiqué la progression des crédits de communication et de représentation, concluant que *« la région est en train de devenir l'outil électoral du RPR »*.

ÉTIENNE BANZET



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Des dizaines d'enfants pourraient être atteints par la maladie de Creutzfeld-Jakob

Un rapport de l'IGAS sur les conséquences des traitements par hormone extractive

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, a rendu public, jeudi 24 décembre, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les conséquences du traitement par l'hormone de croissance extractive. Cette hormone, produite à partir de collectes sur des cadavres humains, ne doit pas être confondue avec l'hormone de croissance produite, elle, par génie génétique. Des dizaines d'enfants traités avant l'été 1985 pourraient être atteints par une maladie mortelle, la maladie de Creutzfeld-Jakob.

Le rapport de l'IGAS fait suite, après les révélations faites dans ses colonnes (*le Monde* du 7 février), à des investigations réalisées par quatre membres de l'inspection entre le 1er août et le 31 octobre (1). Il révèle que si, durant la période 1973-1982, l'ensemble des hypophyses nécessaires à l'extraction de l'hormone (soit 78 370) a bien été collecté en France, la situation a été différente entre 1983 et 1988, puisque plus de la moitié des 121 535 hypophyses collectées provenaient de Bulgarie et accessoirement de Hongrie.

Ce document souligne la *« morbidité particulièrement importante »* observée en France puisque notre pays compte autant de cas que l'ensemble de ceux actuellement recensés à l'étranger. Rien ne permet, encore aujourd'hui, de trancher entre les différentes hypothèses : virulence ou pouvoir contaminant plus élevé des agents transmissibles, inoculation de quantités plus importantes d'agents potentiels, etc.

Le rapport de l'IGAS est critique en ce qui concerne les dispositifs français de traitement par hormones de croissance. Il souligne notamment *« le cadre juridique et organisationnel imparfait »*, les *« ambiguïtés de l'Association France-hypophyse »*, *« les carences du contrôle de l'Etat »* et *« l'absence de statut »* de l'hormone de croissance, *« médicament qui n'a jamais fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché »*.

Il signale, d'autre part, *« les erreurs de la collecte des hypophyses »*, qui, mieux organisée, *« aurait dû permettre d'assurer les besoins dans les meilleures conditions de sécurité »*. Les précautions étaient également *« manifestement insuffisantes »*, en ce qui concerne la méthode de fabrication mise en œuvre à l'Institut Pasteur de Paris et le rapport recense les *« dysfonctionnements en matière de conditionnement et de distribution du produit final »*.

Au terme de leur critique (informations médicales excessivement rassurantes et lacunaires, absence de transparence), les auteurs du rapport ne peuvent conclure de manière définitive quant à l'origine précise de la contamination, compte tenu notamment de l'absence de documents permettant une analyse complète et objective. Le risque le plus élevé de contamination semble lié à l'utilisation de l'hormone de croissance extractive fabriquée entre 1984 et juin 1985. *« La détermination du nombre de patients traités par hormone de croissance extractive qui risquent d'être frappés par la MCJ n'est pas possible »*, écrivent les auteurs, qui estiment très contestable que l'hypothèse selon laquelle un seul lot produit à partir d'hypophyses bulgares serait à incriminer.

Les auteurs rappellent enfin que 1 698 enfants ont été traités avec de l'hormone extractive avant l'été 1985, date à partir de laquelle une nouvelle méthode d'inactivation a été mise en œuvre. Près d'un millier d'enfants ont été traités entre 1984 et juin 1985, période où le risque de contamination a été le plus élevé.

J.-Y. N.

(1) « Rapport sur l'hormone de croissance et la maladie de Creutzfeld-Jakob » par J.-M. Clément, F. Lalande, L. Reyrole et L. C. Viossat.

Une affection dégénérative mortelle

C'est en 1985 que l'on a établi que les enfants traités par un certain type d'hormone de croissance, dite « extractive », pouvaient, de manière rarissime pensait-on alors, être atteints d'une affection dégénérative toujours mortelle, connue sous le nom de maladie de Creutzfeld-Jakob (MCJ), du nom des deux neurologues qui l'avaient identifiée au début du siècle.

On peut définir schématiquement cette maladie comme une encéphalopathie. Il est acquis, depuis une vingtaine d'années, qu'elle peut être transmise par des agents infectieux atypiques, dénommés « virus lents » ou « prions » dont on sait seulement qu'ils sont transmissibles et que leur durée d'incubation peut aller de deux à quarante ans.

L'hypothèse d'une transmission de la MCJ à partir de l'hormone de croissance extractive pouvait toutefois être avancée, compte tenu de l'origine de ce produit, isolé à partir des glandes hypophyses de cadavres humains. Au début de son utilisation, ce risque apparaissait minime, par comparaison avec les graves séquelles qu'entraînaient chez les enfants concernés les déficits graves en hormones de croissance.

Ces déficits se caractérisaient, évidemment, par des retards dans le développement staturo-pondéral (la taille à l'âge adulte se situant entre 1,30 m et 1,50 m), mais aussi par des troubles métaboliques (accidents hypoglycémiques en particulier). L'urgence, l'enthousiasme des spécialistes et la demande des familles firent, dans tous les pays, que l'on n'hésita guère à mettre en œuvre ce traitement hormonal substitutif.

On estime à près de 1 500 le nombre des enfants qui, en France, ont été traités par cette hormone entre le début des années 70 et jusqu'en 1985. En 1988, les responsables français de la santé ont autorisé la mise sur le marché de la première hormone de croissance fabriquée à partir des techniques du génie génétique et, a priori, exempte de contamination.

La publication, dans la presse scientifique, d'une possible corrélation entre l'utilisation de l'hormone de croissance extractive et l'apparition d'une MCJ avait provoqué une vive émotion dans les milieux médicaux spécialisés (*le Monde* du 8 juin 1985), suivie, dans certains pays, de l'interdiction de son utilisation. D'autres pays, en revanche, ont continué de l'autoriser : la Suisse, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège et Israël. Ce fut aussi le cas de la France, où les responsables sanitaires décidèrent de faire détruire les produits potentiellement contaminés et, parallèlement, de mettre en œuvre une nouvelle procédure de purification (inactivation à l'urée), afin de se donner toutes les chances de réduire les risques potentiels d'infection.

JEAN-YVES NAU

JUSTICE

Quinze jours après le décès de Pierre Bezio

M. Pierre Truche est nommé procureur général près la Cour de cassation

Procureur général près la cour d'appel de Paris depuis 1988, M. Pierre Truche a été nommé, mercredi 23 décembre, en conseil des ministres, procureur général près la Cour de cassation. Il succède ainsi à Pierre Bezio, décédé le 9 décembre à l'âge de soixante-huit ans. D'autre part, M. Claude Jorda, procureur général à Bordeaux, a été nommé procureur général à Paris.

Depuis la disparition de Pierre Bezio, le nom de M. Pierre Truche était cité avec insistance pour les fonctions de procureur général près la Cour de cassation, mais les discussions se poursuivaient en raison de l'importance de cette nomination : il s'agit de désigner le plus haut magistrat du parquet qui représente le ministère public auprès de la Haute Cour de justice.

Le vote par l'Assemblée nationale de la mise en accusation de M. Laurent Fabius, de M. Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix dans l'affaire du sang contaminé imposait cependant une décision rapide : l'ordonnance de 1959 qui régit le fonctionnement de la Haute Cour dispose en effet que le président du Sénat doit communiquer *« sans délai »* la résolution au procureur général près la Cour de cassation afin qu'il puisse la notifier au président de la Commission d'instruction de la Haute Cour. Dans l'attente de la nomination du nouveau procureur général, la procédure était donc momentanément retardée.

L'absence de procureur général bloquait en outre quarante-cinq nominations de procureurs et de substituts : depuis le 16 octobre, en vertu des nouvelles dispositions contenues dans le statut de la magistrature, toutes les nominations du parquet, à l'exception des emplois de procureurs généraux, doivent être examinées par la commission consultative du parquet, qui est présidée par le procureur général près la Cour de cassation.

« La liberté de conscience »

M. Truche, qui a adhéré au Syndicat de la magistrature à sa fondation, en 1968, est un magistrat dont les qualités sont louées y compris par ses adversaires. Son dynamisme avait été remarqué dès son passage au parquet de Lyon, où il avait notamment eu la charge de requérir dans le procès de l'incendie du « 5-7 », en 1972, et dans l'affaire des fausses factures de Lyon, en 1974. Son nom restera cependant attaché au procès de Klaus Barbie. M. Truche, qui avait suivi toute l'instruction en tant que procureur général, a occupé le siège du ministère public lors du procès contre l'ancien nazi, en 1988. Deux ans auparavant, il s'était fermement opposé à la chambre criminelle de la Cour de cassation parce qu'elle avait inclu les résistants et non plus seulement les populations civiles dans sa définition du crime contre l'humanité. *« En voulant réprimer comme crimes contre l'humanité tous les actes inhumains, but louable, la Cour de cassation a été amenée à faire un catalogue dans l'horreur »*, soulignait-il alors.

M. Truche, qui s'est engagé en faveur du développement des peines de substitution et de la médiation pénale, a également été l'un des artisans du rapport de la commission « Justice pénale et droits de l'homme » présidée par Mme Mireille Delmas-Marty. Instituée en 1988 par M. Pierre Arpaillange, cette commission avait dessiné une architecture procédurale novatrice qui dénonçait le cumul, dans les mains du juge d'instruction, des fonctions d'enquête et des fonctions juridictionnelles. A cette occasion, le procureur général de la cour d'appel de Paris avait signé un texte qui préconisait une réforme du statut du parquet : dans son chapitre sur le ministère public, le rapport affirmait en effet vouloir substituer à *« l'obligation de conformisme »* des magistrats du parquet une véritable *« liberté de conscience »*.

ANNE CHEMIN

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras de 1957 à 1959, à Dijon de 1959 à 1961, puis à Lyon. Il poursuit alors sa carrière au parquet de Lyon en devenant premier substitut en 1969 et procureur-adjoint en 1973. M. Truche part ensuite pour Bordeaux où il devient, en 1977, directeur des études à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) puis directeur-adjoint. En 1978, il quitte l'ENM pour Grenoble où il est nommé avocat général près la cour d'appel. En 1982, il devient procureur de la République à Marseille. Nommé procureur général près la cour d'appel de Lyon en 1984, M. Truche est procureur général près la cour d'appel de Paris depuis 1988.]

[Né le 16 février 1938 à Bône (Algérie), M. Claude Jorda, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, succède à M. Pierre Truche au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. Nommé magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice en juillet 1966, M. Jorda est secrétaire général de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) en 1970. Il devient sous-directeur au ministère de la justice en 1976, puis directeur-adjoint de l'ENM, chargé de la direction des stages, en 1978. Nommé en mai 1979 vice-président au tribunal de grande instance de Paris, en service détaché, M. Jorda devient le 12 janvier 1982 directeur des services judiciaires au ministère de la justice, avant d'exercer, à partir du 24 septembre 1985, les fonctions de procureur général à Bordeaux.]

Le représentant du ministère public à la Haute Cour

Le parquet est « indivisible », mais le rôle du procureur général près la Cour de cassation est très particulier. La principale fonction des procureurs près les tribunaux et procureurs généraux près les cours d'appel est d'exercer l'action publique et, dans cette mission, ils sont hiérarchiquement soumis au ministre de la justice.

La situation est très différente pour le procureur général près la Cour de cassation, qui n'est jamais chargé d'engager les poursuites. Il est donc plus proche des magistrats du siège de la Cour de cassation dans la mesure où il a le même souci de contrôle de la légalité des décisions soumises à la censure de la Cour dans une procédure où, sauf quelques cas particuliers, il n'est pas l'auteur du pourvoi. Ainsi, à l'audience, il donne librement son opinion sous forme de « conclusion » car il est réputé totalement indépendant du ministère de la justice, et la tradition lui permet d'assister aux délibérations.

Bien qu'il soit au grade le plus élevé du parquet, le procureur général près la Cour de cassation n'a pas autorité sur les procureurs généraux placés auprès des cours d'appel, mais il règne sur le parquet de la haute juridiction, qui est composé d'un premier avocat général et de vingt et un avocats généraux qui le représentent dans les différentes chambres. Il préside cependant la commission de discipline des magistrats du parquet. Enfin, s'il n'a pas pour mission d'engager des poursuites, le procureur général près la Cour de cassation peut exceptionnellement être amené à soutenir l'accusation lorsqu'il représente le ministère public devant la Haute Cour de justice.

M. P.

La polémique après le procès des accusés du meurtre de Céline Jourdan

M. Michel Vauzelle souhaite des explications sur l'attitude du procureur Weisbuch

Dans un communiqué diffusé mercredi 23 décembre, le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, a annoncé qu'il avait demandé au procureur général de Lyon de recueillir les explications de M. Paul Weisbuch sur le contenu de ses propos dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *VSD*, publiés parmi une série d'articles sur le procès de Grenoble jugeant les accusés du meurtre de Céline Jourdan. Procureur de la République de Digne à l'époque des faits, M. Weisbuch avait personnellement dirigé l'enquête menée à La-Motte-du-Caire, en faisant notamment réaliser une reconstitution filmée pendant la garde à vue après les « aveux » de Richard Roman. C'est à ce titre qu'il avait été longuement interrogé, au début de l'audience de la cour d'assises de l'Isère.

Selon l'entretien téléphonique publié par *VSD*, M. Weisbuch reste convaincu de la culpabilité de Roman et accuse l'avocat général, Michel Legrand, de *« forfaiture »*, lui reprochant d'être *« passé à l'ennemi »* en demandant son acquittement. *« C'est un collabo »*, ajoute notamment le magistrat, en estimant qu'il a été *« piégé »* et *« trahi »* par l'avocat général.

M. Paul Weisbuch devait toutefois démentir des propos qui lui sont *« fallacieusement prêtés »* par l'hebdomadaire. Me André Soulier, chargé de défendre ses intérêts, souligne l'*« indignation »* de son client, qui s'interroge, toutefois, *« à propos d'une campagne de presse visant à désigner des boucs émissaires dans la magistrature et la gendarmerie »*. Ce démenti répond à la menace du ministre de la justice de saisir la commission de discipline du parquet pour *« manquement à l'obligation de réserve »*. Le rédacteur en chef de *VSD*, Jean-Pierre Robert, nous a déclaré : *« Nous maintenons l'intégralité des propos que nous reproduisons. Il s'agit d'une interview par téléphone, enregistrée par une journaliste professionnelle, qui a indiqué au procureur que ces propos étaient enregistrés en vue d'être publiés. »*

DROGUE

Les suites du rapport Broussard sur la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants

Le premier ministre juge complémentaires les actions de M. Kouchner et de M. Quilès

Au cours d'une conférence de presse jeudi 24 décembre, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, devait notamment réagir sur la polémique suscitée par la présentation du rapport du préfet Robert Broussard sur la lutte contre la drogue (le Monde des 23 et 24 décembre). A Matignon, on estime qu'il n'y a pas de conflit entre M. Kouchner et M. Quilès sur l'action à conduire pour lutter contre la drogue.

Le gouvernement, estime le chef du gouvernement, dispose de deux méthodes d'intervention : l'une est la prévention, la médecine, la lutte contre le sida, l'aide aux toxicomanes, elle est mise en œuvre par le ministère de la santé; l'autre est la répression, elle est mise en œuvre, souligne-t-on, avec beaucoup de travail et de volonté, par le ministère de l'intérieur. A Matignon, on estime en effet que le rapport Broussard est le fruit d'un travail de fond. M. Bérévogoy pense, comme M. Quilès, qu'il ne doit pas y avoir de petite délinquance intouchable, car ce sont les réseaux de « dealers » qui donnent sa force au trafic de drogue. Le premier ministre n'entend donc pas sacrifier une action à l'autre : la médecine ne doit pas empêcher la lutte contre le trafic, mais la lutte contre le trafic ne doit pas ignorer le travail médical.

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, avaient chacun tenté, le mercredi 23 décembre, d'éteindre la polémique suscitée par la présentation du rapport du préfet Broussard. Invité du journal de 20 heures sur France 2, le ministre de la santé et de l'action humanitaire avait assuré qu'*« il n'y a pas de polémique »*. *« Il n'y a pas de problèmes entre Paul Quilès et moi »*, avait-il ajouté, insistant sur la complémentarité des actions d'information, de prévention et de prise en charge sanitaire d'une part, et de répression d'autre part.

Le ministre de l'intérieur avait tenu, en d'autre termes, un discours similaire à celui du ministre de la santé. Lors de l'inauguration d'un bureau de police à Chambéry-le-Haut (Savoie), le 23 décembre, M. Quilès avait affirmé que M. Kouchner et lui-même étaient *« en phase »*. *« Il s'occupe de la santé des toxicomanes et de leur réinsertion, je m'occupe de la dissuasion et de la répression »*, avait-il déclaré.

On confirmait par ailleurs, jeudi 24 décembre, au cabinet du ministre de la santé, qu'il y avait bien eu, mardi 22 décembre, un *« échange de correspondances »* sous la forme d'une lettre envoyée par M. Kouchner au premier ministre et à M. Quilès, mais on ajoutait que, *« mesure par mesure, il n'y a pas de divergence »* entre les plans d'action des deux ministères. Aucune demande d'arbitrage n'a donc été envoyée à Matignon, nous a-t-on précisé.

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour le compte du ministère de l'intérieur (1) les 22 et 23 décembre, alors que la polémique battait son plein, 78 % des Français se déclarent favorables au maintien de l'interdiction totale de la vente et de la consommation de drogues, y compris du haschisch, ainsi qu'au renforcement de la lutte contre leur usage. Si 17 % des personnes interrogées se prononcent pour l'autorisation de la consommation de haschisch et, dans le même temps, pour le maintien de l'interdiction totale des drogues dures, 19 % souhaitent en revanche voir levée l'interdiction sur la vente, afin de supprimer le trafic. 78 % des personnes interrogées approuvent « tout à fait » (51 %) ou « plutôt » (27 %) le choix de placer la lutte contre la drogue au premier rang des priorités policières, 9 % le désapprouvent « plutôt » et 7 % « tout à fait ».

(1) Réalisé les 22 et 23 décembre, sur un échantillon national de huit cents personnes âgées de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas.

EN BREF

□ **La catastrophe de Furiani : l'auteur présumé d'un détournement de fonds est écroué.** – Soupçonné d'avoir détourné une partie des sommes destinées à l'Association d'aide aux victimes de la catastrophe du stade de Furiani, qui avait fait 15 morts et 1 650 blessés le 5 mai, Christian Habran, âgé de vingt-quatre ans, a été inculpé de détournement de fonds, mercredi 23 décembre à Bastia (Haute-Corse), et écroué. Bénévole de cette association, Christian Habran aurait dérobé des chèques pour les virer sur les comptes d'amis ou de membres de sa famille. Le montant de l'escroquerie atteindrait près de 1 million de francs. La concubine et la mère du jeune homme avaient été inculpées de complicité d'escroquerie, le 22 décembre, et laissées en liberté sous contrôle judiciaire.

□ **Interpellation de trois adolescents après l'incendie du lycée Robert-Schuman de Colombes.** – Après l'incendie du lycée Robert-Schuman, à Colombes (Hauts-de-Seine), le 1er décembre (*le Monde* du 4 décembre), trois adolescents interpellés le lundi 21 décembre par la police judiciaire ont été déférés, le 23 décembre, au parquet du tribunal de Nanterre. L'un d'eux, âgé de dix-huit ans, aurait agi pour se venger de ne pas avoir été admis dans l'établissement. Ils est soupçonné d'avoir pénétré dans le lycée en compagnie d'un complice, âgé de dix-neuf ans, et d'avoir allumé deux foyers à l'aide d'acétone. Le troisième adolescent interpellé est soupçonné d'avoir mis sa voiture à la disposition des deux autres.

□ **L'humoriste Pierre Palmade inculpé dans une affaire de drogue.** – L'humoriste Pierre Palmade a été inculpé, mardi 22 décembre, d'infraction à la législation sur les stupéfiants par Mme Sabine Foulon, juge d'instruction au tribunal de Paris. Il a été laissé en liberté. Cette inculpation fait suite à celle de cinq autres personnes, le 28 novembre. Gérard Stoltz, soupçonné d'être un fournisseur de cocaïne dans les milieux du *show-business* parisien, et quatre consommateurs-revendeurs avaient *été inculpés et placés sous mandat* de dépôt par le juge d'instruction.

□ **RUGBY : mort de l'ancien international béglais André Moga.** – André Moga est mort à soixante et onze ans, mercredi 23 décembre à Bordeaux, des suites d'une hépatite. Président du club de Bègles-Bordeaux depuis 1958, André Moga était l'une des grandes figures du rugby français d'après-guerre. Il avait signé, en 1937, sa première licence à Bègles, avec qui il a remporté la Coupe de France en 1949. Sélectionné dans le Quinze de France entre 1946 et 1949, André Moga a été membre du comité directeur de la Fédération française de rugby de 1966 à 1991 et vice-président jusqu'au départ de son président, Albert Ferrasse, en 1991.

CULTURE

CINÉMA

La danse de l'indépendance

Le récit faussement mélodramatique de la vie d'une comédienne indienne servi par une réalisation flamboyante


LES FILMS DE L'ATALANTE

Les codes et poncifs des productions musicales indiennes détournés dans un film dénonciateur.

BHUMIKA
de Shyam Benegal

A moins d'être voyageur, ou d'avoir fréquenté jadis quelques salles spécialisées, on ne sait pratiquement rien du cinéma indien – sinon qu'il reste, en quantité de films produits et en nombre de spectateurs, l'un des premiers au monde. *Intellectuel bengali*, Satyajit Ray a réalisé des chefs-d'œuvre, mais fort peu représentatifs du cinéma du sous-continent. La laborieuse découverte, en France, d'un autre géant du Bengale, Ritwik Ghatak (*Etoile cachée*, *Suvarnarekha*) ne comble guère cette lacune, tant la «griffe» de l'auteur, ici aussi, singularise les films. D'où le *premier mérite de Bhumika*, fenêtre sur ce territoir gigantesque et méconnu.

Le film (dont le titre signifie *le Rôle*, mais le distributeur a préféré le snobisme du mot étranger à la simplicité), s'il raconte la vie d'une actrice de cinéma et constitue donc à double titre un témoignage sur les usines à rêves de Bombay, s'ouvre sur de bien plus vastes perspectives. Des années 40 aux années 70, c'est une histoire de l'Inde qui *prend forme peu à peu, dans un* tourbillon de changements d'époques, de couleurs et de musiques, extraordinairement maîtrisé par un grand cinéaste, auteur de quinze films de fiction (ainsi que de documentaires et de séries télévisées) depuis 1974, mais jusqu'à présent jamais diffusés dans nos contrées.

Machines de guerre contre la morale conformiste

Tandis que, de loin en loin, la radio répand les informations qui permettent se situer les événements dans le temps, les tribulations de la vedette de l'écran (interprétée par Smita Patil, éblouissante) convoque ainsi une entraînante kyrielle de personnages. Ça chante et ça danse, ça pleure et ça sourit et séduit et s'étonne, c'est la grande revue de détail des travers de la société indienne. Le paradoxe du comédien (de la comédienne) permet de disséquer les oppressions, les hypocrisies et les renoncements.

Dénonçant le système des castes, le poids de la famille, l'avilissement des femmes, le cynisme politique, la puissance de l'argent s'ajoutant aux sujétions traditionnelles, *le cinéaste montre et* raconte «de l'intérieur». Faisant mine de jouer le jeu des films populaires en hindi, Benegal s'empare des codes et poncifs du mélo, pour en faire des machines de guerre contre la morale conformiste ordinairement véhiculée par ces productions sentimentales, musicales et bariolées.

Au fil d'un récit complexe, et pourtant toujours limpide, Shyam Benegal filme avec une tendresse sensuelle son héroïne, mais multiplie les portraits de genre, avec de bonnes doses de vitriol réservées aux différentes figures de mâles. Virtuose chorégraphe des images et des sons, il harmonise les séquences mélancoliques, humoristiques et polémiques sans jamais perdre l'élan. *Bhumika* jongle si bien avec les colorations de la pellicule, les tonalités musicales et les styles cinématographiques qu'il devient, à travers ce combat pour la liberté, bien plus qu'un portrait de femme, l'image riche et profonde d'un monde.

JEAN-MICHEL FRODON

ARTS

Tristesse de la chair

Suite de la première page

De style en style, de gravures sur bois et huiles sur toiles, Vallotton a exercé et justifié tout à la fois sa méchanceté, passant en revue genres et motifs afin de leur faire subir chaque fois l'épreuve du dessèchement et de la glaciation.

Sans doute peut-on définir son œuvre selon la chronologie, de la période des années 90 au néo-classicisme des années 1900 et à l'éclectisme strident des dernières années – il meurt à soixante ans, en 1925. Sans doute convient-il de dire que Vallotton a été l'une des figures essentielles du cercle Natanson, où il côtoya Bonnard et Vuillard, qu'il fréquenta littérateurs et critiques et illustra Rémy de Gourmont. Une biographie de ce héros rechigné et fuyant énumérerait des noms célèbres, des familles riches, des collectionneurs aussi considérables que le docteur Hahnloser et Gertrude et Leo Stein. Elle décrirait la métamorphose du Lausannois en grand bourgeois parisien marié à la fille d'Alexandre Bernheim, grand marchand de tableaux, et signalerait ses *dépressions nerveuses. Elle finirait* peut-être sur une citation tirée de son *Journal*, à la date du 22 décembre 1921 : *«La vie est une fumée, on se débat, on s'illusionne, on s'accroche à des fantômes qui cèdent sous la main, et la mort est là.»* Deux ans après sa mort parut un roman inédit de Vallotton, qui a pour titre *la Vie meurtrière*.

Cadavres momifiés et hercules de foire

Son art est à la mesure de ce désespoir sans répit. Il n'aspire ni à l'originalité des sujets ni à la grâce. Il passe en revue les genres habituels, peinture mythologique, peinture de genre, nu, portrait, paysage, nature-morte, les examine méthodiquement et, très vite, les met à mal. Il tue la peinture, il tue le motif. Ainsi des nus féminins. Vallotton, quand il se consacre au thème, se sait le contemporain de Renoir et de Cézanne, de Bonnard et de Matisse. Il ne néglige pas leurs œuvres, il les prend à rebours, il les tourne en dérision. *La Femme blonde aux mandarines* serait de Renoir, si blonde, si opulente, les yeux si inviteurs, ne serait le dessin qui fait saillir ses rotules et la lourdeur de ses flancs, ne serait le fond rouge sang séché sur lequel cette nymphe soufflée allonge ses charmes trop épais. *Le Sommeil* parodie Matisse, jusque dans la pose déhanchée, les ombres vertes, les bleus et les rouges des coussins. Du *Nu bleu* du fauve ne demeure qu'un moulage fardé et désossé, assez semblable aux cadavres momifiés de Pompéi.

Les hommes ne sont pas mieux traités, hercules de foire moustachus, l'air avantageux, les bras croisés afin de gonfler leur peu de biceps. *Persée tuant le dragon*, un crocodile en vérité, a tout de l'athlète bellâtre. Dans son dos, pendant qu'il empale le monstre, Andromède fait la moue. En matière de mythologie, Vallotton se montre, il est vrai, d'un irrespect épouvantable. A force de dessin plombé et de naturalisme, il obtient des images comiques, quelque chose comme du Bocklin burlesque et du Maurice Denis grimé, un symbolisme factice, délibérément factice, à l'opposé de la mode du temps.

Pourquoi cet acharnement ? Au nom du vrai. Les allégories mentent. Les nus idéalisés ne valent pas d'être pris au sérieux. Les paysages idylliques trichent avec la nature, les portraits embellis et les mélodrames sentimentaux avec la vérité des passions. Le peintre n'a qu'un devoir : en revenir obstinément à l'exactitude. Une gouache dénommée *Colloque sentimental* se révèle scène d'adultère bourgeois. Dans *le Mensonge*, deux amants s'embrassent ardemment.

Les portraits sont du même ordre, si roides que l'on a peine à croire que les modèles s'en soient satisfaits. Il y a du Cranach ou du Holbein dans le Vallotton qui voit en Vuillard un faune triste et fait à Verlaine une tête de soudard sournois. Sur les volumes d'os et de chair, la lumière dépose des reflets saillants. Orbites creusées d'ombre, bouches serrées, regards immobiles : ces bustes semblent des statues de pierre polychromes. Les meilleurs, celui de Gertrude Stein en juge taciturne ou *l'Autoportrait à la robe de chambre* de 1914, imposent jusqu'à la gêne la présence du modèle silencieux et méfiant. Il regarde le peintre, qui le regarde, et leurs yeux n'ont à se confier que la vanité de toute confidence. Sur l'«incommunicabilité», Vallotton en apprend plus que bien des traités de psychanalyse.

Dans ses œuvres, l'œil cherche en vain celle qui l'accueillerait de bonne grâce, celle qu'il pourrait contempler sans craindre d'être démenti et de découvrir une ruse ou un piège. Dans les paysages ? Quelques-uns, *les Colchiques*, les vues prises à proximité d'Arques-la-Bataille, prébalthusiens, d'une couleur plus harmonieuse qu'à l'ordinaire, d'une touche moins plate et sèche, appellent la délectation. Ils ne sont guère nombreux, car Vallotton pratique essentiellement la dénonciation du chromo de convention, coucher de soleil photogénique, marine lyrique ou tempête émouvante. Dans les natures mortes ? Mais que sont-elles, sinon des Cézanne glacés par un éternel hiver ?

Rien à faire, rien à espérer, ni relâchement ni faiblesse. Contre les tentations de la beauté et du désir, contre le plaisir d'un nu voluptueux et d'un paysage séduisant, il résiste. Nouveau saint Antoine, il maintient l'exigence de la vérité et du dégoût contre toutes les modes et l'envie de se leurrer un moment, l'envie de croire que les corps peuvent échapper au temps et les visages ne pas devenir leur caricature. Telle est son impitoyable grandeur, qui finit par inspirer un sentiment assez proche de l'effroi.

PHILIPPE DAGEN

► Musée cantonal des beaux-arts, place de la Riponne, Lausanne ; tél. : 021-312-83-32. Jusqu'au 31 janvier. Le catalogue de l'exposition (340 pages, 495 F) est publié et diffusé en France par Flammarion. Il constitue l'ouvrage le plus complet et le plus précis actuellement disponible sur l'œuvre et la vie de Vallotton.

Cette rétrospective a été présentée auparavant à New-Haven, Houston, Indianapolis et Amsterdam. Elle ne sera pas présentée en France, où Vallotton a accompli la totalité de sa carrière et où il s'était fait naturaliser en 1900...

Nouveau statut pour le Louvre

M. Michel Laclotte nommé président de l'établissement public

Le *Journal officiel* a publié mercredi 23 décembre, un décret modifiant le statut du Louvre qui devient *«établissement public national à caractère administratif, placé sous tutelle du ministre chargé de la culture»*. Le Louvre est le premier établissement de la direction des Musées de France doté de ce cadre juridique qui doit lui permettre une plus grande autonomie de gestion. Son président est nommé par décret, sur proposition du ministre chargé de la culture, pour une durée de trois ans renouvelable. Le décret précise, en outre, que le président doit être choisi *«parmi les membres des corps des conservateurs généraux ou des conservateurs du patrimoine»* et que l'établissement public est tenu de *«verser trimestriellement à la Réunion des musées nationaux 45 % du produit des droits d'entrée dans les collections permanentes»*.

Directeur du Louvre, depuis octobre 1987, M. Michel Laclotte a été nommé, le même jour, premier président du nouvel établissement public, lors du conseil des ministres. Agé de soixante-trois ans, M. Laclotte a fait la plus grande partie de sa carrière au Louvre où il a été conservateur en chef du département des peintures de 1966 à 1987. Il prépare actuellement une exposition sur le siècle de Titien qui sera présentée, au Grand Palais, à partir de la fin du mois de février 1993.

La nuit des monstres

LE SOUPER
d'Edouard Molinaro

Au cours de la nuit du 6 juillet 1815, alors que Napoléon est en fuite et que les troupes anglaises, prussiennes et russes occupent Paris, Talleyrand, rentré en cachette dans son palais, y reçoit, pour un souper fin, un autre homme politique aussi compromis que lui au regard de Louis XVIII : *le régicide Fouché*. Ils ont besoin l'un de l'autre pour assurer leur avenir dans le changement qui est en train de bouleverser la France.

Voilà donc la pièce de Jean-Claude Brisville devenue film. Ce qui s'est dit, cette nuit-là, entre les deux monstres obligés de conclure une alliance, il l'a inventé. Claude Rich (Talleyrand) et Claude Brasseur (Fouché) ont joué des centaines de fois le duel de l'aristocrate et du plébéien. A quelques scènes de rues près, quelques allées et venues de valets, tout, sur l'écran, se passe à huis clos. Edouard Molinaro n'a eu qu'à indiquer l'atmosphère orageuse de ce Paris en désordre, où la foule gronde sans se révolter, pour mieux refermer cet espace.

Dans le magnifique décor d'un palais d'époque, le jeu verbal entre le diplomate tortueux et l'ancien révolutionnaire devenu super-flic, recommence, mais fixé une fois pour toutes sur la pellicule.

Plans d'ensemble, contrechamps, gros plans, mouvements d'appareil millimétrés, c'est de la mise en scène psychologique à la française, parti-pris qui évite ainsi le «théâtre filmé», et dissèque une conversation tenue dans l'intimité. L'interprétation s'en trouve donc modifiée, plus feutrée malgré les coups de gueule de Fouché, plus machiavélique aussi. Pour les deux *Claude, c'est une autre performance.*

JACQUES SICLIER

Les mégères ensorcelées

Pavé des meilleures intentions dénonciatrices, un enfer de bêtise informatisée

LA MORT VOUS VA SI BIEN
de Robert Zemeckis

Robert Zemeckis n'est pas seulement un réalisateur à succès (*Retour vers le futur I II et III, Roger Rabbit...*) de l'équipe Spielberg. *C'est aussi un garçon intelligent*. Lorsqu'il déploie son savoir-faire, il y a toujours anguille «signifiante» sous la montagne de dollars mobilisés. Mais une bonne idée de film ne fait pas toujours, et même pas souvent, un bon film.

Voici donc, dans un décor de manoirs californiens d'un mauvais goût confirmé, un chirurgien esthétique veule et abruti (Bruce Willis), tiraillé entre son épouse ex-star de comédies musicales, harpie terrorisée par le vieillissement (Meryl Streep), et son ancienne fiancée rendue folle de haine après avoir été abandonnée (Goldie Hawn). Lorsqu'une pythonisse kitsch (Isabella Rossellini) fournit aux deux femmes une potion magique qui rend leur anatomie indestructible, la voie est ouverte aux triturages et malaxages des corps, perforés à coup de fusil à pompe, démantibulés suite à une chute dans l'escalier, puis reconstitués avec quelques variantes mi-horrifiques mi-drôlatiques par les vertus de l'image de synthèse. Le bonhomme Willis, pas faustien pour un clou, préférera l'ordinaire destin des mortels à cette éternité infernale (et d'ailleurs fallacieuse).

Montrer la prise de pouvoir de l'électronique sur la plastique (représentée par le chirurgien) sous la houlette de gourous farfelus (Isabella Rossellini comme incarnation d'Industrial Light and Magic, le trust de sorciers à effets spéciaux de George Lucas ?), fort bien. *Manipuler à vue l'aspect de* vedettes parmi les plus cotées de Hollywood pour dénoncer simultanément la facticité des nouvelles stars et l'emprise des ordinateurs sur les interprètes vivants, rien à redire. Et souligner que la jeunesse perpétuelle n'est que source d'embêtements, ce qui achève d'inciter à la méfiance envers ce genre *cinématographique, si répandu* actuellement, qui survalorise l'enfance et la technique, parfait.

Mais une invasion des poncifs du vaudeville pour tout scénario et une mise en images d'une obstinée laideur ont vite fait de ruiner ces saines intentions. Sous prétexte d'humour, Zemeckis transforme ses protagonistes en pantins tellement *odieux que le film devient apologie* de la machine (les effets spéciaux marchent très bien, eux) au détriment d'une si piètre humanité. A force de mépriser les personnages – et il n'y a jamais loin du mépris des personnages à celui des spectateurs, – c'est tout le film qui part en morceaux, bien avant que les mégères prétendument immortelles ne se décomposent à leur tour.

J.- M. F.

CORRESPONDANCE

Les prétendus dessins de Van Gogh

A la suite de la publication, dans le Monde *du 23 décembre, de la lettre de Mme Françoise Cachin, conservatrice du Musée d'Orsay, M. Benoît Landais, qui est «l'intermédiaire» lui ayant présenté les dessins de Van Gogh, nous écrit :*

Je suis surpris que l'avis informel que j'avais sollicité soit aujourd'hui rendu public, sous une forme lui conférant valeur d'expertise. L'entretien, très bref, m'a été accordé en avril 1991, et non au cours de l'été 1990.

De plus, Mme Cachin ne m'a pas conseillé de montrer les dessins à Amsterdam : comme je n'en ai pas fait mystère, c'est M. Van Crimpen, conservateur du musée Van Gogh, qui m'avait antérieurement conseillé de présenter les dessins à d'autres experts, dont ceux du Musée d'Orsay ; il avait cité le nom de Mme Cachin.

Le Monde
DES LIVRES

Marcher vers la sagesse

Pour Marc Aurèle, comme pour Marcel Conche dix-huit siècles plus tard, le savoir philosophique n'est pas une fin mais un moyen de vivre

**LA CITADELLE INTÉRIEURE
Introduction aux « Pensées » de Marc Aurèle**
*de Pierre Hadot.
Fayard, 386 p., 150 F.*

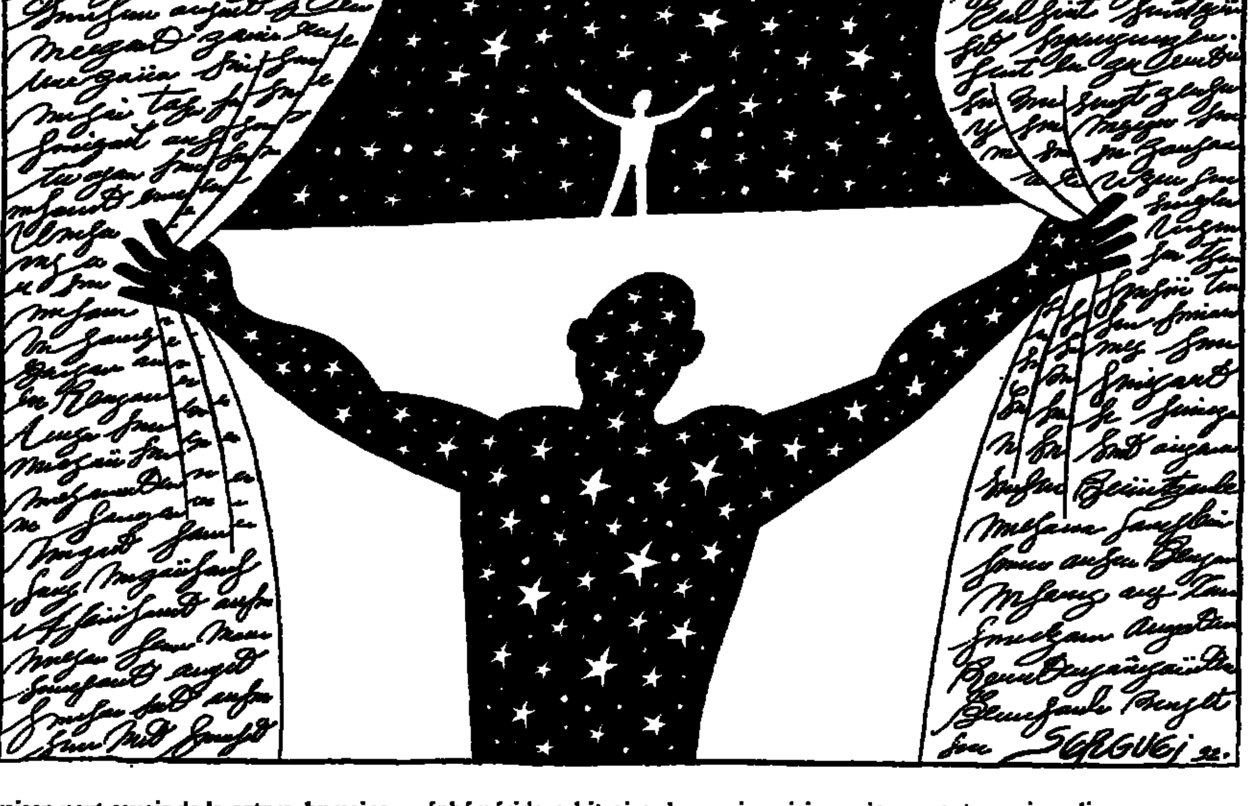
**VIVRE ET PHILOSOPHER
Réponses aux questions de Lucile Laveggi**
*de Marcel Conche.
PUF, 232 p., 143 F.*

« Laisse là les livres. Ne te laisse plus distraire, cela ne t'est plus permis. » Cette phrase des *Pensées* de Marc Aurèle est énigmatique. Pourquoi un philosophe devrait-il abandonner les livres ? De quoi leur lecture peut-elle le détourner ? Qu'a-t-il à faire de mieux, de plus urgent, de plus vital peut-être, que d'aller d'œuvre en œuvre, en méditant et en annotant ?

Qu'on n'aille pas dire que c'était il y a plus de mille huit cents ans, et qu'un empereur romain, même philosophe, quand il est sur les bords du Danube, au milieu des légions, engagé dans une interminable campagne militaire, a mieux à faire qu'à flâner dans sa bibliothèque. Car ce n'est pas le commandement des armées, ni le souci de colmater les brèches de l'Empire, ni le projet de consolider les frontières qui l'éloigne des livres et lui interdit d'y butiner.

C'est la vie philosophique elle-même qui lui impose de délaisser ses lectures. Il faut éclairer cette énigme. Pierre Hadot explique pourquoi être philosophe, pour un homme de l'Antiquité, ne signifie pas d'abord, ni nécessairement, composer des ouvrages théoriques. C'est avant tout s'efforcer à gouverner son existence, heure par heure et jour par jour, conformément à la raison. Chef d'Etat ou simple citoyen, pauvre ou riche, celui qui a décidé de mener une vie de philosophe s'emploie continûment à régler l'ordre de ses pensées, de ses désirs et de ses décisions selon les quelques principes simples de l'école à laquelle il a choisi d'appartenir.

Qu'il soit stoïcien, épicurien, cynique ou autre, son but n'est donc pas de devenir un auteur, encore moins de se distinguer par une œuvre originale ou une théorie singulière. Il cherche obstinément à se conduire d'après ce que notre raison peut savoir de la nature, humaine comme divine, de nos devoirs et de nos besoins, de nos capacités et de nos limites, de nos certitudes et de nos illusions.



Pourquoi, dès lors, le stoïcien Marc Aurèle écrit-il ? Et pour quel motif le texte de ses *Pensées*, destiné à lui seul et non pas à la publication, est-il parcouru de formules si frappantes et si bien frappées ? Par exemple : *« Hier un peu de glaire, demain, momie ou cendres »*, ou encore : *« Et tout ce dont on fait tant de cas dans la vie, vide ou pourriture, mesquinerie : de petits chiens qui s'entremordent, gamins qui se querellent, qui rient et se mettent à pleurer. »* Serait-ce que l'empereur, rangeant ses livres, sentant la mort approcher, simplement s'adonne au solitaire bonheur d'écrire ?

Nullement. Marc Aurèle n'écrit ni par plaisir, ni par goût de la littérature. Il ne tient pas un journal intime, ni même un éphéméride arbitraire de sa vie spirituelle. Son travail d'écriture est un exercice spirituel réglé (1), qui vise un objectif rigoureusement délimité : se redire les principes de la vie philosophique selon les stoïciens, les graver de nouveau en soi à chaque moment, les reformuler incessamment avec netteté – contre la dispersion des jours, la fluctuation des sentiments, le jeu trop humain des lassitudes et des insuffisances.

Pierre Hadot analyse avec une grande précision les trois disciplines convergentes qui ordonnent le texte, apparemment décousu, de Marc Aurèle. Réglant respectivement le jugement, le désir et l'action, ces disciplines éclairent le sens et la portée de l'exercice spirituel que pratique, en écrivant, celui qui marche au jour le jour vers la sagesse, comme on chemine vers l'horizon, inaccessible évidemment. Introduction magistrale à la lecture des *Pensées*, *la Citadelle intérieure* peut aussi se lire comme une étude sur le stoïcisme antique, qui définit pour finir les traits d'un stoïcisme « universel ». Trois convictions principales peuvent le caractériser : celle d'appartenir à un Tout cosmique dont chaque élément est solidaire des autres, celle d'être libre, invulnérable et serein, ayant compris que seule compte la pureté de la conscience morale, celle enfin de reconnaître à toute personne humaine une valeur absolue.

Marcel Conche serait-il stoïcien ? On pourrait le croire. Pas seulement parce que les *Pensées* de Marc Aurèle figuraient déjà parmi les classiques Hatier qu'il s'acheta seul, avant guerre, avec l'argent de sa première communion. Quand ce fils de paysan pauvre de Corrèze, aujourd'hui professeur émérite à la Sorbonne, affirme que *« pour être heureux, il suffit de croire l'être »*, quand il avoue que le malheur des autres est aussi le sien, ou quand il soutient qu'existe une morale universelle, on serait tenté de le placer dans la lignée du stoïcisme. Ce serait toutefois aller vite en besogne, et faire bon marché de son scepticisme de fond et de son refus de croire que le monde ait un sens. Le « nihilisme ontologique » s'accompagne chez Marcel Conche tout ensemble de bonté, d'humour et de goût pour la subversion.

Ceux qui n'auraient pas encore découvert ce très libre esprit (dont *l'Orientation philosophique* (2) contient, comme il le dit ici, *« beaucoup de dynamite intellectuelle, en dépit de ses airs prudents »*) devraient commencer par suivre le parcours de *Vivre et philosopher*. Marcel Conche y répond, par écrit, à trente questions de Lucile Laveggi, abordant des thèmes aussi divers que le bonheur, la guerre du Golfe, l'illusion, le « nazisme » de Heidegger, la charité, etc. Ce qui frappe, dans les propos de cet homme dont toute la vie est dirigée par le désir de savoir et le plaisir de penser, c'est que la philosophie n'y est pas simplement affaire de textes, de références savantes et de vocables techniques. Là aussi, si les livres importent, ce n'est pas comme fin, mais comme moyen de vivre, de frayer son chemin et d'y insister, aidant ainsi quelques autres à inventer le leur.

C'est pourquoi, même si le rapprochement peut sembler insolite, Marc Aurèle, tel que Pierre Hadot nous le restitue, et Marcel Conche, tel qu'il nous parle, ont quelque chose d'inactuel. A les lire, on se trouve comme en présence de quelqu'un qui vous espérerait moins perdu, moins seul, moins bête, moins veule – tellement il s'est lui-même efforcé à mieux faire l'humain. Cela aide. Inactuel, vraiment ?

Roger-Pol Droit

(1) Voir *Exercices spirituels et philosophie antique* de Pierre Hadot. Deuxième édition, Etudes augustiniennes. 1987 (« le Monde des livres » du 12 juin 1987).

(2) Deuxième édition PUF, 1991 (« le Monde des livres » du 15 février 1991).

La citrouille et le vieux képi

Le journal d'Hélion, peintre philosophe : comment comprendre une tête humaine, un cadre, une nature morte

JOURNAL D'UN PEINTRE
*de Jean Hélion.
Texte établi et préfacé par Anne Moeglin-Delcroix.
Éd. Maeght.
2 volumes sous coffret.
720 p., 170 ill., 800 F.*

Pendant plus de cinquante ans, de 1929 à 1984, Jean Hélion a tenu son journal. Il a employé plus de deux cents carnets, où alternent, se complètent, s'entrecroisent et conversent entre eux dessins et phrases, croquis et courts textes. Œuvre écrit et œuvre peint ne se séparent pas. Ils vont de pair, au même rythme. Ils ne se comprennent pas l'un sans l'autre et chacun prolonge l'autre par un moyen différent.

Ce que contiennent ces milliers de pages, condensées en deux tomes ? Ce que le journal d'un peintre ne peut manquer de narrer et tout ce qui fait le bonheur des biographes, le récit de l'exécution difficile des grands tableaux et comment l'artiste découvre qu'une autre peinture, celle à venir qu'il ignore, se forme sous celle du moment ; des anecdotes encore – peu, très peu, car Hélion ne cultive ni la médisance d'atelier ni le ragot de galerie ; des confidences privées aussi, guère plus nombreuses que les historiettes ; et quelques plaintes retenues sur la dureté de l'époque, l'aveuglement et la lâcheté des marchands et de la critique, qui préfèrent les tableaux d'il y a dix ans – qu'ils ont enfin compris – à ceux de maintenant, qui déconcertent leurs yeux et effraient leurs systèmes.

Sur ces sujets, Hélion se montre sobre et précis à la façon d'un chroniqueur détaché. Sur l'histoire de l'abstraction de l'entre-deux-guerres, dont il fut l'un des jeunes héros, et sur ce qui suivit, son détachement loin du géométrisme, son refus de l'orthodoxie abstraite, son journal est d'une parfaite clarté. Il ne dissimule ni ses doutes de peintre tenté de rompre avec les règles qu'il s'est données, ni les réticences de ses amis, ni, pour finir, leur condamnation et leur gêne. Il devient alors le suspect, le traître, le renégat qu'il importe d'exclure des expositions, des musées et des journaux. De la fin de la guerre aux années 60, Hélion a payé cette audace et sa liberté d'un interminable isolement. En 1957 encore, il constate qu'il ne lui est consenti que la place du *« parent pauvre »*, *« hanté par de grands esprits, maladroit à les joindre »*.

Des *« grands esprits »* ? Les peintres qu'Hélion affronte quand il se résout à ne plus se satisfaire de tableaux qui ne soient qu'architectures de surfaces et tensions de lignes et de plans, sans motifs, sans objets. C'est l'essentiel du *Journal*, et ce qui fait de lui l'un de ces textes de l'art contemporain qu'il serait désormais scandaleux d'ignorer, au même titre que celui de Paul Klee : Hélion s'y dépeint réapprenant lentement, dans la douleur et le labeur, comment comprendre une tête humaine, un crâne, une nature morte et le paysage des rues parisiennes.

« A la pointe de l'esprit »

On écrit à dessein comprendre et non pas « représenter ». La « représentation » n'est pas une fin en soi. Il ne s'agit pas, platement, d'opposer une « figuration » à la mode de la « non-figuration », mais d'accéder par la peinture à l'intelligence du visible, c'est-à-dire de la réalité.

Pas besoin de sujets nobles et d'allégories. Une citrouille et un vieux képi suffisent. Ainsi en septembre 1965 : *« Dessiner ce vieux képi est aussi important que dessiner autre chose. Tout se joue sur lui. Traces d'homme et conflits d'espaces. Géométrie de sa construction et agéométrie de sa déchéance. Moi pauvre type qui pense, et le temps qui passe et se passera bientôt de moi. Tout ça se voit dans le képi, donc peut se dessiner globalement. Dessiner, c'est méditer sur la validité des choses et sur la visibilité de celles-ci. Sans ésotérisme. En direct. Du bout des doigts. A la pointe de l'esprit. »*

Voilà. Tout est dit. *« A la pointe de l'esprit »* : tel était Jean Hélion, indifférent aux considérations subalternes de l'époque et certain que la pensée peut glisser dans la couleur et la ligne. Sur son art, dont il a étudié savamment le passé et les abîmes, il avait des conceptions dignes de Cézanne et de Poussin et les a écrites simplement, sans forfanterie, sans la morgue du théoricien ni l'étroitesse de l'ignorant. Il n'avait pas d'esthétique, si l'on entend par là une doctrine et des certitudes, mais il avait une morale de la peinture, autrement dit, une philosophie, et son siècle, le nôtre, ne lui a pas pardonné cette grandeur inactuelle. De son art, il exigeait qu'il suggère le présent tout entier, les événements politiques, les postures des femmes quand elles se déshabillent, les irisations des poissons sur un étal et le balancement des nuages au-dessus du Luxembourg. Il voulait qu'il fût complet, et non point restreint à l'exhibition fétichiste de ses procédés.

Ambition ? Oui. Ambition démesurée, d'autant plus admirable que plus démesurée. D'autant plus admirable qu'elle ne se dissimule ni les périls qui la menacent ni qu'il faut alors accepter les rivalités, les plus terribles rivalités, celles des maîtres. *« En quelque chose –* écrivait-il encore *– Masaccio et Manet, Poussin et Picasso continuent de peindre à travers moi, ce qui ne signifie pas que je les vaille. Je n'y prétends pas. Je crois seulement garder vivante une partie de leurs forces. Et peut-être est-ce cela dont on m'a tenu le plus rigueur au cours de ma carrière. »*

Philippe Dagen

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le Noël de Chandler

En 1954, on avait quelque peu brusqué *The Long Goodbye* de Chandler pour le faire entrer dans les normes de la « Série noire ». Voici rétablies les digressions qui ajoutent beaucoup de charme au roman : les remarques sur Noël, les commentaires de Marlowe sur les blondes...

Page 10

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Les mystères du don

On se méfie des cadeaux, on les soupçonne de ne pas être gratuits, d'être empoisonnés. Les modernes croient-ils encore au Père Noël ? Jacques T. Godbout et Alain Caillé essaient d'élucider les mystères du don.

Page 11

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le Noël de Raymond Chandler

THE LONG GOOD-BYE
de Raymond Chandler.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Henri Robillot
et Janine Hérisson.
Gallimard, 374 p., 115 F.

CELA s'appelait *« l'interminable adieu »* : *The Long Good-Bye*. Mais, en 1954, chez Gallimard, on eut la mauvaise idée de brusquer ces adieux et de raccourcir le sixième roman de Raymond Chandler, afin de le faire entrer dans les normes de la « Série noire ». Il fallait satisfaire aux mystérieuses nécessités de l'édition. Et, dans sa version française, le livre fut intitulé *Sur un air de Navaja*, bien que Chandler jugeât ce titre *« ridicule »* ... En cette fin d'année, pour notre bonheur, *The Long Good-Bye* est réédité avec la centaine de pages que l'on avait retranchées. Et l'on a gardé, cette fois, le titre original. Il y a comme cela des remords dont les gens se libèrent longtemps après. Tout le monde s'en félicite, malgré le retard.

« Je suis né à Chicago, Illinois, il y a si longtemps de cela que je souhaiterais ne l'avoir jamais dit à personne », faisait savoir Raymond Chandler dans une lettre de novembre 1950. Il vieillissait, il avait soixante-deux ans, il se sentait fatigué, tandis que Philip Marlowe restait toujours jeune. C'est le privilège des personnages romanesques. D'où le tiennent-ils ? Marlowe et les autres seraient bien aimables de nous révéler la recette. *« J'écris quand cela me prend »*, affirmait Raymond Chandler. Il se moquait, en passant, de cette *« littérature à message »* qui rend *« la fornication à peu près aussi divertissante que l'horaire des chemins de fer »* ...

En vérité, il avait un emploi du temps assez précis. Il habitait alors La Jolla, un faubourg de San-Diego. Tous les matins, il tapait à la machine le roman qu'il avait entrepris. Et le reste de la journée, il était requis par d'autres tâches, souvent domestiques. Il se reposait à l'heure du thé, avec Cissy, sa femme, et Juanita, sa secrétaire. Il écrivait *The Long Good-Bye*. Et ce livre lui donnait de la peine, car il y travaillait dans de mauvaises conditions. Tourmenté par la maladie chronique et le *« déclin »* de son épouse, il sentait sur lui *« la main glacée du désespoir »*. Mais cela ne l'empêchait pas de réfléchir sur *« l'emploi des participes présents »* ...

Il tenait soigneusement les comptes de son roman : cinquante mille mots en décembre 1951, et quatre-vingt-douze mille en mai de l'année suivante. Il pensait, alors, que *The Long Good-Bye* était terminé, mais il apporta des retouches à son texte, après avoir reçu les critiques de ses agents littéraires, Carl Brandt et Bernice Baumgarten. *« Je me suis occupé de cet étrange monde corrompu où nous vivons »*, leur avait-il annoncé le 14 mai 1952. Il avait ajouté que, dans ce monde, *« un homme qui essaie d'être honnête passe pour sentimental ou cinglé »*. Carl Brandt et Bernice Baumgarten jugèrent, précisément, que le cher Philip Marlowe devenait trop sentimental. Raymond Chandler leur répondit qu'il était lui-même assez *« démodé »* pour *« aimer profondément »* sa femme après *« vingt-huit ans de mariage »*. *« Il se peut,* disait-il, *que j'aie laissé l'émotion pénétrer ma vie d'une manière qui ne correspond pas aux nécessités du marché. »* Sans doute avait-il encore la *« gaieté »* indispensable *« pour survivre »*, mais lui en restait-il assez pour sa littérature ?



THE *Long Good-Bye* était une aventure très embrouillée comme d'habitude. Là encore, sous le regard de Chandler, l'existence ressemblait à un complot. C'était une vilaine affaire dans laquelle on était embarqué malgré soi. La nouveauté du roman, c'était de dépeindre ou d'évoquer une amitié. Naturellement, Raymond Chandler faisait apparaître les déceptions que ce sentiment entraîne presque toujours. Son détective se prenait d'affection pour un pauvre type, Terry Lennox. Et leur histoire se terminait dans l'amertume, sous l'effet des circonstances et de la faiblesse humaine : *« Vous m'avez eu, Terry, avec un sourire, un signe de tête, un geste de la main, quelques verres dans un bar discret. C'était charmant tant que ça durait. Salut,* amigo. *Je ne vous dirai pas adieu. Je l'ai fait quand ça avait un sens, quand vous étiez au bout de votre rouleau et que je pensais ne pas vous revoir. »*

C'était cela, *The Long Good-Bye* : des adieux qui deviennent inutiles et dérisoires... Le roman parut à Londres, en 1953 ; à Boston et à Paris, en 1954. Dans la version française, on avait supprimé divers passages qui ne semblaient pas nécessaires au développement de l'intrigue. Le superflu et le luxe, en quelque sorte. Je veux dire maintes réflexions de Chandler sur les mille choses de l'existence. On avait retiré, par exemple, ces remarques sur les fêtes de Noël et la vaine agitation qu'elles suscitent : *« Les quotidiens avertissaient les lecteurs qu'ils allaient au désastre s'ils ne faisaient pas leurs achats pour les fêtes, à l'avance. De toute façon, le désastre était inévitable. C'était toujours la même histoire. »*

On n'avait pas jugé utile, non plus, de conserver les propos de Marlowe sur les blondes et l'inventaire qu'il faisait de cette catégorie féminine. Il distinguait notamment *« la blonde pâle, très pâle »*, qui parlait *« d'une voix étouffée »*, lisait *l'Enfer* de Dante ou se consacrait à l'étude du provençal, et la blonde (moins maladive) qui séduisait des hommes très riches pour terminer sa carrière *« dans une villa rose »* du Cap-d'Antibes... De même, on avait éliminé la description d'une journée ordinaire de Philip Marlowe et les questions qu'il se posait sur son existence de détective. *« Ce qui incite un homme à exercer ce métier, personne ne le sait trop »*, disait-il. Mais s'il continuait, c'était sans doute qu'il éprouvait encore de la curiosité pour l'espèce humaine et les citoyens de Californie.

MAINTENANT qu'elles sont rétablies, ces digressions ajoutent beaucoup de charme au livre. Et tant pis (ou tant mieux) si elles en ralentissent l'action ! Dans une lettre de janvier 1952, Chandler avait évoqué le problème des *« coupures »*. Elles pouvaient améliorer les textes trop touffus, mais elles dénaturaient ce qu'il appelait la littérature *« périphérique »* : ces romans où les choses les plus importantes sont celles qui *« se passent autour »* et qui paraissent éloignées du sujet. Raymond Chandler citait Henry James et Marcel Proust parmi les écrivains de la *« périphérie »*. Lui-même aurait pu se ranger dans cette famille de romanciers. *« On ne peut les amputer,* affirmait-il, *sans détruire tout l'effet de leurs livres. »*

A propos, Raymond Chandler ne comprenait pas les gens qui se plaignent de la littérature. Les auteurs qui se mettent, en rechignant, à leur table de travail et dépeignent ensuite leurs souffrances ou leur chemin de croix. *« L'écriture,* disait-il, *c'est pour ça que vous vivez. Comment peut-on détester écrire ?* (...) *Comment peut-on détester la magie qui fait d'un paragraphe, d'une réplique, d'une phrase, d'une description, quelque chose qui entre dans le processus d'une nouvelle création ? »* Même si ce roman lui donnait du mal, c'était Noël tous les matins pour *« le gentleman de Californie »* lorsqu'il se délivrait de la pesanteur quotidienne et qu'il écrivait *The Long Good-Bye*.

★ **La « Bibliothèque noire » réédite trois romans de Chandler : *le Grand Sommeil, la Grande Fenêtre* et *Fais pas ta rosière* (préface de James Crumley, Gallimard, 650 p., 195 F).**

Le secret de Madame Solario

Churchill ? Sa femme ? Quelqu'un d'autre ? On ne sait toujours pas qui a écrit ce roman anglais anonyme

MADAME SOLARIO
Traduit de l'anglais
par Mme R. Villoteau.
Préface de Marcel Brion.
Ed. 10/18, N° 1684
coll. « Domaine étranger », 506 p.

QUI A ÉCRIT MADAME SOLARIO ?
de Nata Minor.
Ed. A.-M. Métailié, 154 p., 70 F.

Madame Solario a été publié en 1956 à Londres. Sans nom d'auteur... Le roman se passe en septembre 1906, à Cadenabbia, au bord du lac de Côme : parmi les personnes en villégiature à l'hôtel Bellevue, il y a une belle jeune femme, aux yeux bleu-violet, avec une ombrelle blanche et des étoiles de diamant dans les cheveux et aux épaules. Elle est seule, sans femme de chambre, sans famille, sans passé, sans avenir, comme en suspens. Apparemment mue par une affable civilité, Natalia Solario intrigue et séduit, dans ces décors baignés par la voluptueuse lumière italienne : *« Chacun semblait parler et sourire, il régnait une gaieté générale, on aurait presque dit une scène d'opérette. »*

Le voyage de noces de Sir Winston

Cependant, deux hommes subissent silencieusement sa *« féminité triomphante »* et *« modeste »* à la fois : le bouillant comte Kovanski, qui a été son amant, et un noble Italien, qui est son chevalier servant. *« Dans l'atmosphère de serre chaude où se déroulait la vie mondaine de l'hôtel, les situations évoluaient avec une étonnante rapidité. Les occasions de se voir, de se parler, de réussir, d'échouer, de reprendre l'avantage, se multipliaient du matin au soir. Le moindre geste prenait de l'importance, à tel point que le choix d'un siège pouvait signifier une victoire ou un revers et qu'un bref aparté changeait l'aspect de toute une demi-journée. »*

Par la faute de Madame Solario dont le secret est peu à peu dévoilé, le malheur a déjà brisé ses proches : son frère, Eugene Harden, a tenté de tuer son amant, leur beau-père à tous deux, un riche Sud-Américain. Leur mère en est morte de jalousie, de honte et d'incompréhension. Et l'on devine que, malgré la fuite de Madame Solario, malgré sa volonté de mettre années et continents entre elle et le drame, chacun de ses admirateurs, où qu'elle soit, quoi qu'elle fasse, sera totalement dévasté.

Fatalement, la venue imprévue de son frère, qu'elle n'a pas vu depuis douze ans, depuis le drame, va ruiner *« ces gestes trop étudiés »*, *« ces attitudes gracieuses »*, dont elle avait fait une *« forme raffinée d'illusion évocatrice »*, un *« théâtre d'ombres »*, et réveiller les anciens désirs inassouvis... Un seul mot, jamais prononcé, jamais écrit, fait le lien entre les deux désastres : l'inceste.

Quand le livre fut traduit en français, en 1958, Marcel Brion, dans sa préface, évoquait un nouveau jeu de société pour lecteurs cultivés : deviner quel écrivain avait rédigé *Madame Solario*, avec un tel impressionnisme de sensations visuelles, psychologiques, avec une telle sûreté dans la narration... Ce n'est pas autrement que commence le *« roman »* de Nata Minor, *Qui a écrit Madame Solario ?*

Entremêlée à une fiction racontant l'enquête littéraire d'une certaine Arsène d'Hoff, c'est surtout l'*« histoire d'une intuition »*, celle de la psychanalyste, qui est à l'œuvre ici : avec cette double démonstration qui reprend en écho mineur les principaux éléments du charme spécifique de *Madame Solario*, Nata Minor émet l'hypothèse que Winston Spencer Churchill lui-même pourrait bien être l'auteur du roman.

Ce qui est vraiment troublant : car Churchill a effectivement séjourné sur les rives du lac de Côme lors de son voyage de noces en 1908, et aussi trente-sept ans plus tard, alors qu'il entamait son avant-dernière traversée du désert. Il a peint sur le motif ces paysages. Sa mère, qui possédait une étoile de diamant, ressemblait beaucoup, physiquement et moralement, à Madame Solario elle-même : Lady Jane Churchill a d'ailleurs eu une aventure avec un comte Kinsky et un bel Italien.

Le tout premier livre de Churchill était un roman, *Savrola : a Tale of the Revolution in Laurania*, publié en 1897 (traduit en français en 1948). Quantité de dates également correspondent entre elles et tissent une fragile toile d'araignée entre ce roman anonyme et l'homme politique : autant d'indices qui n'apparaissent nullement dans la très minutieuse biographie de Churchill, par W. Manchester (éd. Robert Laffont, 1985 et 1990). Ce qui est encore très troublant.

Mais les correspondances que met en place Nata Minor entre sa propre fiction et *Madame Solario* sont moins convaincantes : le démarquage du roman anonyme reste appuyé, le jargon psychanalytique pointe, l'égocentrisme irrite, le raisonnement faiblit sans avoir été poussé à son terme. Reste l'enquête sur un roman dont Churchill, étonnant Prix Nobel de littérature en 1953 pour l'ensemble de son œuvre historique, pourrait être l'auteur : mais aussi bien sa femme, Clementine Churchill. Ou quelqu'un d'autre. La magie de *Madame Solario* demeure entière, car elle réside aussi dans le mystérieux effacement d'un grand écrivain.

Claire Paulhan

L'épouse infernale

Mathilde tenta d'échapper à l'image que donna d'elle son mari Verlaine : « Misérable fée carotte, princesse souris ». En vain.

MÉMOIRES DE MA VIE
de Mathilde Verlaine.
Nouvelle édition, préfacée
et annotée par Michael Pakenham.
Champ Vallon, coll.
« Dix-Neuvième »,
224 p., 128 F.

A seize ans, en 1869, Mathilde Mauté de Fleurville agréa la brusque demande en mariage de Paul Verlaine (1844-1896) : le poète, victime d'un véritable « coup de foudre », était l'ami de son demi-frère, le musicien Charles de Sivry, et *les Fêtes galantes* venaient de paraître. La jeune fille rêva d'une douce vie familiale au coin du feu, avec cet ivrogne assagi qui, une fois accomplie sa *« journée bureaucratique »* d'employé municipal, se mettrait à composer des vers à la gloire de l'égérie domestique. Traîner dans Paris d'absinthe en absinthe, c'était fini. Et la première année de leur mariage, célébré en août 1870, fut probablement confiante et douce, *« une année de paradis »*, selon elle.

Mais le frêle foyer de la rue Nicolet – qu'elle croyait, avec la naïveté d'une adolescente qui joue à la maîtresse de maison, uniquement préoccupée de sa grossesse en cours – vola en éclats, dès le mois de septembre 1871, lors de l'arrivée à Paris du *« considérable passant »* : Arthur Rimbaud, raconte-t-elle, *« avait l'aspect d'un jeune potache ayant grandi trop vite, car son pantalon écourté laissait voir des chaussettes de coton bleu tricoté par les soins maternels »*. S'ensuivit une année *« d'enfer et de souffrances continuelles »*, pendant laquelle Verlaine la battit, lui prit l'argent du ménage, se montra violent avec le bébé, injurieux avec ses beaux-parents, ruant dans les brancarts d'une bourgeoisie apeurée dont il n'acceptait plus de jouer le jeu.

La jeune femme, aiguillonnée par sa famille, chercha à le remettre dans le droit chemin : ainsi, en juillet 1872, quand Verlaine fugua avec Rimbaud à Bruxelles, Mathilde voulut-elle tenter, une dernière fois, de récupérer son mari. Il accepta bien de revenir en sa compagnie, mais descendit à la frontière et resta sur le quai, regardant s'éloigner le train : *« Misérable fée carotte, princesse souris, punaise qu'attendent les deux doigts et le pot*, lui écrivit-il depuis la douane, *vous m'avez fait tout, vous avez peut-être tué le cœur de mon ami ; je rejoins Rimbaud, s'il veut encore de moi après cette trahison que vous m'avez fait faire. »*

La séparation de corps fut donc prononcée : Mathilde avait vingt et un ans et un enfant, Georges Verlaine. *« Vous n'avez pas eu toute patience, /* versifia Verlaine dans « Birds in the Night » (dans *Romances sans paroles*), *Cela se comprend par malheur, de reste / Vous êtes si jeune ! et l'insouciance, / C'est le lot amer de l'âge céleste. / Vous n'avez pas eu toute la douceur. »*

L'*« ex-Madame Paul Verlaine »* relégua dans son passé cette période incompréhensible de son existence et se remaria en 1886 ; à l'âge de cinquante-quatre ans, elle rédigea ces *Mémoires de ma vie* après avoir lu l'ouvrage d'Edmond Lepelletier, *Paul Verlaine, sa vie, son œuvre*, paru en 1907 : il lui fallait réparer l'image d'une *« petite personne sèche, querelleuse et acariâtre »*, dans la lignée de la *« malheureuse »* dépeinte par Verlaine dans *Romances sans paroles* (1874), *Mémoires d'un veuf* (1886) ou dans ses *Confessions* (1895).

Elle, qui voulait prouver qu'elle avait bien eu *« toute patience »*, eut du mal à trouver un éditeur. Mais son livre, curieux par la naïveté de sa sentimentalité, par la vivacité des scènes décrites, par ses démonstrations ingénues, lui joue quand même un mauvais tour : car il fait vraiment comprendre de quel carcan triste, banal et étriqué, les journées de la Commune, la venue de Rimbaud, l'absinthe peut-être, l'esprit de révolte libéré à tous les vents surtout ont sauvé Verlaine : *« Hélas ! on se prend toujours au désir / Qu'on a d'être heureux malgré la saison... »*

Cl. P.

★ **Le Castor astral publie un recueil inédit de Verlaine : *Cellulairement*. Les poèmes qui le composent ont trouvé place dans d'autres livres, mais Verlaine, lorsqu'il était en prison en Belgique de 1873 à 1875, après avoir tiré sur Rimbaud, avait prévu de les réunir dans un recueil, *Cellulairement*, qui n'a pu paraître (préface de Jean-Luc Steinmetz, 124 p., 78 F.).**

ond Chandler

dame Solario

fernale

L'ESPRIT DU DON
de Jacques T. Godbout, en collaboration avec Alain Caillé.
La Découverte, 345 p., 145 F.

SOCIETES
par Georges Balandier



Les mystères du don

LE don apparaît bien étrange au regard des modernes, il est à la fois nié et pratiqué; une sorte d'usage des gens d'autrefois et d'ailleurs, une survivance ou une curiosité exotique. Le réalisme, la raison calculatrice, l'emprise du monde des marchandises brisent l'illusion, les apparences; il ne serait plus qu'un masque de générosité cachant le jeu des intérêts et la recherche d'avantages. Il servirait à simuler la gratuité et le désintéressement. Au-delà, le don continue cependant d'exister et de nourrir la perplexité; il exerce une séduction, mais il est vu comme porteur de dangers. Les cadeaux peuvent être «empoisonnés», contraindre et rendre dépendant, entretenir une relation qui n'est plus désirée, astreindre à un pur formalisme.

En bref, les modernes croient-ils encore au Père Noël? Oui, puisqu'il se manifeste toujours dans l'une de leurs fêtes les plus populaires : celle des enfants, de la célébration de la naissance, d'un commencement qui allie leurs croyances en un syncrétisme à la fois païen et chrétien. C'est un moment fort du temps festif où l'univers du don, ordinairement logé dans les interstices de la vie sociale, vient occuper le devant de la scène.

Alors, la générosité se montre en tant que telle et le cadeau se charge d'une valeur affective, bien que la compétition généreuse et la rivalité ne soient pas exclues des réjouissances de Noël. Tout, en la circonstance, ne va pas sans ambiguïté. Ce don est de plus en plus sous influence, soumis aux effets du négoce, de ses publicités et de ses mises en spectacle. Et il ne reçoit pleinement sa qualité que par le truchement d'un tiers, d'une figure imaginaire, venue d'ailleurs, d'un autre temps, extérieure au monde marchand et capable de transfigurer la marchandise.

IL y a un mystère du don, celui que Jacques Godbout et Alain Caillé tentent d'élucider, par quoi une économie oblative se maintient partout présente dans des sociétés où tout concourt apparemment à sa disparition. Un courant de pensée, hors de l'utilitarisme ambiant, s'efforce de résoudre l'énigme : de Marcel Mauss, l'initiateur, avec le célèbre *Essai sur le don* objet de tant d'exégèses contraires, jusqu'à Georges Bataille, contribuant à reconnaître la *«part maudite»* Et la *«consumation»*, et Jacques Derrida, rappelant qu'on ne saurait *«donner les raisons du don»* sans *«signer»* sa fin, sans le détruire. Celui-ci est de nature paradoxale, même dans les sociétés archaïques et traditionnelles où il est à l'évidence constitutif des relations sociales.

La logique du don s'exprime dans la séquence donner-recevoir-rendre. Mauss en fait le guide de son étude, et il montre les pratiques qui la manifestent sous l'aspect d'un *«phénomène social total»*. En ce sens que tout s'y trouve mis en mouvement : des choses, des rapports sociaux, des symboles, des rites, de la fête et de la consommation. En ce sens, aussi, que ces pratiques engagent dans un cycle qui ne doit pas être interrompu et impose de rendre plus afin d'obliger à donner encore; sinon, l'acte du don s'abolit en faisant de la chose donnée une marchandise, ou de l'échange un générateur de pouvoir, et il ruine ce qui fondait jusqu'alors les relations entre les individus. C'est la leçon tirée des descriptions des ethnologues. Mauss souligne à quel degré elle résulte d'une vision du monde et d'une conception de la personne qui fait que le don incorpore quelque chose de soi qui reste inaliénable et doit être à un moment *«retourné»*.

Godbout et Caillé, lancés à la recherche de l' *«esprit du don»*, engagent à leur suite dans un parcours érudit, passionné, et à chaque étape stimulant. C'est une traque comportant un enjeu majeur : aider à *«comprendre que «l'appât du don» est aussi puissant ou plus que l'appât du gain»* et puis, opposer *«une alternative scientifique et philosophique à l'utilitarisme»*. En prenant bien garde de préciser qu'il ne s'agit pas d'encourager pour autant le désir *«passéiste»*. L'apport théorique simplifié peut se formuler avec trois propositions : le don *«sert avant tout à nouer des relations»* par le moyen des choses, des symboles et des paroles mis en circulation; il constitue un système, irréductible à ceux qui résultent des relations d'intérêt économique et des rapports de pouvoir; il implique des *«personnes»* – et donc plus que des individus abstraitement définissables – entre lesquelles il fait lien. Son *«lieu»* est d'abord celui de la *«socialité primaire»* : famille, amis, camarades, voisins; tous les espaces où la gratuité a une place en quelque sorte naturelle. Et puis, il s'attache à d'autres rapports sociaux où se situent des *«étrangers»*, où il se transforme en alliant plus apparemment égoïsme et altruisme.

EN traitant du passage au don moderne qui ne tient pas son origine du don archaïque, Jacques Godbout et Alain Caillé considèrent les effets de deux ruptures. La première résulte de la constitution du marché. La production s'effectue pour des *«inconnus»* et se dépersonnalise. Les choses s'échangent *«entre elles»* par le mécanisme des prix et l'intermédiaire des marchands; elles ne *«transportent»* plus le lien social en circulant, elles sont *«libérées»* du don.

Le marché contribue à l'avènement de l'individu, mais par l'effacement de la personne. A quoi l'on pourrait objecter que les lieux du négoce ne sont pas tous des non-lieux, et qu'il s'y maintient une part de sociabilité outrepassant la relation purement calculatrice. La seconde rupture s'effectue avec l'établissement de l'Etat démocratique, de ses appareils (sa *«bureaucratie»*) chargés des fonctions de providence. Il *«prend la relève du marché dans le domaine des services»*, il ne connaît pas des personnes mais des usagers. La redistribution étatique, dont la source est l'impôt, se substitue au don, à la charité et à la solidarité immédiate. A ce propos l'affirmation des deux partisans de l'économie oblative laïcisée est double : le système étatique n'est pas celui du don, les deux systèmes ne sont pas *«naturellement complémentaires»*.

Au marché, à l'Etat redistributeur, au domaine du don qui est devenu celui de l'intimité et des affinités, s'ajoute une *«spécificité moderne»* : la *«sphère du don entre étrangers»*. Celui-ci est détaché de l'obligation religieuse et des œuvres contribuant au salut individuel, et tout autant de la générosité que les *«riches»* consentent aux plus démunis. Il prend la forme du bénévolat – du temps, des services, de l'attention donnés à autrui, – de l'action humanitaire orientée vers des inconnus en détresse, du travail effectué dans les associations à but non lucratif et aussi de ce don anonyme, unilatéral, qui est celui du sang, don de vie qui a pu se pervertir en don de mort. C'est là l'exercice d'une liberté, d'une gratuité, d'un engagement qui n'escompte pas de retour; il implique le sentiment plus ou moins clair d'une *«dette»* à honorer et trouve sa compensation dans le fait même de donner.

Godbout et Caillé incitent à *«ne pas examiner le don avec les lunettes du modèle marchand»*, à reconnaître qu'il ajoute une *«valeur de lien»* aux valeurs d'échange et d'usage de l'économie. Il ne se traduit pas en termes d'équivalence, il n'est pas non plus un moyen de réaliser l'égalité. Il permet aux hommes qui le pratiquent de reconnaître qu'ils ne sont pas réductibles aux choses, et qu'ils peuvent accepter *«l'abandon conscient à l'absence de calcul»*. Il doit être reçu avec sa part d'impensable et ses incertitudes. Les deux missionnaires de la foi oblative en font finalement, avec un lyrisme certain, le moyen du consentement à la vie féconde, de l'appartenance ravivée à la *«société et au monde»*. Que l'Etat, le marché et le don *«se nourrissent mutuellement»*, disent-ils.

Comment se fait l'Histoire

A partir des chroniques arabes, juives et portugaises de la bataille d'Elksa el-Kebir Lucette Valensi cherche à comprendre comment l'événement devient récit, puis le récit mémoire

FABLES DE LA MÉMOIRE
La glorieuse bataille des trois rois
de Lucette Valensi.
Seuil, 279 p. 145 F.

De son livre, Lucette Valensi résume ainsi l'interrogation fondamentale : étudier *«la formation et la transformation du souvenir, de ses usages sociaux, des voies par lesquelles il vient au jour, passe et se modifie au fil du temps»*. Pour prendre mesure des constantes mais aussi des variations (historiques, culturelles, religieuses) du travail de la mémoire, elle a choisi un événement exceptionnel qui, durablement, a laissé des traces en terre de chrétienté comme en terre d'islam : la bataille qui pour les uns est celle de Wâd al-Makhâzin et pour les autres celle d'Alcacer Quibir (ou, en transcription française, d'Elksa el-Kebir).

De quoi s'agit-il? En 1578, Sébastien, roi du Portugal, rassemble une armée chrétienne forte de dix-sept mille hommes pour conquérir le Maroc. Il peut compter sur l'alliance d'un des princes de la dynastie saadienne qui gouverne le pays, Muhammad al-Mutaxakkil. Chassé du pouvoir par son oncle, il espère le regagner grâce au soutien des Portugais, installés depuis longtemps dans plusieurs places fortes côtières : Ceuta, Tanger, Mazagan. Partie de Lisbonne le 24 juin, débarquée à Arzila, l'armée de Sébastien s'enfonce dans les terres à la rencontre de son adversaire, Moulay'Abd al-Mâlik.

La bataille a lieu le 4 août au voisinage de la rivière Wad al-Makhâzin. Après avoir un moment cru en la victoire, les Portugais sont mis en déroute et, chose tenue pour inouïe et mémorable par tous les chroniqueurs, les trois rois engagés dans le combat y trouvent la mort. *«C'est un grand secret de Dieu que moururent, en l'espace d'une heure, trois grands rois dont deux étaient si puissants»*, écrit, deux semaines après l'événement, le médecin juif d'Abd al-Mâlik. Un captif portugais, détenu à Fès, souligne l'extraordinaire d'un *«événement si nouveau et insolite, jamais vu ni jamais raconté dans aucune histoire du monde, de la mort de trois grands rois en une rencontre, l'un du côté des vainqueurs et deux du côté des vaincus»*. A l'autre extrémité du monde méditerranéen, en Asie mineure, au cœur de l'Empire ottoman, le chroniqueur al-Djannâbi lui fait écho en déclarant : *«Dans nulle autre bataille on ne vit, comme dans celle-là, périr trois rois à la fois. Louange à Dieu et à ses volontés.»*

Dans une enquête aux fils multiples, savante et passionnante, Lucette Valensi s'attache à comprendre comment la bataille est devenue récit. La démarche a des précédents prestigieux : pensons, par exemple, au *Bouvines* de Georges Duby. Ce qui fait ici son originalité est l'inscription du même événement dans deux, voire trois cultures différentes. Pour les chroniqueurs arabes, enrôlés au service du vainqueur, Ahmad al-Mansûr, qui était le frère du roi mort, il s'agit de construire une mémoire officielle exaltant la victoire sur les chrétiens mais marquant également l'indépendance du prince saadien vis-à-vis du sultan ottoman.

Le récit de ses exploits trouve ses modèles dans la vie et les dits du Prophète désignant ainsi le prince comme élu et assisté par Dieu. Par rapport à cette narration autorisée, quelques chroniqueurs des dix-septième et dix-huitième siècles prennent leurs distances, soit qu'ils fassent large usage de motifs folkloriques, finalement entrés dans l'historiographie savante, soit qu'ils insistent, aux dépens du prince, sur le rôle essentiel des marabouts présents à la bataille.

Disputée entre le monarque et le saint, la mémoire de la bataille des trois rois suscite en terre marocaine une pluralité de récits : historiques, hagiographiques, folkloriques. Mais, curieusement, elle ne fait l'objet d'aucune célébration. Seules les communautés juives établies dans le nord du pays et habitées par le ressentiment contre ceux qui les ont expulsées de la péninsule ibérique fêtent la défaite du roi Sébastien lors du *Pûrim de los cristianos*, le premier *elul* de chaque année.

Le mystère du sébastianisme

Le texte biblique est mobilisé pour donner la signification de l'événement : la dévastation de la communauté juive de Marrakech par Muhammad al-Mutaxakkil est identifiée à la destruction du Temple, le roi Sébastien à l'Hamam du *Livre d'Esther* qui a décidé l'extermination de tous les juifs, sa défaite à l'exécution de ce dernier. Comme *Pûrim* célèbre l'éloignement de la menace de destruction qui pesait sur Mardochée et les siens, le nouveau *pûrim*, institué par les rabbins après la bataille de 1578 (5338 dans le calendrier juif), rend grâce à Dieu d'avoir détourné un péril mortel.

Au Portugal, les lendemains de la défaite sont ceux du refus de mémoire. Ce n'est qu'en 1607 qu'est publiée la première relation en portugais de la bataille qui jusqu'alors n'avait fait l'objet que de textes manuscrits, accusant le roi de légèreté et d'imprudence. Malgré les inhumations réitérées de Sébastien (à Alcacer Quibir au lendemain de la bataille, à Ceuta, dans l'église des Trinitaires, en décembre 1578, à Belem, dans le couvent des Hiéronymites en novembre 1582), la croyance s'installe que le roi n'a point été tué sur le champ de bataille et qu'il fera retour, restaurant la grandeur du Portugal. Après d'autres, Lucette Valensi s'attache à comprendre le mystère du sébastianisme, ce messianisme puissant et durable qui convertit en mythe central de l'identité nationale le souvenir d'un roi vaincu.

Elle en montre les raisons : l'incertitude sur le sort du roi au soir de la défaite, l'opposition au roi d'Espagne qui, en 1580, s'est emparé de la couronne du Portugal laissée sans héritier, l'impossibilité du travail du deuil pour ceux restés en terre africaine. Le retour attendu, prophétisé du roi donne force à l'espérance : ceux que l'on dit morts ne le sont peut-être pas, et le royaume ne saurait demeurer longtemps entre des mains étrangères. Elle en marque, aussi, les récurrences : au Portugal où les faux Sébastien se multiplient jusqu'au début du dix-septième siècle et où la croyance prophétique resurgit dans chaque moment de crise (par exemple dans les années qui précèdent 1640 et le retour à l'indépendance ou lors de l'occupation des troupes napoléoniennes), mais aussi au Brésil où le mythe prend au dix-neuvième siècle la dimension d'une protestation sociale et d'une promesse eschatologique.

Le travail de la mémoire sur la bataille de 1578 ne se réduit cependant pas au sébastianisme, aussi important soit-il. A partir de lui, c'est toute l'histoire portugaise qui peut être pensée et écrite. Comme son roi, la nation et son peuple connaîtront la restauration de leur grandeur après le temps des épreuves voulu par Dieu. Le désastre d'Alcâcer a été annoncé : après seize générations, la félicité de la monarchie portugaise, commencée avec une autre bataille – celle d'Ourique en 1139 – devait être interrompue, pour mieux reprendre ensuite.

Chez les chroniqueurs du dix-septième, jamais ne faiblit la certitude dans le triomphe du Portugal, nouvel Israël, qui fondera le cinquième empire de la prophétie de Daniel. De là ce paradoxe, sans doute unique, qui lit dans une défaite accablante où le royaume perd son prince, sa noblesse et son indépendance, les signes indubitables d'une élection. Par un paradoxe quasi inverse, ce n'est que fort tard, après l'indépendance, que le Maroc réinventera la victoire de Wâd al-Makhâzin comme une date et un lieu qui fondent l'histoire nationale. L'interprétation en demeure d'ailleurs, comme dans les temps anciens, disputée entre la monarchie et les religieux.

L'importance du livre de Lucette Valensi ne réside pas seulement dans l'histoire qu'il raconte : celle des traces laissées dans la mémoire par une bataille vieille de quatre siècles. Il est une contribution originale, par le fait et l'exemple, aux deux questions majeures qui habitent aujourd'hui les réflexions sur l'histoire : comment l'événement devient-il récit? Comment le récit se fait-il mémoire? Une fois achevée, la bataille *«est déjà du souvenir»*, *«déjà ce qu'on en rapporte»*, et ce souvenir ou cette relation obéit à de fortes contraintes, données par les limites de l'information, les intentions polémiques ou justificatrices, les modèles narratifs disponibles.

On peut donc lire l'ouvrage de Lucette Valensi à la lumière des livres de Paul Ricœur ou Michel de Certeau – comme démontant avec une minutie exemplaire les ressources, propres à chaque culture et à chaque temps, à partir desquelles un récit historique peut être organisé. Mais on doit le lire aussi comme un rappel : l'histoire qu'écrivent les historiens, quels qu'ils soient, contribue toujours à construire la mémoire collective. De là, pour ceux d'aujourd'hui, une responsabilité propre et un «devoir éthique» : contre tous les falsificateurs, tenir les exigences de la connaissance.

Roger Chartier

Le style de sainte Catherine

LE DIALOGUE
de sainte Catherine de Sienne. Traduit de l'italien et présenté par Lucienne Portier, Cerf, « Sagesse chrétienne », 420 p., 125 F.
LES ORAISONS
de sainte Catherine de Sienne. Traduit de l'italien par Lucienne Portier, Cerf, « Sagesse chrétienne », 112 p., 60 F.

Sainte Catherine de Sienne – la seule femme, avec Thérèse d'Avila, à avoir été faite, en 1970, docteur de l'Eglise – est comme tous les grands mystiques identifiable à un style et à une forme singulière. Lucienne Portier, qui présente une nouvelle traduction de son *Dialogue* – l'un des sommets de la littérature mystique occidentale – et de ses *Oraisons* analyse quelques-unes des particularités de ce style. La traductrice a tenu la gageure de restituer la langue rugueuse, contournée, haletante, allégorique, de Catherine.

Comme sainte Thérèse d'Avila, Catherine Benincasa (dite de Sienne), au milieu du XIVe siècle, fut à la fois une femme d'action et d'institution – elle convaint par exemple Urbain VI de quitter Avignon pour Rome – et une contemplative qui, *« s'élevant au-dessus d'elle-même »*, connut des grâces extraordinaires, dont elle détaille la nature dans son *Dialogue*. L'ascendant qu'elle exerça de son vivant ne s'interrompit pas à sa mort (à trente-trois ans, en 1380). L'étonnante richesse de l'iconographie liée à sa figure en témoigne, comme l'a montré une exposition présentée cet été à Avignon (« le Monde arts et spectacles » du 9 juillet).

P. K.

★ Dans la même et riche collection « Sagesses chrétiennes », signalons l'édition récente et intégrale des *Sermons* de Tauler.

Thérèse contre Lisieux

Depuis un siècle, un « clan Lisieux » impose une vision mièvre et réductrice de la vie et des écrits de la jeune carmélite. Une nouvelle édition des œuvres complètes montre que les ambiguïtés ne sont pas encore levées

THÉRÈSE DE LISIEUX
Œuvres complètes
Un volume sur papier bible, Le Cerf et Desclée de Brouwer, 1 670 p., 395 F.
THÉRÈSE DE LISIEUX
Nouvelle édition du centenaire
Huit volumes, coédition 4 780 p., 1 400 F.

Avec cinq ans d'avance, voici une édition du centenaire des œuvres de Thérèse de Lisieux, morte le 30 septembre 1897; édition qui révise et corrige une autre édition du centenaire, celle de la naissance (1873) de Thérèse. Cette nouvelle édition, établie sous la direction de Jacques Longchampt, est un ensemble de poids : les huit volumes représentent un énorme travail critique. Un autre volume, à part, intitulé *Œuvres complètes*, reprend l'essentiel de ce travail; il permet au lecteur qui n'est pas spécialiste d'avoir directement accès à tous les textes de la sainte; il est heureux que les deux ouvrages sortent ensemble.


CERF/LOOSE
Thérèse à quinze ans

Pour comprendre où se situe cette édition, il est indispensable de retracer, brièvement, l'histoire, assez peu banale, des textes de Thérèse de Lisieux. Dès la mort de la jeune carmélite, à vingt-quatre ans, sa sœur, Mère Agnès, qui a été prieure du Carmel et le redeviendra, fait tout pour que soient publiés les écrits de Thérèse composés essentiellement de trois manuscrits, l'un adressé à elle, Mère Agnès, l'autre à leur sœur Marie, elle-même carmélite, le troisième, datant de la dernière année de la vie de Thérèse, adressé à la prieure de l'époque. La première édition, en deux mille exemplaires, de ces manuscrits, appelée *Histoire d'une âme*, sort un an après la mort de Thérèse; les éditions successives, fort nombreuses, diront, par bribes, qu'il y avait eu quelques retouches ou modifications, en les minimisant et en donnant toutes sortes de raisons de ces « menus » changements. Mais ceux-ci seront tout particulièrement dénoncés, dès 1948, par un grand érudit, l'abbé Combes, qui sera écarté du Carmel de Lisieux parce qu'il demandait la publication des véritables textes. Mère Agnès, prieure à vie du Carmel, continuait de s'opposer à la publication de ceux-ci; et il fallut attendre sa mort pour qu'on puisse enfin disposer des textes authentiques, publiés en 1957, soixante ans après la mort de Thérèse, sous le titre *Manuscrits autobiographiques*.

Sept mille « retouches »

Le maître d'œuvre de cette édition authentique, le Père François de Sainte-Marie, carme, reconnaissait, que Mère Agnès avait apporté pas moins de... sept mille « retouches » au texte primitif de Thérèse; on comprend que la sœur de Thérèse ne souhaitait guère affronter, durant sa vie, l'énormité, enfin dévoilée, du travestissement du texte. Mais l'essentiel, pour ceux et celles qui croyaient en la sainteté de Thérèse, était que l'Eglise – qui, pour la canonisation, survenue en 1925, avait disposé des vrais textes! – fasse, comme pour Galilée, amende honorable et permette finalement que soient livrés aux fidèles les textes authentiques.

On se demande un peu, face aux deux éditions du centenaire, si l'abondante annotation textuelle, *historique et spirituelle qu'on* y trouve n'est pas une manière de racheter la faute originelle, celle qui a consisté à abuser pendant plus d'un demi-siècle le bon peuple chrétien. A cela, un certain « clan Lisieux » – comment l'appeler autrement? – répond par l'argument du succès de l'*Histoire d'une âme* – des millions et des millions d'exemplaires – qui justifierait Mère Agnès. Le vrai problème est là : l'autorisation que celle-ci s'est donnée à elle-même de trafiquer les textes.

Elle aurait reçu de Thérèse elle-même la permission de les retravailler, mais, même si c'est exact – et rien ne le prouve, – avait-elle le droit de le faire à ce point? Au point – et c'est ce qui est grave – de transformer la spiritualité même de Thérèse, une spiritualité révolutionnaire, aussi révolutionnaire que, dans son ordre, la découverte de Copernic confirmée par Galilée; *la mystique thérésienne a été* rabaissée par Mère Agnès en une spiritualité mièvre et routinière, celle habituelle dans de nombreux carmels au XIXe siècle. Thérèse, a *dit le père Congar, est, avec Foucauld*, l'un des deux grands phares mystiques du XXe siècle; elle n'est en rien ce *remake* dévôt du XIXe tel que l'a voulu Mère Agnès, *effrayée par la force extraordinaire* de sa petite sœur et sa nouveauté. Des milliers de fidèles, comme un jeune converti de 1907, Louis Massignon, ont été rebutés par les *« sucreries » qui étaient* du fait de Mère Agnès – et il a fallu un effort extrême de Massignon pour découvrir, au-delà des scories, quelques *« éclairs mystiques »* de Thérèse.

En défense de la famille

On aurait aimé que la nouvelle édition du centenaire participe radicalement au courage que Thérèse a manifesté dans sa vie et ses écrits. Ce n'est pas exactement le cas. *Pourquoi n'avoir pas publié* uniquement, dans l'édition des huit volumes, les seuls textes authentiques de la sainte – ses manuscrits autobiographiques, sa correspondance, *ses poésies? Pourquoi avoir* voulu à toutes forces insérer trois volumes qui ne sont pas des écrits de Thérèse et surtout les deux gros volumes, *Dernières paroles* et *Derniers entretiens, qui ne sont pas des* dires certains de Thérèse, mais des pièces rapportées, des indications et des témoignages réécrits après coup, par ses trois sœurs, et essentiellement *par Mère Agnès, pour* relater les derniers mois de la jeune carmélite? Si Mère Agnès a corrigé – et on a vu à quel point – les manuscrits, comment peut-on penser *qu'elle a gardé* intactes les paroles qu'elle aurait recueillies de la bouche de sa sœur?

Pourquoi? En vérité, il y a dans le « drame Lisieux » – car il est spirituellement criminel de livrer de faux textes spirituels, – un problème *douloureux, que l'on peut* comprendre, mais qu'il n'est pas question d'occulter : celui d'une famille, la famille Martin, très éprouvée par la mort de la mère, *puis par une incapacité mentale du* père, une famille se reconstituant d'ailleurs au Carmel. Mère Agnès s'est instituée chef de famille; elle a voulu défendre et promouvoir sa *famille et, en particulier,* Thérèse, la petite dernière. Mais Mère Agnès était marquée par une spiritualité, la sienne, alors que Thérèse, elle, a vécu une tout autre expérience; Mère Agnès *était* marquée par une situation historique – l'oncle Guérin, substitut du père, était disciple de Drumont, antisémite notoire, et Mère Agnès insistera beaucoup auprès du cardinal Pacelli, futur Pie XII, en 1937, pour que soit levée l'excommunication qui frappait l'*Action Française* – et il y a une longue correspondance entre Charles Maurras et Mère Agnès qu'il faudra bien publier un jour. Quiconque, tel l'abbé Combes, contestait la position de la gardienne du temple, ou osait toucher un tant soit peu à la famille Martin était exclu de Lisieux et des archives : ses livres étaient – et restent aujourd'hui encore – boycottés.

Cette nouvelle édition du centenaire montre que Thérèse n'a pas encore été délivrée de sa famille et de ce clan qui veut toujours nous inciter à penser Thérèse selon sa vulgate réductrice.

On pense nommer Thérèse docteur de l'Eglise. Oui, mais que ce ne soit pas une façon de chercher encore, subrepticement, à canoniser Lisieux et la famille Martin. Il s'agit de mettre en valeur la réelle théologie de la sainte, son expérience et son itinéraire spirituels extraordinaires; l'essentiel n'est-il pas que tous, chercheurs, évêques, théologiens, chrétiens de tous les jours, mais aussi hommes et femmes d'aujourd'hui, de toutes convictions, puissent, sans écran, se confronter en vérité aux vrais textes, à la vraie Thérèse?

Jean-François Six

La démocratie en détours

Le lent cheminement de l'Eglise vers ce pouvoir venu « d'en bas »

Notre collaborateur Henri Tincq vient de publier, en collaboration avec Jean-Yves Calvez, *l'Eglise pour la démocratie*. Nous avons demandé au sociologue des religions, Jean-Louis Schlegel, rédacteur en chef à *Esprit*, d'en rendre compte.

L'EGLISE POUR LA DEMOCRATIE
de Jean-Yves Calvez et Henri Tincq. Centurion, 222 p., 110 F.

L'Eglise catholique est-elle vraiment pour la démocratie, sans réserves, sans retours, sans *détours? Avec des détours* certainement, et des perplexités inédites une fois la démocratie installée, mais pour les auteurs de cet ouvrage – un jésuite connaissant bien l'histoire sociale et politique de l'Eglise et un journaliste qui suit de près l'actualité politique de l'Eglise – la réponse est incontestablement oui.

L'histoire des cent dernières années, c'est-à-dire depuis le pontificat de Léon XIII, a certes vu des inflexions et des méandres dans l'attitude de l'Eglise à l'égard *de ce pouvoir venu « d'en bas »*, du peuple, et non pas « d'en haut », de Dieu. Néanmoins, le Père Calvez est convaincant quand il brosse à grands traits les trois stades d'une reconnaissance progressive, tardive mais nette, de la démocratie par l'Eglise catholique : reconnaissance de la légitimité des régimes démocratiques, résistance aux régimes totalitaires et aux dictatures et engagement en faveur des droits de l'homme, nécessité de la participation de tous et légitimité du pluralisme des options politiques et même du « pluralisme doctrinal » au sein de l'Eglise (Paul VI, en 1974) – ce dernier point étant, il est vrai, comme un moment de grâce improbable, réduit peut-être bien, aujourd'hui, à un feu de paille.

L'actualité des dix dernières années couronne ces évolutions. Il y a certes des prudences et des ambiguïtés dans l'action, qu'Henri Tincq du reste ne cache pas. Mais dans ses chapitres vifs et informés sur les tournants démocratiques du Sud et de l'Est, l'engagement de l'Eglise, si divers qu'il ait été localement chez des évêques, des prêtres et des « catholiques de base », apparaît incontestable, souvent risqué, libre de calculs quant à d'éventuels bénéfices propres. Plus d'une fois l'Eglise, et particulièrement les évêques, ont été mis sans le vouloir dans le rôle d'opposant et de porte-parole de la révolte en raison du vide moral et politique qui finit par s'installer dans les dictatures – Duvalier, Stroessner, Pinochet, Marcos... – et les régimes totalitaires communistes. Dans un rôle de suppléance et de médiation forcées donc, ce qui n'enlève rien au mérite d'acteurs qui en ont plus d'une fois payé le prix.

Pour la résistance aux dictatures, Henri Tincq rappelle cependant l'exception argentine : sous une dictature militaire particulièrement meurtrière, l'épiscopat se cantonna dans le silence quand il ne soutint pas ouvertement le régime. Et on se permettra de le souligner, le silence de Rome sur ce silence-là fut aussi relativement assourdissant.

Le récit d'Henri Tincq reconstitue bien ce qui s'est passé à l'Est et le rôle important du pape. Il a raison néanmoins de réhabiliter l'Ostpolitik plus diplomatique de Paul VI, trop vilipendée aujourd'hui par des comparaisons abusives avec la politique offensive de Jean-Paul II.

C'est peut-être la dernière partie de l'ouvrage, intitulée « *Questions pour demain* », qu'il est urgent de lire pour comprendre ce qui se passe. Elle pourrait se résumer ainsi : les vrais problèmes commencent, pour l'Eglise catholique, une fois que la démocratie est là et qu'elle bénéficie, avec les individus, de la liberté qu'elle a contribué à instaurer. Que dire, que faire devant les nationalismes qui naissent ici, l'idéologie économique libérale prônée comme solution exclusive là, devant les libertés individuelles revendiquées y compris pour vivre des valeurs opposées à celle de l'Eglise, devant le refus, désormais, d'une ingérence trop visible de l'Eglise – ou même d'une ingérence tout court, – dans les affaires de la cité?

Certains en viennent à regretter les temps heureux où l'ennemi était désignable et sécrétait par sa seule présence un esprit de résistance dans l'Eglise. Et la dénonciation de l'Occident sans valeurs allait alors bon train.

Plus grave peut-être, à plusieurs reprises suggérée par les deux auteurs, abordée de front tout à la fin, la question de la démocratie et des droits de l'homme dans l'Eglise catholique elle-même. Quiconque lutte sur ce front-là – comme sur les autres fronts de l'éthique et de la morale – est tenu de donner lui-même l'exemple pour être crédible. Les auteurs craignent, me semble-t-il, que sous le pontificat actuel, l'Eglise finisse par aller quasiment en sens inverse. Cette lecture est-elle abusive?

Jean-Louis Schlegel

Enfance de sainte

LA PETITE PRINCESSE DE DIEU
de Catherine Rihoit. Plon, 344 p., 125 F.

La vie des saints est une matière paradoxale qui excite l'imagination pour aussitôt la frustrer. La séduc*tion s'exerce sur des motifs* visibles avant de se heurter à ce qui ne peut se montrer, et presque se dire. De tout temps, les hagiographes et l'Eglise elle-même ont tressé des couronnes, rédigé des légendes dorées pour offrir au culte et à l'édification des fidèles ces figures de l'héroïsme chrétien. Parallèlement, la littérature profane s'en est emparée pour élargir le cadre spirituel rigide où elles étaient maintenues. La fiction, la psychologie, l'analyse sociale ou le rêve ont donné de ces mêmes figures une image jugée plus humaine. La place de l'invisible a pu en être réduite, voire évacuée, la part spécifique de mystère en souffrir. Catherine Rihoit, à son tour, s'est appliquée à ce travail romanesque sur la figure de sainte Thérèse de Lisieux. La tâche était risquée, tant le visage et la personne de la sainte avaient eu, depuis un siècle, à subir les surcharges, jusqu'à être ramenés aux dimensions d'une désolante mièvrerie. Il fallait également éviter un autre piège, exact retournement du premier : la moquerie et le ricanement.

On pourra contester le parti adopté par l'écrivain de faire parler Thérèse elle-même; l'artifice n'est cependant pas, en l'occurrence, sans profit : il permet de rendre vraisemblable la reconstitution *d'une intimité et la peinture du* milieu social, familial et psychologique qui fut celui de la sainte, entre Alençon et Lisieux, jusqu'à sa prise de voile au Carmel de cette ville, en 1888, à quinze ans.

Sans malveillance ni ironie, avec le désir manifeste de comprendre les données immédiates et les prémices humaines de l'expérience mystique de son héroïne, Catherine Rihoit suit pas à pas les épisodes de l'enfance de Thérèse Martin, fille de l'étroite bourgeoisie catholique et provinciale de la fin du siècle dernier. En phrases brèves, concises, elle allège pour ainsi dire toute la pesanteur, la surcharge pieuse qui brouillait sa simple figure.

L'arrêt du roman au seuil du Carmel de Lisieux et des neuf ans (1888-1897, année de sa mort) de la vie proprement religieuse de Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face donne la bonne mesure de son ambition. Ambition qui est d'ailleurs conforme à l'esprit de sainte Thérèse; cet esprit d'enfance, qui faisait écrire à Bernanos : *« Le message que cette sainte apporte au monde est l'un des plus mystérieux et des plus présents qu'il ait jamais reçus. Le monde se meurt, faute d'enfance... »* Le mérite de Catherine Rihoit est d'avoir, au-delà des artifices de la fiction, restitué *quelque chose de cet* esprit.

Patrick Kéchichian

★ Signalons également l'album, publié en 1991, rassemblant l'iconographie thérésienne, de Pierre Descouvement et Helmuth Nils Loose : *Thérèse et Lisieux* (Ed. du Cerf, 334 p., 250 F). Cet ouvrage vient de faire l'objet d'une édition réduite, chez le même éditeur (128 p., 120 F).

Autres parutions

• *Pauvrette Eglise*, de Fadiey Lovsky. – Théologien de l'Eglise réformée de France, Fadiey Lovsky, dès 1955, dans *Antisémitisme et mystère d'Israël*, avait combattu la doctrine antijuive du « rejet » par Dieu du peuple élu. Il démontre aujourd'hui le caractère vain du même mécanisme de rejet qui a historiquement conduit à l'affrontement entre les Eglises chrétiennes. Un acte de foi dans l'œcuménisme, préfacé par le Père Bernard Dupuy (Mame. 238 p., 135 F).

• *De la religion à l'éthique*, de François-André Isambert. – Ancien disciple de Gabriel Le Bras, l'auteur montre l'itinéraire qui va de la sociologie religieuse à l'éthique. Les références sont Durkheim, qui voyait dans la religion l'origine de toute morale, et Max Weber, qui fait du capitalisme le produit *de l'éthique protestante* (Le Cerf, 432 p., 275F).

• *Le Pardon*, de Philippe de Saint-Chéron, Xavier de Chalendar, Nassib Mafouz. – Autour d'un thème, trois voix se font entendre, celles d'un juif, d'un chrétien, d'un musulman. Le Centurion a ouvert une collection très originale, « *Le Chêne de Mambré* » (sous lequel Abraham recevait ses visiteurs), qui a déjà réuni, autour du personnage d'Abraham, du thème de la *prière* et aujourd'hui du *pardon* (Centurion, 156 p., 100 F).

• *Compter sur Dieu*, de Xavier Thévenot. – Enseignant à l'Institut catholique de Paris, le Père Xavier Thévenot réunit ici des études de théologie morale, au cœur de questions vivement débattues à l'intérieur de l'Eglise catholique (Le Cerf, 315 p., 145 F).

• *La Presse catholique en France*, de José de Broucker. – Ancien rédacteur en chef de *la Vie*, José de Brouker conduit son lecteur à travers les méandres des groupes de presse catholiques, qui comptent parmi les plus grands et audacieux en France (Centurion, 168 p., 99 F).

LETTRES ANGLAISES

Murdoch, l'architecte

Une rencontre à Oxford, avec la romancière anglaise : « Pour sa survie, pour son existence, il est indispensable que le roman explore toutes les voies de la réflexion »

A Oxford, une minuscule maison, enfouie sous la verdure. C'est là que vit Iris Murdoch, la très célèbre et très prolixe romancière anglaise. L'œil bleu, la voix grave, elle vous entraîne dans un salon aux murs couverts de toiles, aux meubles et au sol jonchés de livres, revues, papiers divers, courrier... C'est ici, sous le regard attentif de son mari, professeur de littérature, qu'elle élabore l'architecture d'un univers complexe, où de multiples personnages se heurtent depuis 1954 (date de parution de son premier roman Sous le filet*) à l'éternel problème du bien et du mal. A la fin de l'entretien, elle se lève et montre avec la fierté touchante d'une écolière un méchant tableau qu'elle peignit à l'âge de vingt ans...*

« Vous avez été souvent qualifiée de « romancière-philosophe », ce que vous réfutez. Peut-on dire de votre livre,* le Message à la planète, *qu'il s'agit d'un roman métaphysique ?

– Non. Il y a dans *le Message à la planète* de nombreux personnages et de nombreux sujets, dont une interrogation d'ordre métaphysique. Marcus Vallar, le personnage central, un ancien mathématicien, tente de pénétrer dans ce domaine particulier qu'est la métaphysique. La passion qu'il développe pour la réflexion, finalement, le brise, le précipite dans la folie. Ludens, l'un des *« pauvres »* héros, estime qu'une sorte de vérité fondamentale peut être découverte, à travers la philosophie ou la science. Vous savez, tant de gens pensent qu'il y a une vérité préexistante qui expliquerait l'univers, le futur, ce qu'est la nature... Ludens est ce genre de personne. Bien entendu, il n'y a pas de solution, en tout cas pas dans le sens que poursuit Ludens. Il n'y a pas de réponse totale, il n'y a pas de métaphysique totale.

» La science et la philosophie sont deux disciplines qui doivent être tenues à distance l'une de l'autre. C'est l'un des points de vue que je soutiens en tant que philosophe. Ce qui m'intéresse, c'est la question de la morale. C'est là le thème de l'essai que je viens de publier : *Metaphysics as A Guide to Morals*.

– La métaphysique n'est donc pas seule en cause dans votre roman. Le personnage principal, Marcus Vallar, est une figure messianique.

– Il est surtout perçu comme tel par les autres personnages. Ludens est horrifié lorsqu'il s'aperçoit que les gens commencent à regarder Marcus comme s'il était un sauveur. En réalité, Marcus, lui, doute. Il dit même que tout cela n'a pas de sens. Pourtant, Ludens le croit tenté de devenir un sage, un faiseur de miracle, plutôt qu'un penseur, un auteur. Mais ce sont les gens qui veulent voir en Marcus un messie, ce qui, à l'évidence, va causer sa perte. Les gens, bien sûr, commencent à être déçus dans leur attente... Et la fracture survient. Au fond elle était peut-être là bien avant, en fait, dès l'instant où Marcus, des années auparavant, réalise qu'il ne peut plus faire de mathématiques. Il songe à devenir philosophe, puis se laisse aller à penser qu'il pourrait être un *« sage »*, un métaphysicien... C'est une maladie mentale. Sur fond d'obsession de la « solution finale », pour ce juif dont la famille a été épargnée.

Le danger des « nouvelles structures de narration »

– Le mal, comme toujours, dans votre œuvre. Avez-vous le sentiment, aujourd'hui, que le Mal est inévitable ?

– Peut-être n'est-ce pas aussi net que cela. Toutefois, il est vrai que la bataille entre le bien et le mal est toujours à l'arrière-plan. Je suis âgée. J'ai traversé pas mal d'années de ce siècle. J'ai assisté à une extraordinaire suite de changements. Mon père a combattu durant la première guerre mondiale, je suis née juste après. Ma jeunesse a été marquée par la deuxième guerre mondiale. Quand on se retourne et qu'on regarde en arrière, vers le début du siècle, on voit l'espoir. L'espoir en la civilisation. Au lieu de cela, la première guerre mondiale.

» Pendant l'entre-deux-guerres, l'espoir a ressurgi. A l'école, on entendait sans cesse dire qu'il n'y aurait plus de guerres, plus d'atrocités. Et la deuxième guerre mondiale a éclaté. Malgré tout, après cette guerre, l'espoir, de nouveau, a réapparu. Nous avons assisté à la chute du communisme, à la libération des pays de l'Est. Nous avons trouvé cela merveilleux. Et puis, la Yougoslavie a explosé. On est impuissant à arrêter le mal, à empêcher la guerre. Le mal, incarné en ce siècle, au premier chef, par Hitler, nous paraît insupportable. Et pourtant il demeure.

– Le refuge de la religion lui-même semble illusoire, en tout cas pour vos héros...

– Oui. En Occident, nous sommes confrontés au christianisme, cette religion qui croit à un ailleurs meilleur que chacun doit s'efforcer de gagner. Je ne crois pas personnellement en un Dieu incarné, au Christ, mais je suis désolée de voir que son image est flétrie par la religion. Pour moi, la raison de la crise de la religion chrétienne est dans cette sorte de troc, ce commerce, absent du bouddhisme et de l'hindouisme.

» Maître Eckhart a parlé de cette interrogation humaine à propos du divin. L'une de ses idées centrales peut se résumer ainsi : cherchons Dieu dans nos cœurs, c'est là qu'il réside. Des propos qui ont provoqué un scandale et qui ont entraîné sa condamnation par l'Eglise. Pourtant, cette idée existe depuis bien longtemps dans le bouddhisme. Dans mes livres les plus récents, cette question était présente à mon esprit quand je construisais mes personnages. Dans *l'Apprenti du bien*, Stuart a ce problème. Dans *le Message à la planète* aussi, la question se pose mais plus difficilement en raison du judaïsme de Marcus et de l'arrière-plan de l'extermination des juifs.

» Au fond, il est très difficile de trouver son chemin. La représentation platonicienne de l'affrontement du bien et du mal, dont l'expression la plus parfaite est le mythe de la caverne, est un grand message pour l'Occident. Les hommes doivent trouver leur chemin pour sortir de l'obscurité. Nous devons garder ces idées présentes à l'esprit et maintenir notre réflexion. D'autant que nous sommes englués dans cette civilisation purement technologique, télévisuelle. L'usage qui est fait de la télévision provoque de terribles dégâts. Notamment sur les enfants.

» Je me suis beaucoup intéressée à la question de l'éducation, qui déborde celle de la télévision. En Angleterre, il y a des écoles religieuses et des écoles laïques. Mais pourtant, jusqu'à une date récente, dans les écoles d'Etat, les enfants disaient la prière du matin et chantaient les hymnes. Dans ce pays vivent beaucoup de musulmans, de juifs et bien sûr de chrétiens. Qu'ils coexistent de manière harmonieuse; sans heurts, est extrêmement difficile, mais cela devrait être l'un des buts de l'école.

– Selon vous, le roman a-t-il un rôle à jouer face à ces questions ?

– Je pense que pour sa survie, pour son existence, il est indispensable que le roman explore toutes les voies de la réflexion. Mais, en outre, à mes yeux, il est essentiel que le roman préserve sa forme fondamentale, classique, ce que j'appelle le roman « ancienne manière ». Je sens le roman anglais en danger, sous l'influence de la fameuse « déconstruction ». On a déjà beaucoup exploré ces « nouvelles structures de la narration », et certains textes sont excellents. Mais il y a un moment où, à trop vouloir « casser » l'histoire, déconstruire le récit, on tue le roman. Pour moi, la notion de récit est extrêmement importante.

– Comment construisez-vous les vôtres, qui sont d'une grande complexité ?

– Je construis un plan. Mais avant cela, je passe beaucoup de temps à penser et à regarder par la fenêtre. Il faut laisser les idées et les personnages se mettre en place. Il faut s'autoriser à les mêler, commencer à les faire vivre ensemble. Alors seulement, je bâtis le plan. Je fixe les traits généraux des personnages, la ligne de l'intrigue, j'écris même déjà certains dialogues. Mais surtout, je concentre toute mon attention sur la structure profonde du récit. J'examine de possibles développements de l'intrigue, de possibles actions, que je ne retiendrai finalement pas.

» Je cherche attentivement le nom de chaque personnage. J'ai un cahier plein de noms que je relève ici et là. Parfois le nom juste ne vient pas d'emblée. Je le change, jusqu'au moment où je peux me dire : *« Celui-là est le bon. »* Je ne fais que cela pendant des mois, voire des années. Un jour, j'écris la première phrase. Soutenue par ce travail, elle vient comme naturellement. Après, il faut être patient.

– Vos romans sont des romans de la pensée. Mais, toujours, y sont présentes la peinture, la musique, et même la cuisine.

– C'est la vie. J'adore la peinture. Dans cette maison, je suis entourée de toiles, que je regarde sans cesse. Autrefois, je peignais, mais j'ai cessé à l'âge de vingt-cinq ans. Définitivement. Depuis, je me contente d'aller dans les expositions, de regarder la peinture. Quant à la cuisine, c'est mon mari qui s'en charge. Il a beaucoup de talent pour cela. Beaucoup plus que moi !

» Pour être plus précise, je dirai que chaque chose qu'on aime, qu'on connaît, doit être utilisée dans le roman. Doit nourrir le roman. Selon moi, c'est même nécessaire à ce que j'entends par « roman ». »

Propos recueillis par
Christilla Pellé-Douël

Les spirales d'Iris

LE MESSAGE A LA PLANÈTE,
d'Iris Murdoch.
Traduit de l'anglais par Paule Guivarch,
Gallimard, 693 p., 180 F.

A soixante-treize ans, Iris Murdoch vient de publier un essai philosophique, *Metaphysics as a Guide to Morals*, tandis que paraît en France son vingt-sixième roman, *le Message à la planète*, récit complexe et puissant qui mène trois histoires en spirales croisées. La première est celle de l'amitié entre un professeur d'histoire, Alfred Ludens (le joueur, en latin), et un ancien génie mathématique, Marcus Vallar, être énigmatique que Ludens poursuit, soutient, entoure, persuadé que le mathématicien s'est transformé en philosophe-prophète porteur d'un « message » (le Message à la planète) qu'il faut l'aider à délivrer.

Cette mission incombe à Ludens, du moins le croit-il, lui, le maïeuticien qui s'ignore. La deuxième histoire, métaphysique celle-ci, retrace le cheminement de Vallar, ses interrogations : serait-il vraiment un prophète ? La connaissance absolue peut-elle être atteinte et comment ? Si cette connaissance est le Bien, faut-il, toutefois, en passer par le Mal ? *« Une fois atteinte, la connaissance ultime se transforme-t-elle en une mort signifiante ? »* La troisième intrigue, enfin, trace les amours difficiles de Franca et de Jack.

Au cœur du roman, une scène étrange, et essentielle. Patrick, l'ami de Gildas, Ludens et Jack, le quatrième de « la bande d'Oxford », lui aussi fasciné, autrefois, *par le jeune Marcus, se meurt.* Ludens part à la recherche de Marcus, seul capable de faire quelque chose, pense-t-il. Marcus « ressuscite » Patrick, dans un corps à corps violent avec le moribond, lui réinsufflant la vie.

Dès lors, l'existence de chacun va prendre un tour très singulier. Marcus se perd dans une interrogation sans fin sur son propre destin, poursuivi par Ludens. Peu à peu, la « nouvelle » ayant fait son chemin, le nouveau Messie attire involontairement toutes sortes d'illuminés (dont les portraits sont un régal d'ironie !) qui voient en lui un gourou, un prophète. Incapable de répondre à leur attente, seul face à lui-même, à son obsession de la « solution finale », à laquelle sa famille a échappé (Marcus est juif) et à la tentation de se prendre pour un Dieu, Marcus meurt. Suicide ?

Les autres personnages seront comme « précipités » vers leur propre vie : la solitude pour Ludens, adoucie par la présence de Gildas, les retrouvailles (boiteuses) de Franca et Jack, l'amour frivole pour Irina.

Mais, comme toujours, Iris Murdoch explore, dans son roman, les grandes questions qui la préoccupent : le Bien et le Mal, l'incarnation du divin, le pouvoir de la réflexion, du langage, la nature de la conscience. Sans jamais sombrer dans la lourdeur démonstrative. Avec elle, on s'embarque avec jubilation dans le récit, on va de l'intrigue romanesque à la réflexion philosophique en passant par l'humour. On se sent porté par un souffle vital réjouissant.

C. P.-D.

Commémorer Aragon, c'est le lire

Dix ans après sa mort, où est donc Aragon ? On le dit au « purgatoire » des écrivains...

J'ABATS MON JEU
d'Aragon.
Mercure de France,
coll. « Les lettres françaises »,
288 p., 110 F.

Aragon n'est pas un mort convenable : trop bon écrivain, trop communiste, trop mystérieux. Cela lui évite d'entrer dans le cercle des « commémorés ». Pour le dixième anniversaire de sa mort (c'était le 24 décembre 1982), seuls ceux qui l'ont lu et compris ont parlé de lui. François Nourissier et Alain Bosquet dans *le Figaro*, Pierre Daix dans *le Quotidien de Paris* (1), Jean d'Ormesson dans le numéro spécial de *l'Humanité* du 17 décembre (2). Bref, la qualité discrète plutôt que les « suppléments » financés par une marque de champagne ou une société de foie gras.

Il n'y a qu'une manière de commémorer les écrivains, c'est de les lire. Il paraît qu'on ne lit guère Aragon en France ces temps-ci – les faibles ventes de ses livres sont censées le prouver. La solide propagande de « philosophes » plus ou moins nouveaux et d'écrivains plus ou moins talentueux, tous grands amateurs de nuances, trace le portrait simpliste d'un stalinien qui se serait trompé sur tout et n'aurait jamais rien écrit. On ne craint pas, après avoir affirmé n'avoir lu aucun livre d'Aragon en entier, de décrire le *« laisser-aller »* de son style, pas plus que de convoquer René Char pour être certain qu'il convient de *« dire du mal »* d'Aragon. Craindrait-on, secrètement, de se mesurer à l'œuvre de ce créateur si fécond, aux milliers de pages de sa prose ? Serait-on effrayé, quand on se prétend romancier, d'avoir à commenter une de ses phrases : *« Le roman est une machine inventée par l'homme pour l'appréhension du réel dans sa complexité »* ?

« J'ai réuni ces textes pour me prouver que je ne suis pas seul. Que d'autres, voyant mon jeu, s'y allieront », écrivait Aragon dans sa préface à *J'abats mon jeu*, un recueil de 1959, qu'on vient de rééditer. Dans ces quinze textes (articles ou discours, entre 1954 et 1959) apparaît un Aragon dont on parle peu, un critique qui prône le *« savoir aimer »*, se veut *« pédagogue de l'enthousiasme »*, un homme qui évoque des « secrets de fabrication », un fou de littérature qui veut convaincre, un lecteur ébloui qui aime le présent, lit les jeunes auteurs, se réjouit de la littérature de son temps et se sent vivre dans *« une grande époque de prose »*.

De l'article qui ouvre le livre, « Un perpétuel printemps », on n'a retenu que quelques phrases, toujours les mêmes (parce que ce texte célébrait la naissance littéraire de Philippe Sollers). On a voulu oublier le sens profond de cette « déclaration de lecteur », de cette invitation : *« Je n'ai jamais rien demandé à ce que je lis que le vertige : merci à qui me fait perdre, et il suffit d'une phrase, d'une de ces phrases où la tête part, où c'est une histoire qui vous prend. Aucune règle ne préside à ce chancellement pour quoi je donnerais tout l'or du monde »*. De Théodore Géricault, Aragon avait qualité pour parler, lui qui avait mis ce peintre au centre d'un de ses romans, *la Semaine sainte*. Il écrivit au début de 1959 « Sur Géricault », un portrait destiné à la télévision. Pour des « raisons techniques », la diffusion n'a jamais eu lieu.

Au hasard de *J'abats mon jeu*, on trouvera, bien sûr, des interventions de circonstance, des propos désormais désuets, ou marqués des imperfections du discours oral, bien que la parole d'Aragon soit exceptionnellement ferme et construite, surtout comparée au « langage basique » de notre quotidien télévisuel. Au détour d'une démonstration, on découvrira un aveu : *« Il y a des livres que je ne peux pas lire, et je n'ai pas nécessairement raison. Proust par exemple. »* (Faudrait-il chercher de ce côté-là l'explication de certaines « défaillances » littéraires d'Aragon ?) *« Ce qui ne m'empêche pas d'aimer des auteurs qui lui doivent, paraît-il, beaucoup (...) Qu'il y ait là de ma part quelque inconséquence, cela est possible, et il ne manquera sûrement pas de gens pour penser que je n'ai même pas ici de justification* politique *à cette inconséquence-là. C'est vrai, je n'en ai pas (...) J'ai parfois des amours malheureuses, ou que l'on tient pour incompréhensibles, ou que vous ne ratifiez pas. Qu'importe ! »*

Faut-il, si l'on n'a rien lu encore de cette œuvre, commencer par cet Aragon lecteur, critique, militant, ou bien ouvrir *Aurélien* ou *la Semaine sainte* (3) pour constater qu'il n'est pas indifférent, pour un romancier, de savoir écrire ? Qu'importe. Ici comme là, on trouvera *« ce chant profond de la France, qui est Apollinaire ou Debussy, qui est Renoir ou Eluard, mais qui est la chose du monde la moins conciliable avec le tonnerre de la mort »*.

Josyane Savigneau

(1) Pierre Daix est l'auteur d'une passionnante biographie d'Aragon (*Aragon, une vie à changer*, Seuil 1975) et publie en janvier chez Hachette une *Vie quotidienne des surréalistes*.

(2) En outre, dès octobre, a paru un numéro spécial des *Lettres françaises*, mensuel que dirige aujourd'hui Jean Ristat (« le Monde des livres » du 2 octobre).

(3) *Aurélien* est disponible en édition de poche (« Folio », Gallimard, n° 1750). En revanche, *la Semaine sainte* n'existe que dans la collection « blanche » de Gallimard, où il a paru en 1958.

★ *J'abats mon jeu* est le premier volume de la collection « Les lettres françaises », que publie, sous la responsabilité de Jean Ristat, le Mercure de France. Dans cette collection, vient aussi de paraître le premier livre d'un jeune poète de vingt-sept ans, Philippe Guénin, *Tessons de lune* (avec des dessins de Colette Deblé, 87 p., 79 F.)

★ Signalons par ailleurs la sortie du n° 4 de *Recherches croisées Aragon/Elsa Triolet*, qui propose notamment une correspondance inédite entre Aragon et Albert Béguin (de 1921 à 1949) et un texte passionnant d'Olivier Barbarant, « Mme Colette, ou la mesure des différences », analysant le rapport d'Aragon à l'œuvre de Colette, son intérêt pour elle, et évoquant, entre autres, *« la lumière particulière qui se projetait de* la Fin de Chéri *sur la rédaction d'*Aurélien *»* (*Recherches croisées Aragon/Elsa Triolet* n° 4. Annales littéraires de l'université de Besançon (n° 472), série « Linguistique et Sémiotiques » (n° 17, diffusion Les Belles Lettres, 300 p., 140 F.).

LISEZ LES LIVRES DE VOS ENFANTS

C'est la saison du Père Noël



DR

Virginia Mayo : « Et moi, Père Noël ? »

Les livres, ce ne sont pas seulement des cadeaux exceptionnels qu'on reçoit pour les fêtes. Pourtant, il y a aussi des publications saisonnières qui feront rêver, le temps des vacances, les plus jeunes. Pourquoi pas le Père Noël ? ... Pour ceux qui y croient, pour ceux qui n'y croient plus, pour ceux qui veulent y croire, voici, pêle-mêle, quelques jolies histoires autour de Noël.

Et que se passerait-il si le Père Noël était distrait... Ou fatigué... Dans son traîneau tiré par trois cerfs, par la cheminée, il descend dans la chambre des enfants endormis et remplit les bas rouges au pied des lits. N'aurait-il pas oublié le plus petit, qui part, accroché au traîneau, vers le pays des Pères Noël ? ... Un délicieux cauchemar. Sans paroles. Sans rien à lire.

► **Et moi ? Père Noël ?** *de Virginia Mayo. Kaléidoscope (Diff. Ecole des loisirs), 26 p., 72 F. (Pour les plus petits.)*

∴

Grand-père a disparu. Perdu *dans la tempête de neige*, le grand-père de Mélissa sera sauvé grâce à l'ours au bonnet rouge qu'il rapporte à sa petite fille. Un drame qui finit bien.

► **L'Ours au bonnet rouge,** *conte de Noël raconté par Dominique Barrios-Delgado. Ill. Ivan Gantschev. Cerf, 28 p., 65 F.*

∴

Un loup bossu, une sorcière qui s'ennuie, un hérisson congelé pour décrocher une étoile, une souriçonne, des ours et des oursons, un prince aux mains fermées... Dix-huit contes des villes et des champs à lire le soir aux tout-petits. Pour faire rêver sans mièvrerie.

► **Contes de Noël et de neige,** *Bayard-Pomme d'Api, 94 p., 85 F.*

∴

Sylvère écrit au Père Noël. Une très longue liste. Comment l'acheminer ? Heureusement, son grand-père est formidable : il connaît l'adresse. Un album aux couleurs vives et naïves qui, en expliquant le trajet du courrier, mélange le conte à la réalité.

► **Une Lettre pour le Père Noël,** *de Jean Alessandrini. Ill. Sophie Kniffke. Grasset Jeunesse, coll. « Lecteurs en herbe », 24 p. 69 F. (A partir de cinq ans.)*

∴

Un livre astucieux, plein de *surprises, qui est une vraie hotte* du Père Noël. Le facteur fait sa tournée. Dans chaque enveloppe (à ouvrir avec soin), un courrier magique : un jeu de l'oie, un puzzle, un mini-livre, une carte de voeux, un théâtre de poche. Un texte en forme de comptines, des dessins très drôles pour ce livre-cadeau débordant de cadeaux.

► **Le Facteur du Père Noël,** *écrit et illustré par Janet et Allan Ahlberg. Gallimard Jeunesse, 32 p., 116 F (A partir de cinq ans.)*

∴

Un livre ingénieux pour jouer avec. Avec des décorations prédécoupées et des guirlandes à placer sur le sapin, des recettes de fête à préparer, une couronne de Noël, une bonbonnière en pomme de pin, des cartes-surprises. Et, quand tout a été découpé, il reste encore un petit album souple plein de contes et de poèmes.

► **En attendant Noël,** *Ill. Sophie Kniffke. Milan, 36 p., 62 F (A partir de six ans.)*

∴

Et pourquoi pas un roman policier de Noël ? ... Le 23 décembre, un homme est assassiné dans Paris. Sur le toit de sa maison en flammes se détache la silhouette du Père Noël... L'enquête entraîne le lecteur dans les mondes étranges et interlopes des clochards du métro, des organisations secrètes de « justiciers », d'une représentation de *Richard III* à l'Odéon. Un réveillon macabre qui finit bien.

► **Ombres noires pour Noël rouge,** de Sarah Cohen-Scali. *Rageot,, coll. « Cascade Policier », 192 p., 42 F. (A partir de huit ans.)*

Nicole Zand

Les légendes de Tolkien

Le centenaire d'un professeur d'Oxford devenu écrivain culte

Il y a cent ans naissait, le 3 juin 1892, à Bloemfontein (Afrique du Sud), de parents anglais, John Ronald Reuel Tolkien, le futur auteur d'un livre culte, *le Seigneur des anneaux*, qui a fasciné plusieurs générations de lecteurs en leur faisant parcourir, aux basques de Frodo et Gandalf, l'imaginaire Terre du Milieu.

Revenu dès l'âge de trois ans en Angleterre, le jeune Tolkien ne va pas tarder à manifester un vif intérêt pour la philologie et les langues anciennes, lisant le *Beowulf* dans son texte en vieil anglais et prenant ainsi le goût de l'épopée et des légendes. Il va se lancer aussi dans la création de langages de son invention comme le « naffarin ». Son entrée, en 1910, à l'université d'Oxford va renforcer sa passion pour la linguistique : il découvre le finnois, le nordique, qui lui donne accès au trésor des mythes et légendes islandaises ; il invente des langages de plus en plus complexes comme le « quenya », qui deviendra plus tard le langage des elfes.

L'expérience traumatisante des tranchées de la première guerre mondiale, la perte de nombre de ses camarades eurent une influence paradoxale : il se lança dans l'écriture d'une mythologie pour l'Angleterre. *« Il y eut jadis un jour où j'eus l'idée de construire un corps de légendes plus ou moins reliées entre elles, allant des vastes cosmologies jusqu'aux contes de fées romantiques, et que je pourrais dédier à mon pays. »*

« Gandalf président »

Sur ce corpus de légendes, il travailla toute sa vie, parallèlement à une paisible carrière d'universitaire à Oxford, où il fut pendant vingt ans professeur d'anglo-saxon, puis de langue et de littérature anglaises. Curieusement, cet énorme manuscrit accumulé au fil des ans ne fut pas publié de son vivant et donna la matière du *Silmarillion* et des *Contes et légendes inachevés* que son fils Christopher mit en ordre et édita après sa mort.

En 1937, l'une de ces légendes, qui faillit comme tant d'autres rester *inachevée*, parut sous le titre *The Hobbit* et obtint un accueil encourageant. Sur le conseil de son éditeur Stanley Unwin, Tolkien se décida à écrire un second livre mettant en scène le peuple hobbit. Il ne lui fallut pas moins de douze années pour mener à bien la rédaction de l'ouvrage qui parut en trois volumes en 1954-1955 : *la Communauté de l'anneau, les Deux Tours, le Retour du roi.*

Salué par C. S. Lewis comme une révolution, *« la conquête d'un terrain nouveau », le Seigneur des anneaux* devint progressivement un succès de librairie et commença à être traduit dans d'autres langues. Mais c'est l'impact de sa sortie aux Etats-Unis qui en fit un livre culte : l'ouvrage passionna si fort les jeunes Américains qu'une société Tolkien se fonda et que des badges fleurirent : « Gandalf président », « Frodo est vivant ». L'imagination débordante d'un lettré casanier venait de doter le monde d'une fabuleuse mythologie... En France, il fallut attendre 1972 – un an avant la mort de Tolkien – pour que *le Seigneur des anneaux* soit enfin traduit.

Mais les éditeurs français de Tolkien ont su célébrer dignement le centenaire de sa naissance. Christian Bourgois a réédité *Bilbo le Hobbit* et publié les trois tomes du *Seigneur des anneaux* en une luxueuse édition d'un volume de 1280 pages somptueusement illustré par de nombreuses planches couleurs d'Alan Lee (290 F). Presses Pocket a réédité en coffret *le Seigneur des anneaux* et *Contes et légendes inachevés*, mais aussi le recueil *Faerie*, qui contient l'étude de Tolkien sur le conte de fées et, en édition bilingue, *les Aventures de Tom Bombadil.*

Cette maison d'édition a fait également paraître en poche la biographie de Tolkien signée par Humphrey Carpenter et le premier volume extrait d'une anthologie américaine assemblée par Martin Greenberg pour rendre hommage à Tolkien : *After the King : Stories in Honor of J. R. R. Tolkien.* Les textes réunis dans *l'Adieu au roi* se gardent bien d'imiter servilement le maître : ils illustrent bien plutôt la diversité et la richesse d'un genre – la *fantasy* – qui a essaimé depuis la Terre du Milieu sur bien d'autres territoires. On notera tout particulièrement, dans un sommaire relevé, les nouvelles de Robert Silverberg, de Stephen Donaldson et surtout de Peter S. Beagle.

Jacques Baudou

On n'a rien vu à Timisoara

Les délires troublants de Tudor Eliad

TIMISOARA MON AMOUR
de Tudor Eliad.
Jacques Bertoin, 250 p., 115 F.

Depuis *Que faire ?* (1) *Mon dictionnaire sentimental russe*, jusqu'à *l'Almanach oriental* (2) qui raconte les deux cent quatre-vingt-onze nuits d'un otage roumain à Beyrouth, les textes de Tudor Eliad, trouble-fête au cœur meurtri, inquiètent, fascinent ou irritent. Ce polémiste franco-roumain, dont la verve et le verbe déchaînés nous renvoient à Malaparte, à son nihilisme ravageur, n'a pas davantage peur de l'outrance que des scénarios les plus fous ! Eliad traîne d'amères désillusions et un tenace désespoir sur les terres de l'exil.

Ses grandes passions, le jazz et le cinéma, traduisent un amour passionné du spectacle et c'est sans doute ainsi qu'il entend nous faire approcher son dernier livre, script ou pamphlet, *Timisoara mon amour*, lequel, malgré le titre et les interrogations soulevées, n'a rien d'un texte durassien.

Que nous dit donc Eliad en cette fin d'année, trois ans mois pour mois après les événements sanglants qui ont changé le visage de la Roumanie ? A l'écouter, nous n'avons *« rien vu à Timisoara », « rien vu à Bucarest »*, même si la mise en scène tragique du charnier fabriqué et la vision dantesque d'un ciel noir, zébré de balles traçantes, demeurent vivantes dans la mémoire des spectateurs émus, ébahis et finalement déçus.

Ce livre, écrit à la manière de l'histoire d'un film (réel ou imaginaire) pose plus de questions qu'il n'en résout. Qui serait le riche et puissant producteur de la pellicule intitulée « La révolution roumaine », révolution contestée à tort par l'auteur ? *Qui aura choisi* les acteurs et dans quel mystérieux dessein ? Pourquoi le scénario initial a-t-il subi des modifications notables au cours du tournage et certaines vedettes se sont-elles vu remplacer par des figurants ?

Eliad procède d'une manière allusive, comme pour mieux intriguer *ses lecteurs* ; *il leur* donne l'impression d'être les objets passifs de certaines forces occultes et obscures qui présideraient au destin des « non-initiés », ceux qui sont tenus à l'écart de la grande négociation planétaire, foule ignare et facilement manipulable.

Malgré l'humour décapant, nous éprouvons parfois un certain malaise face à ce feu d'artifice, comme si l'auteur, effrayé pour la première fois par sa propre audace, avait décidé de s'arrêter avant la fin du parcours. C'est frustrant !

Pourtant, au-delà des épisodes désopilants ou cocasses, mésaventures, « procès » et assassinat de Ceaucescu, avatars de la télévision roumaine, dernier congrès du Parti communiste, présence sur le plateau d'agents troubles ou doubles, le lecteur, averti ou naïf, pourrait bien se poser *la* question, celle qui fait froid dans le dos : et si les délires joyeux, désespérés et modérément crédibles de l'auteur n'étaient que le pâle reflet de la réalité ?

Edgar Reichmann

(1) L'Age d'homme, 1986.

(2) Jacques Bertoin, 1991. Voir *le Monde* du 23 octobre 1991.

□ **Précision.** – *L'Encyclopédie philosophique universelle*, dont Roger-Pol Droit a rendu compte dans « le Monde des livres » du 18 novembre, est publiée par les Presses universitaires de France.

« Le Monde » au jour le jour

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
1944-1991.
Le Monde Ed., 1 064 p., 395 F.

« L'Histoire au jour le jour, celle des acteurs, des témoins, des analystes de l'événement, n'est peut-être pas toute l'Histoire. Elle en constitue néanmoins, et pour une pluralité de raisons, une composante essentielle » : Jacques Lesourne, directeur du *Monde*, ouvre ainsi sa préface à la nouvelle édition de *l'Histoire au jour le jour, 1944-1991*, qui regroupe les cinq volumes publiées par *le Monde* entre 1986 et 1992.

De l'effondrement du Reich hitlérien à l'éclatement de l'URSS, l'imposant ouvrage couvre presque un demi-siècle de faits, de jugements, *« d'histoires dans l'Histoire »*, relatés dans les articles les plus significatifs publiés par le quotidien depuis 1944. L'ouvrage porte témoignage de la mouvance des individus, des sociétés et des nations.

Il nous rappelle aussi la vision des contemporains d'un monde qui, d'ores et déjà, appartient au passé, sans doute à l'histoire, peut-être à la postérité.

Assorti de cartes en couleurs, d'index de thèmes, de noms de lieux, de personnes, *l'Histoire au jour le jour* acquiert un caractère d'encyclopédie accessible et utile au plus grand nombre.

PRESSE

Fils du patron du « Figaro »

Jacques Hersant est mort

L'un des huit enfants de M. Robert Hersant, Jacques Hersant, est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit du 22 au 23 décembre, à l'âge de cinquante et un ans. Tragique coïncidence, son enterrement devrait avoir lieu samedi 26 décembre, jour du début du déménagement dans les locaux du *Figaro* du quotidien *France-Soir*, dont il fut le PDG de 1982 à 1988.

Jacques Hersant était né le 12 août 1941 à Rouen. Comme Michel et Philippe, les deux autres fils du patron du *Figaro*, il était entré dans son groupe de communication après des études à l'École des Roches. Cet homme discret mais convivial était un passionné de pêche et de chasse. Après avoir fait son apprentissage au groupe France-Antilles en 1964, il avait fondé, trois ans plus tard, le groupe Gerpresse, qui publie *la Revue nationale de la chasse*, *la Pêche et les Poissons*, etc. Parallèlement, M. Robert Hersant lui a successivement confié deux de ses quotidiens régionaux, *la Liberté du Morbihan* et *Nord-Matin*, et enfin *l'Auto-Journal*, magazine qui fut le berceau du groupe Hersant, avant de le pousser à la tête de *France-Soir* en 1982, alors que ce quotidien déclinait déjà. Jacques Hersant l'a quitté six ans plus tard, pour laisser la place à l'actuel PDG, M. Philippe Villin. Il avait gardé une certaine amertume de cet épisode. Jacques Hersant avait fait une courte apparition en politique, comme député apparenté RPR du Pas-de-Calais de 1986 à 1988.

Son décès relance le problème de la succession de M. Robert Hersant. Surtout, il se produit alors que le groupe, lourdement endetté, est l'objet de rumeurs concernant des mouvements de capitaux au profit des banques créancières. Et alors que ses « vaisseaux amiraux », *le Figaro* et *France-Soir*, traversent une crise financière et morale. A la rédaction du *Figaro*, qui n'avait toujours pas annoncé ce décès le 24 décembre, on estime qu'il pourrait donner lieu à des décisions de M. Robert Hersant.

Y.- M. L.

CARNET DU Monde

Naissances

– Vincennes. Osny. Malakoff.

L'amour nous a donné naguère

Frédéric (1965),
Pierre-Nicolas (1967),
Philippe (1972).

L'amour nous donne aujourd'hui

Pauline,
née le 22 octobre 1992,

notre premier petit-enfant.

Dominique et Pierre-Nicolas GINESTE,

Christiane CLAVAUD-VALLÉE,

Geneviève DALET-GINESTE,
Jean-Louis GINESTE.

Décès

– Mme Odette Masingue,
Mme Geneviève Masingue,
M. et Mme Jacques Chauvet,
ses grands-parents et parents,
Mme Claire Chauvet,
née Chanut,
son épouse,
Aurélie et Marianne,
ses enfants,
Daniel Chauvet
et sa famille,
Nicolas Chauvet,
ses frères,
Les très nombreux membres des familles Chauvet, Masingue, Chanut, Loriol,
Et des familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de trente-huit ans, de

Philippe CHAUVET,

survenu le 21 décembre 1992, des suites d'un accident de la route.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le 29 décembre, à 18 heures, en l'église Sainte-Marguerite, place de l'Eglise, au Vésinet.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Anatole-France,
78110 Le Vésinet.
30, rue de Champagne,
77600 Bussy-Saint-Martin.

– Mme André Dubois-Chabert,
Mireille Dubois-Chabert,
Isabelle et Eric Öhlund,
Hélène et Jean Allouch,
Marie-Ange et Pierre Lena,
ses enfants,
Et ses neuf petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

André DUBOIS-CHABERT,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 20 décembre 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Conformément à sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– L'Union du mareyage français a la douleur de faire part du décès de

Michel PELTIER,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 22 décembre 1992.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré au crématorium de Lens, le samedi 26 décembre, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

26, rue du Vieil-Atre,
62200 Boulogne-sur-Mer.

– Claude Brulé,
président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
Et les membres de la commission,
saluent avec une grande émotion leur ami

Louis DUCREUX,
officier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre des Arts et des Lettres,

décédé à Paris, le 19 décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 8 janvier 1993, à 17 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris-1er.

(*Le Monde* du 23 décembre.)

Vœux

Les stylos PARKER

présentent leurs meilleurs vœux à leurs amis, clients et futurs clients.

16, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris.

Anniversaires

– Le 25 décembre 1986 disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
vous prient de vous associer à son souvenir.

– Le 25 décembre 1983

Pierre LE GOFF

disparaissait en mer.

Sa famille,
Ses amis ne l'oublient pas.

– Il y a deux ans

Pierre PERRONO

a quitté les siens.

Une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et estimé.

Soutenances de thèses

– Le 7 novembre 1992, à l'université de Nice-Sophia-Antipolis, M. Pierre Gioanni a soutenu son doctorat en droit sur « Le particularisme du droit pénal de la famille (étude des finalités de l'intervention pénale) ».
Ce travail a obtenu une mention très honorable ainsi que les félicitations du jury.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 décembre, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• Conciliation et arbitrage en Europe

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la conciliation et l'arbitrage au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Cette convention a pour origine une initiative franco-allemande. Elle vise à faciliter le recours à la conciliation et à l'arbitrage par les Etats européens. Vingt-neuf d'entre eux l'ont déjà signée.

Les engagements politiques déjà pris au sein de la CSCE en matière de règlement pacifique des conflits sont insuffisants. Face à la multiplication des causes de tension en Europe et pour désamorcer les crises dans leur phase la plus précoce, il est nécessaire de mettre en place des procédures plus contraignantes pour les Etats.

Une cour de conciliation et d'arbitrage, établie à Genève, sera constituée de personnalités désignées par les Etats.

En cas de différend entre des Etats parties à la convention, une commission de conciliation sera constituée, au sein de la cour, à la demande de l'un au moins de ces Etats.

Un tribunal arbitral sera mis en place dans les mêmes conditions, un Etat ne pouvant s'y opposer qu'à la condition de n'avoir pas souscrit au préalable une déclaration reconnaissant le droit des autres Etats de recourir à cette procédure.

La France, qui a joué un rôle majeur dans la mise au point de la convention, entend la ratifier dans les meilleurs délais pour contribuer à sa rapide entrée en vigueur.

• Règlement du budget de 1991

Le ministre du budget a présenté le projet de loi portant règlement du budget de 1991.

Ce projet de loi constate les recettes encaissées et les dépenses faites au cours de 1991. Il propose les ouvertures et les annulations de crédits complémentaires nécessaires.

Les recettes définitives de 1991 s'élèvent à 1 237 milliards de francs contre 1 200 milliards en 1990, soit une progression de 3,1 %. Les dépenses définitives sont égales à 1 349 milliards contre 1 295 milliards en 1990, en augmentation de 4,2 %.

Le solde global d'exécution donne lieu à un déficit de près de 132 milliards de francs, représentant 1,95 % du produit intérieur brut. Les prévisions de la loi de finances initiale portaient sur un déficit de 81 milliards ; celles de la loi de finances rectificative s'élevaient à 100 milliards.

• Exercice de l'activité de marchands de biens

Le ministre délégué au logement et au cadre de vie a présenté un projet de loi relatif à la protection des occupants et des acquéreurs de biens immeubles à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation.

Le projet de loi contient celles des mesures législatives relatives à l'exercice de l'activité de marchand de biens adoptées lors du conseil des ministres du 2 décembre qui n'ont pas été soumises entre-temps au Parlement.

En cas de vente d'un immeuble occupé par des locataires, ces derniers devront être personnellement informés des conditions de la vente. Le nouveau propriétaire devra avoir satisfait à cette obligation avant d'exercer son droit de visite des locaux et de pouvoir donner congé aux occupants dans les conditions définies par la loi.

Lorsqu'un immeuble est divisé en lots en vue de sa vente, le vendeur devra faire établir un diagnostic de l'état de l'immeuble par un technicien indépendant. Le locataire de chaque appartement pourra avoir connaissance de ce diagnostic ; il pourra ainsi, s'il le souhaite, exercer en meilleure connaissance de cause son droit de préemption. Le diagnostic sera fourni aux acquéreurs.

Un nouveau contrat, le contrat de vente en état futur de réhabilitation, offrira de meilleures garanties aux acquéreurs de logements vendus à l'occasion de travaux de rénovation. La nature et les délais de réalisation des travaux devront être précisés. Le vendeur devra apporter une garantie de bonne fin.

• Relèvement du SMIC dans les DOM

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance (SMIC) dans les départements d'outre-mer, à compter du 1er janvier 1993.

Ce relèvement constitue une nouvelle étape du rattrapage, amorcé en juillet 1990, entre le taux du SMIC dans les départements d'outre-mer et son taux métropolitain. Ce rattrapage est un élément essentiel de la réalisation de l'égalité sociale entre ces départements et la métropole.

Le taux horaire du SMIC dans les départements d'outre-mer est porté de 29,56 francs à 30,45 francs, soit une augmentation de 3 %. Ce taux, aujourd'hui inférieur de 13,2 % au taux métropolitain, ne lui sera plus inférieur que de 10,6 %.

• Bilan de la session parlementaire

Le ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, a présenté une communication sur le bilan de la session parlementaire.

A l'issue de la session ordinaire d'automne et de la session extraordinaire en cours, trente-huit lois auront été adoptées par le Parlement, dont six lois autorisant l'approbation de conventions internationales.

Plusieurs des lois votées ont engagé des réformes importantes, avec notamment la réforme de la procédure pénale, la lutte contre la corruption, la maîtrise des dépenses de santé, le développement du travail à temps partiel, la protection des paysages et la lutte contre le bruit.

L'adoption de la loi de finances pour 1993 a permis de réaffirmer les fondements de la politique économique du gouvernement, orientée vers la recherche de la compétitivité de notre économie. Elle a permis aussi, malgré une conjoncture difficile, de promouvoir certaines priorités nationales : éducation, emploi, logement social et politique de la ville, sécurité publique, protection de l'environnement.

Pour faire adopter ses projets, le gouvernement n'a recouru à l'engagement de sa responsabilité devant l'Assemblée nationale en vertu de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution qu'à deux reprises, alors que cette procédure avait été employée à cinq reprises au cours de la session d'automne de chacune des années 1990 et 1991. Par son abstention totale ou partielle, l'opposition a contribué à l'adoption de plusieurs lois.

Deux motions de censure déposées en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution ont été rejetées.

• Sécurité de la navigation maritime

Le secrétaire d'Etat à la mer a présenté une communication relative à la sécurité de la navigation maritime.

Le dispositif français de surveillance de la navigation maritime et d'intervention en mer a fait la preuve de son efficacité. Il repose sur les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage et sur la coordination par les préfets maritimes des moyens mis en œuvre. Plusieurs centaines de navires sont ainsi assistés chaque année le long de nos côtes et plusieurs dizaines d'accidents y sont, à coup sûr, évités.

Mais les risques n'ont pas disparu. La Manche est la route maritime la plus fréquentée du monde : un navire franchit le pas de Calais toutes les trois minutes. Les contrôles révèlent que, sur certains navires, les équipages ne possèdent pas les qualifications souhaitables et que la maintenance des équipements n'est pas convenablement assurée.

Pour sauvegarder la vie humaine en mer et préserver l'environnement marin, le gouvernement entend poursuivre la modernisation de notre dispositif de surveillance, d'alerte et d'intervention. Il prépare également un projet de loi sur la police en mer visant à renforcer la sécurité de nos approches maritimes.

La France entend aussi demander, au niveau international, l'amélioration de la qualification des équipages et de la qualité des navires. Elle est à l'origine, au sein de l'Organisation maritime internationale, de nombreuses propositions visant à la définition de normes plus exigeantes.

Elle agit aussi avec ses voisins immédiats, Espagne, Grande-Bretagne et Italie par la voie d'accords bilatéraux. Au-delà de ces accords, il faut que la Communauté européenne définisse des règles strictes en matière de sécurité, dans le but d'organiser un espace maritime communautaire sûr.

□ **Nocturnes à l'Arc de triomphe.** – Pour permettre d'admirer les Champs-Elysées dans leur décor de lumière, l'ouverture de l'Arc de triomphe sera prolongée jusqu'à 20 heures, du 26 au 31 décembre inclus ainsi que les 2 et 3 janvier.

NOMINATIONS

Deux nouveaux directeurs au ministère de l'éducation nationale

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 23 décembre, deux nouveaux directeurs au ministère de l'éducation nationale et de la culture. M. Jean-Pierre Weiss, ancien directeur du patrimoine au ministère de la culture, est nommé directeur de la programmation et du développement universitaire. Il remplace M. Roland Peylet, qui prend, pour sa part, la tête de la direction des personnels de l'enseignement supérieur, en remplacement de M. Jean Gasol, qui occupait ces fonctions depuis 1988.

[Né le 10 décembre 1947 à La Souterraine (Creuse), M. Roland Peylet est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a commencé sa carrière au ministère de l'équipement, notamment à la direction départementale de l'équipement d'Ille-et-Vilaine (1976), puis de Seine-Saint-Denis (1977). Chargé de la division des études techniques à la direction des équipements et des contructions du ministère de l'éducation nationale en 1981, il a été conseiller technique (1983) puis directeur-adjoint (1985) du cabinet de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités. Secrétaire permanent adjoint du Plan construction (1986), il a été conseiller technique (1988) puis directeur adjoint du cabinet (1990) de M. Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale. M. Peylet était directeur de la programmation et du développement universitaire depuis novembre 1991.]

[Né le 24 février 1948 à Grenoble (Isère), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, M. Jean-Pierre Weiss a été responsable de la division des études économiques à la direction des transports terrestres au ministère des transports, puis conseiller technique au ministère du commerce et de l'artisanat (1976). De 1976 à 1982, il a été conseiller technique, puis directeur des équipements à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, avant d'être nommé, en 1983, directeur du patrimoine au ministère de la culture. Depuis 1986, M. Weiss a poursuivi sa carrière dans le privé, chez Matra transports, dont il était devenu président-directeur général en 1991.]

□ **Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :**

– *Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice*, **M. Henri Desclaux**, directeur des services judiciaires, est nommé procureur général près la cour d'appel de Bordeaux ; **M. Roger Tacheau**, magistrat, est nommé directeur des services judiciaires ; **M. Jean-Marie Paulot**, inspecteur de l'administration, est nommé directeur de l'administration générale et de l'équipement.

– *Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique*, **M. Henri Hugues**, préfet en service détaché, directeur général des collectivités locales, est admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial ; **M. Jacques Roynette**, préfet du Gard, est admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial.

– *Sur proposition du secrétaire d'Etat à la communication*, **M. Georges Fillioud**, conseiller d'Etat, est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel à compter du 13 janvier 1993.

M. Michel Thenault directeur général des collectivités locales

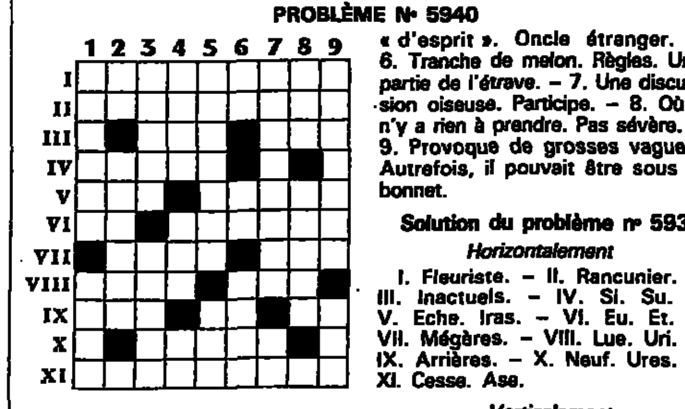
Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Michel Thenault, directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, a été nommé, mercredi 23 décembre, par le conseil des ministres, directeur général des collectivités locales, en remplacement de M. Henri Hugues, admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial.

D'autre part, M. Jacques Roynette, préfet du Gard, a été admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial.

[Né le 23 janvier 1947 à Paris, diplômé de l'Ecole nationale des impôts et ancien élève de l'ENA, M. Thenault a été chef de division à la direction interdépartementale de l'industrie de la région Lorraine puis chargé de mission auprès du préfet de cette région, dont il est devenu en 1982 directeur du cabinet avant d'occuper la même fonction auprès du préfet de la région Bourgogne. Chef de cabinet de Gaston Defferre au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, puis à celui du plan et de l'aménagement du territoire, il a été ensuite sous-préfet d'Alès puis secrétaire général de la préfecture des Yvelines, avant d'être nommé en mai 1991 directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Il était depuis le 13 novembre 1991 directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5940



HORIZONTALEMENT

I. Sans rien « avaler », pour un Suisse. – II. Un homme aux moyens limités. – III. Unité de pression. Est très collante. – IV. Met beaucoup de sauce. – V. Planches. Donne des règles aux bouddhistes. – VI. En Touraine. Primaire, autour d'une vieille reine. – VII. Passe à Compiègne. Pas sombre. – VIII. Pour un homme qui ne porte pas la culotte. Adverbe populaire. – IX. Faisait fumer. Qui a circulé. Un peu de tabac. – X. Comme une voie pour le remède. – XI. Peut ne tenir qu'à un fil.

VERTICALEMENT

1. Quand il en est question, c'est du billard. Somme qu'on réclame en Orient. – 2. Interjection. Au fond, n'a rien de précieux. – 3. Un groupe de peintres. Fait suite au jéjunum. – 4. Un souverain de Bulgarie. On y voit le jour. Dieu. – 5. Dénote une certaine présence « d'esprit ». Oncle étranger. – 6. Tranche de melon. Règles. Une partie de l'étrave. – 7. Une discussion oiseuse. Participe. – 8. Où il n'y a rien à prendre. Pas sévère. – 9. Provoque de grosses vagues. Autrefois, il pouvait être sous le bonnet.

Solution du problème n° 5939

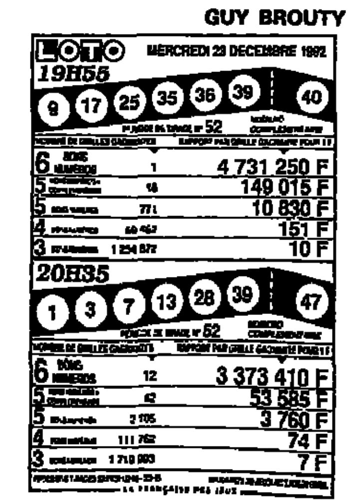
Horizontalement

I. Fleuriste. – II. Rancunier. – III. Inactuels. – IV. Si. Su. – V. Eche. Iras. – VI. Eu. Et. – VII. Mégères. – VIII. Lue. Uri. – IX. Arrières. – X. Neuf. Ures. – XI. Cesse. Ase.

Verticalement

1. Frisé. Blanc. – 2. Lanice. Urée. – 3. ENA. Humérus. – 4. Uccle. Ifs. – 5. Rut. Egée. – 6. Inusité. Ru. – 7. Sieur. Ruera. – 8. Tel. Averses. – 9. Erses. Si. Se.

GUY BROUTY



ÉCONOMIE

BILLET

Retraite et rigueur

La comparaison est tentante. *Alors que l'Etat multiplie le recours aux expédients sous forme de recettes «de poche» destinées à colmater partiellement les brèches qui s'ouvrent dans les comptes de la Sécurité sociale, le patronat et les syndicats sont peut-être sur le point de dépasser leurs divergences pour assurer l'équilibre à moyen terme des régimes de retraite complémentaire.*

Moins médiatique que l'annonce de la hausse des prix du tabac et des *«sacrifices budgétaires»* au profit de la Sécurité sociale, le déroulement de la négociation sur l'avenir de l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO) indique qu'il ne faut sans doute pas désespérer du paritarisme. *Difficiles, ces débats pourraient* se conclure le 29 décembre par un accord sur la fixation d'un taux minimum de cotisation de 6 %, alors que la contribution patronale et salariale peut évoluer à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 4 % et 8 %. Certes, tout est encore loin d'être réglé, car le patronat exige un délai de transition jugé trop long *par les syndicats, refuse* d'accorder rétroactivement certains droits et entend limiter les gains de pouvoir d'achat des retraites ARRCO. Toutefois, ces discussions dont l'enjeu n'est pas mince portent sur le fond du problème.

Si la gestion paritaire des régimes sociaux n'est pas toujours un modèle de rigueur, au moins tranche-t-elle singulièrement avec l'attitude de l'Etat, qui évite de reconnaître qu'il rogne le pouvoir d'achat des pensions et entretient la confusion des genres. Ainsi, le relèvement des prix du tabac va rendre artificiellement excédentaire l'assurance-maladie, *alors que la loi sur la maîtrise des* dépenses de santé est supposée inciter les médecins à mieux évaluer les conséquences de leur pratique médicale... Quant au déficit des retraites complémentaires, il n'existe pas, car les partenaires sociaux ont *toujours trouvé les moyens de* l'éviter en calculant la pension non pas sur les dix meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière et en limitant le rendement des cotisations.

Curieusement, les syndicats ont toujours refusé que ces critères vertueux *soient appliqués à la* Sécurité sociale, préférant que le gouvernement s'empêtre dans des opérations successives de replâtrage. Les déclarations de Mme Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, au *Figaro* du 23 décembre, en faveur d'une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et d'un allongement de la durée de cotisation au-delà de trente-sept ans et demi pour les retraites de la «Sécu», montrent que les *syndicats finiront peut-être par se* lasser de leur dédoublement de personnalité.

JEAN-MICHEL NORMAND

Thomson cède ses produits blancs au groupe italien Elfi

L'Europe de l'électroménager

Suite de la première page

M. Henri Lagarde, PDG de Thomson électroménager (TEM), explique qu'*«il est important de compter parmi nos actionnaires une solide institution financière capable de s'engager sur le long terme. D'autre part, Elfi est notre client depuis son implantation en France, où il a déjà redressé le fabricant de chauffe-eau Chaffoteaux et Maury»*, précise-t-on au Crédit national où l'on a réalisé l'ingénierie financière de l'opération. Propriété des frères Luigi et Gian-Franco Nocivelli, Elfi, 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, 7 500 personnes, s'intéresse en effet depuis des années à la France, et plus particulièrement à TEM dont il avait déjà repris deux petites unités, Bonnet réfrigération et Froid Satam Brandt.

Début janvier, sitôt paru le décret de privatisation, le consortium, conjointement détenu par le groupe industriel italien et l'établissement financier, sera créé sous la forme *«d'une société de droit français, probablement dénommée Brandt électroménager»*, ajoute-t-on au Crédit national. Cette nouvelle entité se portera acquéreur de TEM pour un prix non communiqué mais proche, selon certaines sources, des 2 milliards de francs proposés, en 1990, par l'américain General Electric lors d'une première tentative de reprise que les organisations syndicales avaient fait échouer.

Colère syndicale

Elfi apportera ensuite à cette nouvelle entité la totalité de sa filiale spécialisée : Ocean Elettrodomestici, 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1,6 million d'appareils vendus, 2 825 salariés, quatre sites industriels et, surtout, deux filiales – Blomberg en Allemagne, Elektra Bregenz en Autriche, – *implantées dans un* marché germanique solidement verrouillé. *«Aucun autre groupe européen n'offrait une telle complémentarité*, affirme M. Lagarde. *Ocean ne produit ni micro-ondes, ni lave-vaisselle, ni lave-linge à chargement par le dessus, ni table de cuisson à induction, qui sont autant de nos spécialités».*

Cette opération, assure d'ailleurs dans un communiqué le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, *«permettra de conforter l'emploi»*. Le groupe italien s'est en effet engagé à acheter à TEM les produits qui font défaut à sa gamme, pour les revendre sous sa marque. Un engagement qui représenterait, selon le ministère, un plan de charge de 200 emplois dans l'immédiat et de 600 postes à plus long terme pour les usines de TEM. *«La pérennité de chacun des sites industriels, ainsi que leur vocation respective, sont confirmées»*, conclut le texte du gouvernement.

Concentration en Europe

Les syndicats ne l'entendent pas ainsi. Ni la plus ou moins apparente «francisation» du montage financier ni les assurances du gouvernement sur l'emploi ne trouvent grâce à leurs yeux. L'inter-CFDT du groupe public qualifie de *«grande braderie»* cette opération, conduite *«sans la moindre concertation»* et annoncée un 23 décembre quand toutes les usines de la société publique cessent leur activité pour les fêtes de fin d'année. Surtout, l'on discerne dans la hâte de cette privatisation, moins le souci d'assurer le maintien d'une activité française dans l'électroménager que le fruit d'une simple conjonction d'intérêts.

Conjonction d'intérêts d'un PDG de Thomson SA, M. Gomez, soupçonné de ne s'être jamais intéressé à la vie de sa filiale de «produits blancs»; d'un PDG de TEM, M. Lagarde, pressé de se débarrasser d'une maison-mère qui a bridé son développement ; d'un ministère des finances dans l'incapacité de tenir ses engagements financiers en faveur de la branche malade du groupe, Thomson Consumer Electronics (TCE). *«On ne laissera pas faire*, assurait mercredi le secrétaire général de l'inter-CFDT, M. Robert Vieillard. *Nous étudions d'ores et déjà toutes les possibilités d'aller en justice».*

«Le paysage industriel a changé en dix ans», rétorque-t-on au ministère de l'industrie et du commerce extérieur, en soulignant l'important mouvement de concentration de l'électroménager en Europe. L'américain Whirpool a repris les «produits blancs» de Philips avant de pousser ses pions à l'Est ; le suédois Electrolux s'est hissé, à coups d'acquisitions, au deuxième rang mondial et contrôle désormais, avec AEG, 24,5 % du marché européen. Tout-puissant en Allemagne, second en Espagne, Bosch-Siemens a conclu un accord de coopération avec l'américain Maytag. Son compatriote General Electric a pris 50 % du britannique General Domestic Appliances. Les japonais guettent ; le coréen Samsung s'est mis en embuscade après avoir investi 11 millions de dollars (59,4 millions de francs) dans le tchèque Calex...

Difficile pour TEM, dans ces conditions, de rester isolé. Sans rapport aucun avec Moulinex et SEB, tous deux spécialistes du petit électroménager (sèche-cheveux, robots ménagers, grille-pain...), la société publique de réfrigérateurs, lave-linge et lave-vaisselle, demeurait le seul français du secteur depuis la reprise des fours Scholtes par le groupe Merloni-Indesit et des cuisinières Rosières par un autre italien, Candy. Avec ses marques Brandt, Vedette, Thermor, Sauter et, depuis peu, De Dietrich, TEM pesait 6 milliards de francs de chiffre d'affaires (dont 1,34 milliard à l'exportation), 7 000 salariés, 28 % du marché français. C'était beaucoup. C'était trop peu.

En septembre 1990, le groupe avait initié un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) avec la coopérative espagnole Fagor et le britannique GDA. Groupement rejoint, ces derniers jours, par... Ocean-Elfi (*le Monde* du 16 décembre). Favorisant la mise en commun des frais de recherche ou l'échange de produits finis, cette association devait permettre à chacun de ses membres de bénéficier d'un *«effet de taille»*. Mais sans remettre en cause l'indépendance de chacun. *«L'existence du GEIE n'est pas menacée»*, assure le PDG de TEM, M. Lagarde.

L'indépendance de Thomson électroménager, elle, a vécu, pour permettre la constitution d'un nouveau pôle représentant 9 milliards de francs de chiffre d'affaires et 10 % du marché européen. Sans doute le réalisme industriel l'a-t-il emporté. L'Etat, aujourd'hui, n'a plus les moyens d'assurer le développement des groupes publics. Les 2 milliards de francs récoltés par la cession de TEM, serviront à renflouer Thomson SA, qui a perdu 702 millions de francs en 1991 et est endetté à hauteur de 10 milliards de francs du fait, principalement, des difficultés de sa filiale spécialisée dans l'électronique grand public, Thomson Consumer Electronics (TCE). On est sans doute loin du *«modèle de réussite industrielle»* espéré par M. Mauroy. Dure réalité.

PIERRE-ANGEL GAY

France Télécom mis à contribution

Sollicité par l'Etat pour tout ce *qui concerne la filière électronique*, France Télécom a, au fil des ans, réussi à limiter son engagement dans Bull. *L'opérateur de* télécommunications vient de reproduire l'exercice, avec un succès beaucoup plus mitigé, dans le cas de Thomson. Pour deux raisons. D'abord, parce que associé au CEA-industrie, France Télécom fait son entrée dans le capital de SGS-Thomson, la firme franco-italienne de microélectronique, dont Thomson-CSF ne souhaitait plus, côté français, assumer seul le développement. Ensuite, parce que l'opérateur va devoir monter en puissance dans Thomson SA, la branche grand public du groupe dirigé par M. Alain Gomez. Au plus grand profit du budget de l'Etat. Réuni mercredi 23 décembre, le *conseil d'administration* de France Télécom a accepté de reprendre une partie des parts Thomson SA *détenues* par l'Etat. France Télécom qui, au titre de ses *«participations historiques»*, possède 13,9 % de la maison-mère de Thomson Consumer Electronics, devrait bientôt en détenir environ 19 %.

L'opération a été très mal *accueillie par les administrateurs* salariés. Les trois représentants de la CFDT ont fait part de leur *opposition, estimant que «cette démarche remet gravement en cause les conditions de fonctionnement et d'autonomie de France Télécom, dans leurs principes et leurs applications».*

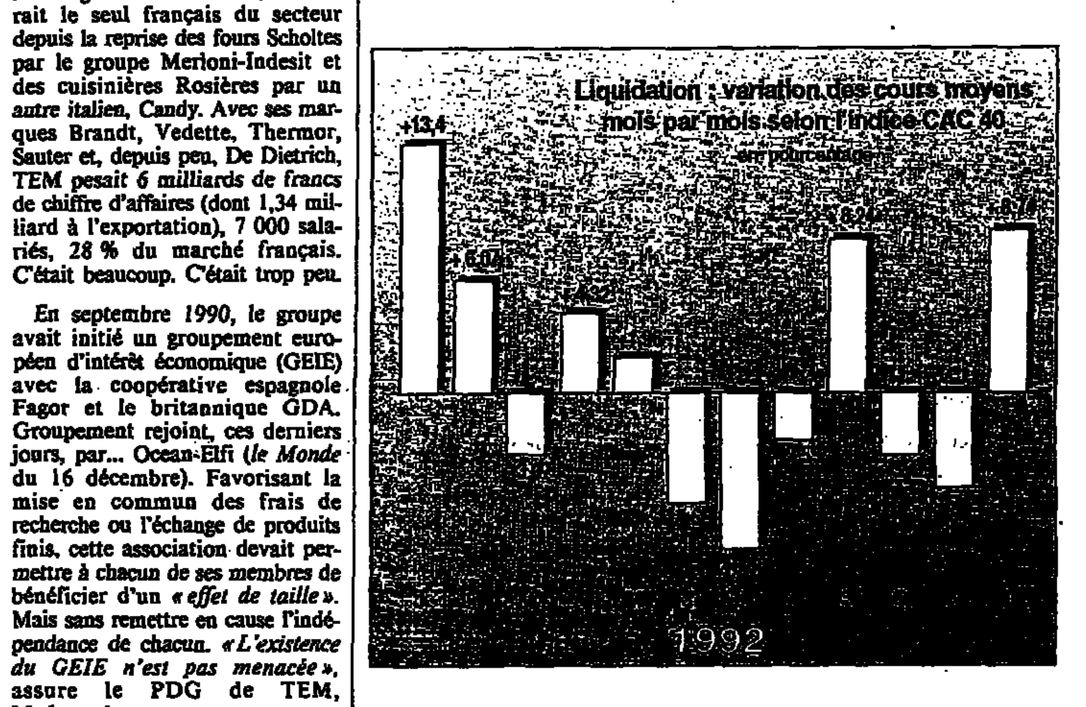
C. M.

Malgré une liquidation largement gagnante

L'année boursière se termine sur ses niveaux de début 1992

Sans être aussi désespérante que 1991, l'année boursière qui s'est achevée mercredi 23 *décembre* ne restera pas dans les meilleurs millésimes. Cinq termes boursiers mensuels ont été gagnants cette année. L'indice CAC 40 a évolué entre 2 077,49 points, son plus haut niveau atteint le 11 mai (à quelques encablures de son record *historique du mois d'avril* 1990 avec 2192,32), et un plancher touché le 5 octobre avec 1 611,04 points ; entre les deux, un décalage de plus de 400 points, soit 22,45 %.

L'année boursière 1992 avait *pourtant bien commencé*. La séquence gagnante amorcée à la fin de 1991 pouvait laisser entrevoir *une période plus sereine* : le mois boursier de janvier s'acheva sur une liquidation quasi historique avec un gain de 13,4 %. Loin d'être achevé, ce mouvement haussier se poursuivit le mois suivant avec un nouveau terme gagnant de 6,07 %. En seulement deux mois, les valeurs françaises venaient de s'apprécier, en moyenne, de près de 20 % et, par la même occasion, d'effacer les pertes causées par la crise du Golfe en août 1990. Le *mois de mars fut perdant* mais, après une ascension aussi fulgurante, une pause s'imposait.



L'effritement après l'euphorie

Dès le mois d'avril, les bonnes *dispositions revinrent, plus exactement* dès la fin du mois de mars. Pendant sept semaines consécutives, les valeurs françaises affichèrent des scores hebdomadaires gagnants. Les analystes voyaient alors le CAC au-dessus des 2 400 points pour la fin de l'année. Avril se solda par une nouvelle période gagnante, tout comme mai. *A la fin* du terme boursier de mai, la barre mythique des 2 000 points était repassée.

Les bonnes dispositions du marché prirent fin en juin. En un mois, les valeurs perdirent 6 %. Une reprise qui tardait à venir, des *résultats d'entreprises revus* à la baisse, des tensions sur les taux d'intérêt et surtout le «non» danois à Maastricht, devenu fameux, donnèrent le départ à des semaines plutôt grises. L'effritement remplaça l'euphorie et, jusqu'au mois d'août, les liquidations perdantes se succéderont (– 8,5 % en juillet et – 2,59 % en août).

La rentrée se fit sur le thème *«trois mois de déprime, cela suffit»*. L'échéance du référendum sur le traité de Maastricht se rapprochait et les rumeurs sur le «oui» ou le «non» se faisaient de plus en plus pressantes : la morosité gagnait le Palais Brongniart. Le «oui» timide sorti des urnes per*mit au mois de septembre* de renouer avec les liquidations positives. Pas pour longtemps toute*fois. Les effets de la crise moné*taire, amorcée à la mi-septembre, continuaient de se faire sentir, et octobre, *mois décidément honni* des boursiers, commença par un trou d'air hebdomadaire plutôt impressionnant – 8,7 % de recul en cinq séances – heureusement compensé vers la fin du mois par une autre période nettement gagnante. Le terme boursier s'acheva sur un nouveau score négatif et l'indice revint à ses niveaux du début de l'année. Novembre ne permit pas aux valeurs de réellement reprendre un rythme haussier et, de *petite semaine en petite semaine*, elles continuèrent de céder du terrain. Bref, l'avant-dernier mois boursier fut de nouveau orienté à la baisse avec un recul de 5,19 %. Heureusement, la dernière période boursière était de nature à remettre du baume au cœur des intervenants et le mois de décembre s'est finalement terminé sur un gain de 8,74 %, deuxième meilleure liquidation après la première de l'année. Parallèlement, l'indice CAC *est de nouveau passé au-dessus* des 1 800 points, à 1 821 points, et la progression des valeurs depuis le 1er janvier est revenue à 3,14 %.

Il reste maintenant à savoir si cet élan de dernière heure, en par*tie dû à des anticipations* de détente sur les taux d'intérêt dans les semaines qui viennent, sera suffisant pour commencer l'année 1993 dans de bonnes conditions.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

EN BREF

□ *Sécurité sociale : les retraites* **revalorisées de 1,3 % au 1er janvier.** – Le gouvernement a proposé, mercredi 23 décembre, à la Caisse d'assurance-vieillesse des salariés (CNAVTS) une revalorisation de 1,3 % des pensions de retraite au 1er janvier 1993. Selon le ministère des affaires sociales, *«le pouvoir d'achat des pensions du régime général sera conforté en 1993, comme il l'a été de 1981 à 1992»*. Quant au plafond de la Sécurité sociale, il est porté à 12 360 francs par mois au 1er janvier.

□ **Singapore Airlines commande vingt A-340.** – La compagnie aérienne Singapore Airlines a signé un contrat avec le consortium européen Airbus Industrie sur l'achat de sept A340-300 plus treize options livrables à partir du printemps 1996. La confirmation de cette commande *était attendue* depuis août 1991. A cette époque, la compagnie avait annoncé simultanément l'abandon d'une commande de MD-11 de McDonnel Douglas et sa préférence pour des Airbus A-340. Il y a environ une semaine, International Lease Finance Corp (ILFC), une société américaine de location-vente d'avions, a annoncé une commande portant sur 28 Airbus. Ces commandes compensent en partie l'annulation de 75 appareils annoncée récemment par la compagnie américaine Northwest Airlines.

□ **Mission sénatoriale sur le fonctionnement du marché des fruits et légumes.** – Le Sénat a décidé, mardi 22 décembre, de créer une mission d'information chargée d'étudier le fonctionnement des marchés des fruits, des légumes et de l'horticulture, compte tenu de la réforme de la politique agricole commune, et de formuler des propositions pour remédier aux difficultés dont souffrent ces secteurs. M. Louis Minetti, sénateur communiste des Bouches-du-Rhône, a été élu président.

Pour éviter les détournements de trafic

Baisse des tarifs du téléphone pour les communications internationales

C'est d'abord une opération charme. C'est ensuite une opération protection. France Télécom a décidé de diminuer le prix de certaines communications internationales *à partir du 1er janvier. Cette* baisse dépasse, par son ampleur, celle réalisée l'an dernier, qui visait *avant tout le trafic en direction de* l'Amérique du Nord et du Japon. Cette fois, cent cinquante pays sont concernés, *pour lesquels* le coût de la minute d'appel aux heures de bureau va, en moyenne, être réduit de 4,1 %.

Les réductions tarifaires les plus significatives concernent à nouveau l'Amérique du Nord, le Japon et le Sud-Est asiatique industrialisé. Pour ces trois zones, le prix «heures pleines» baisse de 10 %. Mais le mouvement concerne aussi l'Europe, avec une réduction de 5,3 % appliquée, aux heures de pointe, aux communications à des*tination des pays voisins* (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Benelux et Suisse) et de 2,7 % *aux appels en direction de* la Grèce, du Portugal, de l'Irlande et du Danemark. Enfin, les prix baissent de 4,4 % *pour des pays situés*, pour la plupart, au Proche-Orient et en Amérique latine. Les commu*nications des DOM-TOM* vers les pays de la CEE (à l'exclusion de la France) et la Suisse seront aussi *moins chères*.

Au final, personne n'est oublié... Ou presque ! Les tarifs demeurent inchangés pour les pays du Maghreb et l'Afrique francophone. Même chose pour les pays de l'Est. *«Cela stimulerait les communications sur un réseau qui a déjà du mal à absorber le flux actuel»*, indique-t-on chez France Télécom. Car si, sur le papier, l'opérateur *public, qui réalise 10 % de son* chiffre d'affaires sur les communications internationales, se prive par *cette opération* de 400 millions de francs de recettes, il devrait en récupérer une bonne partie sous forme de trafic supplémentaire. Moins cher, le 19 devrait être plus sollicité.

Financièrement, cette baisse n'est donc pas forcément une mauvaise affaire. Commercialement non plus. France Télécom fait un geste en direction de sa clientèle des grandes entreprises. Celle-là même à qui l'on peut vendre des services à haute valeur ajoutée. Et surtout celle qui pourrait être la plus tentée par les offres concurrentes, notamment sur les liaisons transatlantiques. Les tarifs France-Etats-Unis fixés par l'opérateur français ont longtemps été beaucoup plus élevés que ceux pratiqués par les compagnies américaines en sens inverse. *«De cette façon, on se protège*, explique le directeur des réseaux extérieurs, M. Jean-Yves Gouiffes. *On évite le phénomène du rappelez-moi.»*

Politiquement, enfin, le coup *n'est pas mal joué*. Au moment où Bruxelles réclame une libéralisation des liaisons téléphoniques intracommunautaires au nom de la concurrence et de la défense du consommateur, les baisses annoncées sur l'Europe, qui entreront en vigueur en même temps que l'Acte unique, valent geste de bonne volonté.

C. M.



ÉCONOMIE

FINANCES

Afin de soutenir des projets de développement

La Banque mondiale accorde 2 milliards de francs de prêts à quatre pays

La Banque mondiale a annoncé, mercredi 23 décembre, l'octroi de quatre prêts destinés à soutenir certains pays dans leurs projets nationaux de développement et représentant au total près de 2 milliards de francs. Le premier de ces prêts concerne l'amélioration et l'entretien du réseau routier de la Sierra-Leone. D'un montant de 32 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) – soit environ 45 millions de dollars (245 millions de francs). – ce crédit a été accordé par l'Association internationale de développement (AID), filiale de la banque, pour une durée de quarante ans.

La Banque mondiale a aussi annoncé l'octroi d'un prêt de 93,5 millions de dollars (509 millions de francs) à l'Indonésie, destiné à améliorer un programme d'alimentation et de santé touchant 1,5 million de familles dans cinq provinces du pays. La Chine est le troisième bénéficiaire, la Banque mondiale lui ayant accordé sur vingt ans un prêt de 150 millions de dollars (817 millions de francs) pour le développement du port de Shanghaï, le dixième du monde en volume de marchandises traitées. Enfin, l'institution a accepté de financer un prêt de 90 millions de dollars (490 millions de francs) – sur quinze ans – à la Hongrie pour l'amélioration et l'entretien de son réseau routier.

L'IRI approuve les critères de privatisation du Credito Italiano

Le conseil d'administration de l'IRI (holding d'Etat) a approuvé les critères de cession des 67 % d'actions que le groupe détient dans la banque Credito Italiano, enclenchant ainsi le début de la privatisation de l'une des premières banques italiennes et l'ouvrant à d'éventuelles candidatures étrangères. Pourront en effet participer à l'opération des sociétés – ou groupes de sociétés – *« ayant leur siège légal dans un des pays de l'OCDE »* et constituées *« depuis au moins trois ans »*, précise un communiqué. L'IRI requiert aussi *« une solidité sur le plan du patrimoine adéquate à la dimension de l'investissement, ainsi que la disponibilité de ressources financières consistantes* (...) *pour soutenir le développement futur du Credito Italiano »*.

COMMUNICATION

Poursuivant son plan d'économies

Le groupe Express vend son mensuel féminin « Biba »

Le groupe Express, présidé par Mme Françoise Sampermans, a vendu mercredi 23 décembre son mensuel féminin *Biba* au groupe Excelsior Publications (*Science et vie, Vingt ans, Auto Moto*, etc.). Cette vente, dont le montant est gardé secret, concrétise les rumeurs courant sur *Biba* depuis l'automne. Plusieurs groupes, dont Hachette et Reed International, s'étaient aussi portés candidats à son rachat.

Pour le groupe de presse Excelsior Publications, présidé par M. Paul Dupuy, le rachat de *Biba* offre l'opportunité de renforcer son secteur « presse féminine » amorcé il y a cinq ans avec le rachat de *Vingt ans* au groupe Média. En 1992, selon les chiffres d'Excelsior Publications, *Vingt ans* a augmenté sa diffusion – 132 000 exemplaires au total – de 24 % par rapport à l'an dernier et de 50 % en cinq ans. Les deux titres féminins constitueront un quatrième secteur pour Excelsior, déjà présent dans la vulgarisation scientifique (*Science et vie – Science et vie junior*), la micro-informatique (*Science et vie-Micro, Science et vie Mac*, etc.) et l'automobile (*Action automobile, Auto Moto*). Le groupe de M. Dupuy a renoncé à exploiter le secteur de la presse économique : il a gardé *Option-Finance* mais a vendu récemment *Science et vie-Economie*.

M. Dupuy a l'intention de conserver la rédaction de *Biba* (quinze journalistes et une vingtaine de « pigistes »). Avec une diffusion en légère érosion – 202 348 exemplaires en 1991 selon l'OJD, soit 2 000 de moins qu'en 1990 – et un portefeuille publicitaire en baisse, *Biba* s'adresse aux femmes de 25-35 ans et complète donc la cible de *Vingt ans* (17-25 ans). Excelsior Publications compte sur l'*« effet de gamme »* de ces deux journaux pour doper leurs ressources publicitaires.

Mme Sampermans s'est finalement décidée à vendre *Biba*, son développement étant handicapé par son isolement de journal féminin dans le groupe. Mais cette vente s'inscrit aussi dans un plan d'économies nécessité par la baisse des ressources publicitaires et du chiffre d'affaires (*le Monde* du 29 octobre), à quelques jours de la mise en place opérationnelle du groupement d'intérêt économique (GIE) qui coiffera en janvier la fabrication, la distribution et la commercialisation de *l'Express* et du *Point*, sous l'autorité du PDG de ce dernier, M. Bernard Wouts.

Après s'être délesté ces deux dernières années d'*Enfants-magazine*, puis de *Belvédère* et *Biba*, le groupe comprend désormais – outre *l'Express – les Cahiers de l'Express*, *Télécâble*, les magazines belges *le Vif-l'Express* et *Pourquoi pas ?*, et l'hebdomadaire polonais *Spotkania*. Il comprend aussi le mensuel *Lire* de Bernard Pivot, que son rédacteur en chef, Jean-Maurice de Montrémy, a décidé de quitter en raison de la nouvelle organisation choisie par le producteur de « Bouillon de culture ».

YVES-MARIE LABÉ

□ **Fusion de « Hara-Kiri » et de « la Grosse Bertha ».** – *Hara-Kiri*, le *« journal bête et méchant »*, va fusionner avec *la Grosse Bertha*, le *« journal qui salit tout »*. Mercredi 6 janvier, jour choisi pour la reparution du premier (*le Monde* du 22 décembre), les deux titres satiriques ne feront qu'un, baptisé *Hara-Kiri*. Le premier tirage du nouveau titre (16 pages, 10 francs), qui bénéficiera de la couleur, sera de 100 000 exemplaires. Avec une diffusion en baisse – 14 000 exemplaires – due notamment à la concurrence de *Charlie-Hebdo* relancé en juillet, l'éditeur de *la Grosse Bertha*, M. Jean-Cyrille Godefroy, a préféré s'allier avec *Hara-Kiri*. Le nouveau journal ambitionne, en paraissant le mercredi, d'*« attaquer le lectorat du* Canard enchaîné »...

A la suite de la plainte d'un stagiaire

La CNIL enquête sur les fichiers du Crédit agricole de la Dordogne

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) analyse en ce moment la façon dont la Caisse régionale de crédit agricole de la Dordogne fiche ses clients. A l'origine de cette instruction, une plainte émanant d'un étudiant en stage, cet été, dans une agence de la banque verte à Sarlat. Curieux de nature, ce jeune homme s'est aperçu qu'au pays du *« bon sens près de chez vous »*, l'ordinateur régnait en maître et qu'il commandait au marketing.

Le Crédit agricole de la Dordogne a en effet recours à la technique dite de *« segmentation comportementale »* : les clients de la banque, sans en être informés, sont codés et répertoriés en fonction de leurs revenus, du sérieux avec lequel ils gèrent leur compte, de leur capacité à économiser ou à dépenser, des incidents de paiement qu'ils ont pu connaître... La mémoire informatique du Crédit agricole, peu portée sur la langue de bois, sépare les *« modestes »* des *« laxistes »*, les *« modernistes »* des *« au-dessus de leurs moyens »*. La direction de la banque facilite ainsi le travail de ses commerciaux, de manière qu'ils proposent des produits adaptés à chaque client.

Interrogé par le journal *Sud-Ouest*, M. Jean-François Sicurac, directeur de la caisse régionale, a convenu qu'il s'agissait bien de fiches mais qu'elles n'avaient en aucun cas de caractère individualisé. A ses yeux, il s'agit d'une pédagogie destinée à améliorer l'efficacité du personnel et à tirer les résultats de sa banque vers le haut.

L'utilisation de la *« segmentation comportementale »* est réglementée par la loi de 1978, qui stipule notamment qu'aucune décision administrative ou privée impliquant une appréciation sur le comportement humain ne peut avoir pour seul fondement un traitement automatisé donnant une définition du profil ou de la personnalité de l'intéressé. Elle permet aussi aux personnes d'avoir accès aux informations et aux raisonnements utilisés dans les traitements, dont les résultats leur sont proposés, et de les contester.

La CNIL devrait donner son avis courant janvier. Il est vraisemblable qu'elle sera amenée à préciser les limites de la *« segmentation comportementale »*. Le contexte économique incite les entreprises à vouloir connaître de mieux en mieux leurs clients. Mais dans quelle mesure un ordinateur peut-il qualifier des comportements qui relèvent du domaine de la vie privée ?

DOMINIQUE RICHARD

□ **M. Denis Ferman promu premier sous-gouverneur de la Banque de France.** – A la suite de la nomination en conseil des ministres de M. Hervé Hannoun, directeur du cabinet du premier ministre M. Pierre Bérégovoy, au poste de deuxième sous-gouverneur de la Banque de France (*le Monde* du 24 décembre), M. Denis Ferman a été promu au rang de premier sous-gouverneur. Agé de cinquante-six ans, ce dernier est depuis 1958 à la Banque centrale, où il a occupé successivement les fonctions de chef des services juridiques, de secrétaire général, de contrôleur général puis de second sous-gouverneur.

Un ensemble de 41 milliards de francs

Le Crédit mutuel regroupe trois de ses fédérations

Le Crédit mutuel a décidé de regrouper d'ici à la fin de l'année 1993 ses fédérations du Nord, d'Artois-Picardie et de Champagne-Ardenne, afin de préparer le grand marché européen. Un accord a été signé le 22 décembre entre ces trois fédérations. Deux d'entre elles, celle du Nord et celle de Champagne-Ardenne, avaient passé déjà des accords de partenariat pour créer la Fédération du crédit mutuel du Nord-Est. La nouvelle entité gérera 41 milliards de francs d'épargne et 16 milliards de crédit, soit 11 % de l'ensemble du Crédit mutuel, pour un total de bilan de 41 milliards de francs, avec des fonds propres dépassant les 2 milliards.

Sept départements seront couverts : Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. Il s'agira du troisième réseau du Crédit mutuel après celui du Centre-Est-Europe et celui de la Bretagne. La Confédération nationale du Crédit mutuel apportera au nouveau groupe une dotation de 700 millions de francs en fonds propres.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Activité moins forte que prévu au troisième trimestre.** – Le département du commerce a annoncé mardi 22 décembre la révision en baisse de l'évolution de l'activité au troisième trimestre. Entre juillet et septembre, le produit intérieur brut des Etats-Unis a crû de 3,4 % en rythme annuel au lieu de 3,9 % annoncés précédemment. Cette progression demeure cependant très forte, en regard de la morosité constatée en Europe, et la croissance n'avait pas été aussi rapide aux Etats-Unis depuis le quatrième trimestre de 1988. Elle fait suite à une progression en rythme annuel de 1,5 % seulement au deuxième trimestre. Par ailleurs, le Bureau national de recherche économique, considéré comme l'arbitre officiel du début et de la fin des cycles économiques aux Etats-Unis, a annoncé mardi que la récession qui avait débuté en juillet 1990 s'était achevée en mars 1991.

FRANCE

• **Baisse des réserves de change de la Banque de France en novembre.** – Les avoirs officiels de change de la Banque de France s'élevaient à 315,456 milliards de francs à la fin du mois de novembre, contre 332,941 milliards de francs à la fin du mois d'octobre 1992, a annoncé mardi 22 décembre la Banque de France. Cette diminution de 17,485 milliards de francs des réserves de change est principalement imputable à la baisse des avoirs en devises, qui ont diminué de 17,097 milliards de francs le mois dernier en raison des opérations du Fonds de stabilisation des changes réalisées au cours du mois de novembre.

AFFAIRES

Pour éviter le dépôt de bilan

Nomination d'un conciliateur à Interagra

Affaiblie par les problèmes de trésorerie de plusieurs filiales, la société de négoce international Interagra, fondée par Jean-Baptiste Doumeng, connaît de graves difficultés. A tel point qu'elle a obtenu du tribunal de commerce de Paris, le 10 décembre, la nomination d'un conciliateur pour tenter d'*« organiser un moratoire »* sur ses dettes. Cette procédure vise à éviter le dépôt de bilan aux sociétés qui, sans être en cessation de paiement, sont lourdement endettées et cherchent un moratoire ou un plan de rééchelonnement des dettes en accord avec leurs créanciers.

Pour justifier cette crise de trésorerie, la firme explique qu'elle a *« dû faire face depuis deux ans aux bouleversements politico-économiques survenus dans les pays de l'Est et plus particulièrement en ex-Union soviétique, aux conséquences directes et indirectes de l'embargo sur l'Irak, à la récession du marché portant sur le matériel agricole et plus récemment aux effets de la dévaluation de la lire italienne. »*

Depuis la mort du « milliardaire rouge » en 1987, ses deux fils, MM. Michel et Jean-Louis Doumeng, qui ont repris l'affaire, sont confrontés à d'importantes difficultés liées aux différents changements de régime. Auparavant, Interagra réalisait plus des deux tiers de ses échanges avec l'ex-URSS et l'Europe de l'Est, dont elle était un partenaire incontournable. Avec la dislocation de l'Union soviétique, la firme a perdu les gros contrats de l'Etat soviétique, qui n'ont pas été renouvelés, et les impayés se sont accumulés. La société a alors cherché à établir des bureaux dans l'ex-URSS pour se rapprocher de sa clientèle, mais en vain.

Une tentative de développer le troc – une forme d'échange déjà habituelle à la société (notamment en échangeant du pétrole contre de la viande) – n'a pas suffi à redresser les résultats de la société, qui s'est alors tournée vers les marchés asiatiques, en particulier la Chine. D'autre part, avec la guerre du Golfe et l'embargo imposé à l'Irak, plusieurs milliers de tonnes de viande sont restées impayées.

A ces difficultés rencontrées par la CED Viande s'ajoutent celles, de deux autres filiales : les Silos du Sud-Ouest et la SEAV Interagra. La première, spécialisée dans l'alimentation du bétail et l'élevage bovin, serait affectée par la dévaluation de la lire, ayant des clients italiens. Quant à la seconde, qui fabrique des tracteurs en Haute-Garonne, elle a déposé son bilan le 16 décembre.

D. G.

SOCIAL

L'abbé Pierre appelle à une campagne de signatures en faveur des mal-logés

Invité du journal de 20 heures sur TF 1, mercredi 23 décembre, l'abbé Pierre a dénoncé les *« atermoiements de diverses autorités locales »* qui freinent l'application de la loi Besson en faveur du droit au logement. Le fondateur d'Emmaüs a estimé que *« deux millions de personnes se trouvent actuellement dans des conditions indignes (...), et il y a, en plus, 400 000 couche-dehors, qui ne savent absolument pas ce soir où ils iront s'étendre »*. Estimant que *« nous sommes dans une situation cent fois pire que le tremblement de terre d'Indonésie »*, l'abbé Pierre, qui constate que *« l'Etat n'a aucun moyen d'imposer »* ses volontés, a appelé l'opinion publique à se mobiliser. Il faudrait, demande-t-il, que *« demain, à l'approche des élections, tout candidat voie se présenter à lui, quelqu'un – qu'il soit de gauche, de droite, du centre, ça m'est égal – avec des listes de milliers de signatures, lui demandant si oui ou non il considère comme prioritaire de donner un logement digne à toute famille »*. Pour que des solutions soient trouvées *« à la mesure du drame*, a-t-il conclu, *il faut que l'opinion publique le veuille »*.

Le logement des personnes défavorisées

Polémique entre la Ville de Paris et le gouvernement après la réquisition de deux immeubles

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, a protesté contre la réquisition, par le gouvernement, de deux immeubles appartenant à la Ville, afin de les transformer en logements sociaux (*le Monde* du 24 décembre).

Lors d'une conférence de presse, le 23 décembre, M. Tibéri, s'étonnant que cette réquisition se soit produite sans concertation, l'a qualifiée d'*« opération politicienne misérable »*. Selon lui, l'un des immeubles concernés, au 115, rue de Flandre (dix-neuvième arrondissement), est inhabitable et doit prochainement être détruit dans le cadre d'une opération d'urbanisme, tandis que le second, au 41, de l'avenue René-Coty (quatorzième arrondissement), doit bientôt accueillir une crèche de quatre-vingt-dix berceaux et une halte-garderie. En fait, cet immeuble est actuellement occupé en partie par les gestionnaires d'une association d'aide à l'enfance, en procès avec la mairie au sujet de l'occupation des lieux.

En réponse à ces critiques, le ministère du logement a précisé que les locaux réquisitionnés seraient rénovés avant d'être mis à la disposition de trente-cinq familles de mal-logés. Le cabinet de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au logement et au cadre de vie, faisait en outre savoir que *« ces logements ne seront occupés que de façon transitoire, en attendant une solution plus durable (...). Leur utilisation, alors qu'ils sont actuellement vides et que le premier coup de pioche n'est pas donné, ne devrait pas empêcher une opération d'urbanisme. »*

Les deux immeubles réquisitionnés doivent, selon l'arrêté du préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, permettre de répondre à une situation d'*« urgence »* et *« contraire à l'ordre public »*. Les logements ainsi libérés iront en priorité à des familles vivant à Paris et dont certaines avaient campé durant l'été sur l'esplanade du château de Vincennes ou trouvé refuge, avec l'association Droit au logement, dans différentes églises.

Cette réquisition est le premier volet du plan annoncé le 13 novembre par Mme Lienemann et qui comprend aussi la mise à disposition, par des organismes publics (RATP, SNCF), d'immeubles vacants et le rachat de dix hôtels meublés à Paris, dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Deux cents logements devraient ainsi être mis à la disposition des mal-logés avant la fin janvier.

VIE DES ENTREPRISES

Principal concurrent du groupe Sara Lee

VF Corporation reprend à Suez son pôle lingerie

Le groupe américain d'habillement VF Corporation pousse les feux en Europe. Ce groupe de Wyomissing (Pennsylvanie) a annoncé, mardi 22 décembre, qu'il venait de signer un accord de principe pour l'acquisition de la société espagnole Vives Vidal SA et de sa filiale française Jean Bellanger Entreprises (JBE). *« Cette acquisition représente une étape capitale dans le développement de VF Corporation sur le marché international de l'habillement*, a déclaré son PDG, M. Lawrence R. Pugh. *Elle consolide la présence de VF Corporation en Europe et confirme notre volonté de soutenir une stratégie de marques. »*

Deuxième groupe mondial d'habillement (derrière Levi Strauss) avec 2,96 milliards de dollars de chiffre d'affaires (16 milliards de francs) pour 161 millions de dollars de profit en 1991, VF Corporation (Lee, Wrangler, Vanity Fair...) s'était laissé prendre de vitesse par son compatriote Sara Lee dans la lingerie féminine. *A l'été 1991, trois ans après* avoir acheté Dim au baron Bich, Sara Lee avait repris Playtex. Un achat qui avait fait de lui non seulement le numéro un mondial du soutien-gorge (avec les célèbres « Cœurs croisés »), mais aussi le numéro un du marché français de la lingerie féminine avec 22 % du total.

En janvier 1992, VF Corporation rattrapait une partie de son retard, en prenant l'ensemble des marques de corseterie de Damart (Boléro, Variance, Siltex...) et 10,4 % du marché français. L'achat de l'ensemble Vives Vidal-JBE lui donne, d'un coup, une autre dimension. C'est en mai qu'avait été annoncé le rapprochement, sous l'égide du groupe Suez, de l'espagnol Vives Vidal SA (marques Gemma pour la lingerie, Bilytis pour les maillots de bain) et de JBE (Lou et Carina). Avec quatre filiales en Europe et une aux Etats-Unis, le nouveau pôle pesait 850 millions de chiffre d'affaires pour un *résultat net de 70 millions de francs.* Suez et son partenaire espagnol Mercapital (dont Suez détient 25 %) en contrôlaient, directement ou *via* différents fonds d'investissements, 60 % du capital (« le Monde l'Économie » du 23 juin).

« Suez n'avait pas vocation à devenir opérateur industriel, explique M. Philipe Renié, de Suez Finance Conseil, qui avait assuré le montage du rapprochement entre Vives Vidal SA et JBE. *Distancé en France, absent en Espagne, VF Corporation réalise une très belle opération face à Sara Lee. »* Le groupe de Pennsylvanie affirme payer 154 millions de dollars (831 millions de francs) sa nouvelle acquisition, prix d'achat et reprise des dettes compris. Il devrait pouvoir le faire sans difficulté. Coté à la Bourse de New York, il s'apprête à procéder à une importante augmentation de capital.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTICIPATION

□ **Les caisses d'épargne autorisées à prendre 10 % de CNP Assurances.** – Le *Journal officiel* du mercredi 23 décembre a publié le décret autorisant la prise de participation du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance au capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP Assurances). Le prix *unitaire retenu pour* les 3,17 *millions* de titres, représentant au terme de l'opération 10 % du capital est de 270 francs. Ce prix a été déterminé *après les estimations de la commission* d'évaluation des entreprises publiques qui a fixé pour CNP Assurances une valeur minimale de 7,5 *milliards de francs. Le premier* assureur-vie français ouvre actuellement son capital à trois nouveaux actionnaires que sont la Caisse des dépôts et consignations (30 %), La Poste (17,5 %), et les Caisses d'épargne (10 %). L'Etat reste le premier actionnaire, avec 42,5 % du capital, et une introduction en Bourse est prévue à plus longue échéance (*le Monde* du 12 décembre).

OPA

□ ***Paribas et Ciments français relèvent leur offre sur Guintoli.*** – Ciments français (CF) et la Compagnie financière de Paribas, qui avaient soumis aux autorités boursières leur projet d'offre publique d'achat conjointe (OPA) sur le groupe de BTP Guintoli (*le Monde* du 23 décembre), ont, à la demande de celles-ci, relevé le prix offert aux actionnaires de 890 à 956 francs par titres. Le Conseil des Bourses de valeurs a relevé, mercredi 23 décembre, que le prix de 956 francs était celui auquel Paribas avait acquis les 172 500 actions (soit 32,9 % du capital) détenues par son ancienne *filiale Ciments français dans Guintoli.* En agissant ainsi, les autorités boursières françaises démontrent leur attachement à l'égalité de traitement entre les actionnaires, qu'ils soient détenteurs majoritaires ou minoritaires.

CRISE

□ **Le plan social d'IBM France pour *1993 a été adopté.*** – La réduction d'effectifs de 1 200 personnes pour 1993, sur un total de 17 000 salariés en France, annoncée en octobre, a fait l'objet d'un plan social qui a été adopté après consultation des représentants du personnel, a indiqué la direction du groupe IBM France, mercredi 23 décembre. Le dispositif comprend des départs dits naturels, des préretraites (320), des aides individuelles au départ (620), des congés sans solde de deux à trois ans. Selon *Mme* Françoise Oberlis, directrice des ressources humaines, il ne comporte *« aucun licenciement et toutes les mesures sont volontaires »*. En outre, 330 salariés passeront à un horaire à temps partiel, avec réduction proportionnelle mais progressive du salaire, portant ainsi à 10 % le nombre de travailleurs à temps partiel.

MANAGEMENT

□ **M. Jean-Louis Scherrer demande la mise sous administration provisoire de sa société.** – Le couturier français Jean-Louis Scherrer, licencié le 1er décembre par ses actionnaires *majoritaires – le groupe japonais* Seibu et Hermès – a demandé, mercredi 23 décembre, au tribunal de commerce de Paris, la mise sous administration provisoire et une expertise sur les opérations de gestion de la société. Cette demande sera plaidée en référé le 7 janvier devant le président du tribunal de commerce. *« Devant l'importance des préjudices qui lui ont déjà été causés par ses nouveaux actionnaires majoritaires et les menaces pour l'avenir que constituent les nouvelles mesures qu'ils ont prises »*, le couturier demande d'autre part au tribunal de condamner les dirigeants d'Hermès et de Seibu à verser près de 200 millions de francs de dommages et intérêts *« au bénéfice de la société elle-même »*. Il précise qu'il *« engagera très rapidement d'autres procédures destinées à protéger ses intérêts personnels »*.

CONTRAT

□ **Une filiale de Bouygues va reconstruire l'hippodrome de Hongkong.** – Dragages et travaux publics, filiale de Bouygues, a été désigné par le Royal Hongkong Jockey Club pour réaménager l'hippodrome Happy Valley de Hongkong, a annoncé le groupe français dans un communiqué, mercredi 23 décembre. Il s'agit d'un contrat d'une valeur de 530 millions de francs et les travaux devraient être terminés en octobre 1995. Bouygues est solidement implanté dans le Sud-Est asiatique où il a engrangé (à Hongkong, Singapour et en Thaïlande) 6,7 milliards de francs de contrats.

JUSTICE

□ **Air France-UTA : les référés de salariés d'UTA contre la fusion ont été rejetés.** – Les référés déposés contre la tenue des assemblées générales d'Air France et d'UTA le 29 décembre sur la fusion des deux *entreprises ont été rejetés par le tribunal* de commerce de Paris. Le tribunal de commerce statuait, mercredi 23 décembre, sur deux référés émanant, d'une part, du comité d'entreprise d'UTA, avec la CGT et 400 salariés et retraités d'UTA et, d'autre part, de représentants de la coopérative ouvrière de main-d'œuvre (SCMO) d'UTA. *Le 21 décembre* déjà, le tribunal de commerce avait estimé irrecevable un référé déposé à la demande du « collectif UTA » contestant la fusion.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*.
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 décembre ⬇

Pause

A la suite de la vive hausse de la veille (+ 2,13 % dans un marché où les échanges sur le marché à règlement mensuel ont dépassé les 3,5 milliards de francs), l'heure était à la consolidation. L'indice CAC 40, après avoir fluctué à la hausse et à la baisse en *début de séance*, se maintenait sur une note quasi stable en *début d'après-midi* avant d'enregistrer une légère baisse en clôture *(– 0,18 %). La tendance était d'autant* plus modérée que ce mercredi était la dernière journée du terme boursier de décembre. La liquidation est largement positive, avec une progression d'environ 8,74 %, *la classant* au deuxième rang des meilleurs scores de l'année derrière janvier (+ 13,4 %) et devant *septembre* (+ 8,24 %).

Ce mercredi marquait également la *fin de l'année boursière. Une année* qui, avec une progression de 3,14 %, restera comme une période terne, marquée par de nombreuses déceptions. En désespoir de cause, les investisseurs ont préféré se raccrocher aux paroles de M. Helmut Schlesinger. Le président de la Bundesbank a en effet estimé, mardi, que l'inflation devrait revenir l'an prochain à 3 % (contre 3,7 % actuellement). Il a *aussi évoqué la possibilité d'une* baisse des taux d'intérêt à long terme si la hausse des prix revenait à 2 %.

Du côté des plus fortes hausses figuraient Bail Equipement, Hachette, Christian Dior et Dassault Aviation. La décision de l'État de prendre en main le groupe a été bien accueillie. En baisse figuraient SFIM, Sextant Avionique et Euro-RSCG.

NEW-YORK, 23 décembre ⬇

Repli

Wall Street a reculé mercredi 23 décembre, le principal indicateur ne parvenant pas à conserver les gains enregistrés dans la matinée grâce à un transfert de capitaux du *marché obligataire. Marché où les* taux d'intérêt à long terme sont récemment tombés à leur plus bas niveau depuis le début de l'automne, en raison des perspectives d'inflation *modérée aux Etats-Unis en 1993.* L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 313,54 points, en baisse de 7,58 points, soit un repli de 0,23 %. Le marché a été très *actif, avec quelque 227 millions* d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 935 contre 882 ; 612 titres ont été inchangés.

Malgré ses récents accès de faiblesse, la grande Bourse new-yorkaise continue à être soutenue par le redressement de l'économie américaine, soulignent des experts.

Mais l'optimisme du *marché* a été légèrement douché mercredi par l'annonce d'un recul de 1,9 % des commandes américaines de biens durables en novembre. L'annonce que les revenus des ménages avaient progressé de 0,2 % en novembre et que les dépenses de consommation avaient augmenté de 0,5 % durant la même période a été négligée par les *opérateurs*.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 23 déc.
Alcoa	71 1/2	71 5/8
ATT	50 3/8	51 5/8
Boeing	37 3/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	28	28 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/8	47 7/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 5/8
Exxon	62 3/8	61 7/8
Ford	41 5/8	41 5/8
General Electric	86 7/8	86 3/8
General Motors	32 1/2	32 7/8
Goodyear	65 3/4	67 1/2
IBM	51 5/8	51 1/4
ITT	69 5/8	70 1/2
Mobil Oil	62 7/8	62 3/4
Pfizer	77 1/8	74
Schlumberger	57 1/4	58 1/4
Texaco	59 1/8	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	123	122 1/2
Union Carbide	18 7/8	18 1/8
United Tech.	48 1/4	48 5/8
Westinghouse	13	13
Xerox Corp.	79 3/8	78 7/8

LONDRES, 23 décembre ⬇

Prises de bénéfice

Les valeurs ont terminé en baisse mercredi 23 décembre à la Bourse de Londres, le *marché* marquant une pause après avoir inscrit deux records consécutifs de hausse. Au plus bas, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu plus de 22 points. En clôture, il a réduit ses pertes, ne perdant plus que 14,6 points à 2 827,4 points, soit 0,5 %. Le volume des échanges s'est nettement réduit dans une ambiance de veille de fêtes à 552,7 millions contre 802,3 millions mardi.

Le sentiment reste globalement positif, mais les titres ont subi des prises de bénéfice importantes. Toutefois, le recul s'est atténué en fin de séance après un bon départ à Wall Street. L'essentiel des prises de bénéfice a affecté les supermarchés *et les titres de la distribution*, qui avaient le plus progressé récemment dans la perspective des fêtes de fin d'année.

TOKYO, 24 décembre ⬇

Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé presque inchangée, *jeudi 24 décembre*, dans un marché étroit et dépourvu d'éléments nouveaux. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a reculé de 41,82 points, soit 0,24 %, à 17 648,85 points, dans un volume de 200 millions d'actions contre 220 millions mardi. Mercredi était jour férié au Japon.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 24 déc.
Ajinomoto	1 310	1 310
Bridgestone	1 170	1 170
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	1 890	1 910
Honda Motors	1 400	1 410
Matsushita Electric	1 200	1 180
Mitsubishi Heavy	547	552
Sony Corp.	4 280	4 300
Toyota Motors	1 520	1 520

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4495	4500	Internt. Computer	130	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	36	....
Boiron (Ly)	475	475	Locamic	35 95	....
Boisset (Lyon)	230	....	Matra Comm.	305	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	790	780	Molex	134	....
Calberson	220	....	N.S.C. Schlumberger	770	....
Cardif	775	780	Publ.Filipacchi	401	402
C.E.G.E.P.	180	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
C.F.P.I.	230	....	Select Invest (Ly)	90	....
C.N.I.M.	934	934	Serbo	136 50	....
Codetour	280	....	Sopra	315	....
Conforama	....	....	TF1	365	369
Creeks	73	....	Thermador H. (Ly)	305	....
Dauphin	165	....	Unilog	225	....
Delmas	970	965	Viel et Cie	110	....
Demachy Worms Cie	323	....	Y. St-Laurent Groupe	524	528
Devanlay	950	....			
Deville	80	....			
Dollfus	151 60	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	170	175			
Finacor	127	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	427	....			
Gravograph	130	....			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	176	....			
Idianova	35 70	....			
Immob. Hôtelière	1000	1030			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 64 708

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,86	112,04	112,48
Précédent	110,44	111,92	112,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jan. 92	Mars 93	Jan. 92	Mars 93
112	0,34	1,19	0,16	0,96

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 237

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 844,50	1 866	[illegible]
Précédent	1 849	1 872	1 885

CHANGES

Dollar : 5,4265 F ⬆

Le dollar restait soutenu à 5,4265 francs, jeudi 24 décembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,4235 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi. A l'ouverture de Francfort, la devise américaine s'échangeait en revanche à la baisse à 1,5910 DM, contre *1,5935 DM* la veille.

FRANCFORT	23 déc.	24 déc.
Dollar (en DM)	1,5935	1,5910
TOKYO	23 déc.	24 déc.
Dollar (en yens)	123,13	123,67

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (24 déc.)	10 1/16-10 1/8 %
New-York (23 déc.)	6 %

BOURSES

	22 déc.	23 déc.
PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*		
Valeurs françaises	103,20	103
Valeurs étrangères	86,60	86,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	469,92	473,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 824,37	1 821,11
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	22 déc.	23 déc.
Industrielles	3 322,70	3 313,54
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	22 déc.	23 déc.
100 valeurs	2 842	2 827,40
30 valeurs	2 184,50	2 162,80
Mines d'or	64,90	64,40
Fonds d'Etat	93,90	90,45
FRANCFORT	22 déc.	23 déc.
Dax	1 523,57	1 526,95
TOKYO	23 déc.	24 déc.
Nikkei Dow Jones	Clos	17 648,85
Indice général	Clos	1 350,16

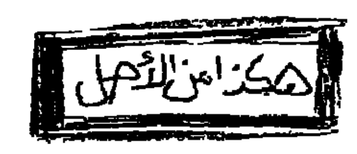
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4175	5,4225	5,5255	5,5355
Yen (100)	4,3777	4,3854	4,4600	4,4733
Ecu	6,6676	6,6762	6,6781	6,6950
Deutschemark	3,4139	3,4171	3,4354	3,4428
Franc suisse	3,7730	3,7774	3,8194	3,8281
Lire italienne (1000)	3,8037	3,8127	3,7858	3,8012
Livre sterling	8,3203	8,3297	8,3886	8,4263
Peseta (100)	4,8073	4,8203	4,7590	4,7802

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 3/4	3 15/16	3 11/16	3 7/8	3 1/2	3 11/16
Ecu	10 5/8	10 7/8	10 1/2	10 3/4	9 7/8	10 1/8
Deutschemark	8 3/4	9	8 5/8	8 7/8	8 1/8	8 3/8
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 3/16	5 13/16	5 15/16
Lire italienne (1000)	12 5/8	13 1/8	12 3/4	13 1/4	12 3/4	13 1/4
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	6 15/16	7 1/16
Peseta (100)	15 1/16	15 3/4	15	15 1/2	14 1/2	15
FRANC FRANÇAIS	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 3/4	10 1/4	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5090	C.N.E 3%	5070	5100	5100	+ 0 59
825	B.N.P. T.P.	829	830	830	+ 0 12
813	Cr.Lyon. T.P.	813	817	817	+ 0 49
1614	Renault T.P.	1812	1602	1610	- 0 12
1690	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1580	- 4 24
999	Saint Gobain T.P.	1004	1029	1029	+ 2 49
780	Thomson T.P.	780	800	800	+ 2 56
630	ACCOR	632	638	640	+ 1 27
790	Air Liquide	797	790	801	+ 0 50
675	Alcatel-Alsthom	676	680	686	+ 1 48
1610	Als.Superm.	1610	1610	1610	...
250	A.L.S.P.I.	251 90	255	255	+ 1 23
485	AGF Sté Centrale	482 20	484 60	487	+ 1 00
73	Avenir H. Média	77 40	78	75	- 3 10
1000	Axa (ex Cie Midi)	1000	1011	1018	+ 1 80
124	Balip	125 80	130	135	+ 7 31
40	Bail-Equipem.	42	45 10	48	+ 14 2
630	Bail Investiss.	624	624	630	+ 0 96
385	Bancaire	393	400	404	+ 2 80
600	Bazar H.-V.	595	600	600	+ 0 84
1220	Berger (M)	1220	.	..	...
375	Bertrand Faure	375	.	..	.
930	Bic	936	928	935	- 0 11
1070	B.I.P.	1070	1080	1080	+ 0 93
118	BIS	119 90	120	120 10	+ 0 17
420	B.N.P. (CI)	429	433	428 10	- 0 21
400	Bollore Tech.	402 60	421	410	+ 1 84
2900	Bongrain	2900	2910	2910	+ 0 34
420	Bon-Marché	433	450	450	+ 3 93
560	Bouygues	569	569	578	+ 1 58
82	BP France	83 90	88	82	- 2 26
940	B.S.N.	926	935	939	+ 1 40
1090	Canal Plus	1094	1100	1102	+ 0 73
156	Cap Gem.S.	156	157 50	158 40	+ 1 54
176	Carnaudmetalbox	180 30	180 30	178 50	- 1 00
2310	Carrefour	2343	2360	2418	+ 3 12
147	Casino	145	147 50	149	+ 2 76
96	Casino ADP	98 80	95	99 90	+ 1 11
475	Castorama D.I.	473 50	471 50	476 90	+ 0 72
210	C.C.F.	215 90	213	218 70	+ 1 30
25	CCMC Ly	25 10	..	...	..
395	C.D.M.E.	404	364	400	- 0 99
115	C.E.G.I.D.	111 50	112 50	122	+ 9 42
42	Cerus (Ny)	41 50	37 40	41	- 1 20
290	C.E.P. Comm.	285	284	286	+ 0 35
70	Cetus	69 50	71	71 90	+ 3 45
920	Cetelem	965	960	960	- 0 52
315	CF Int.	311	308	254 10	- 18 3
275	CGI Info	268	270	279 90	+ 4 44
960	C.G.I.P.	910	910	954	+ 4 84
600	CGP	655	...	..	...
1240	Chargeurs S.A.	1239	1240	1244	+ 0 40
220	Christian Dior	222	225	224	+ 0 90
440	C.I.C.A. (M)	445	440 10	441	- 0 90
270	Ciments franc.	255	282	282	+ 10 5
475	Clarins	485	505	503	+ 3 71
370	Club Mediter.	380	385	380	...
830	Colas	869	865	870	+ 0 12
220	Cpt. Entrep.	215	220	222	+ 3 26
1190	Compt Mod.	1190	1195	1175	- 1 26
235	CPR (Paris Rée.)	235 60	258	247	+ 4 88

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
960	Créd. Foncier	971	966	983	+ 1 24
335	Crédit Loc France	337	335	339	+ 0 59
430	Cr Lyon.(CI)	431	440	437	+ 1 39
1090	Credit Nat.	1094	1099	1095	+ 0 09
540	CSEE	510	529	519	+ 1 76
3190	Damart	3189	3245	3245	+ 1 76
350	Dassault Aviation	355	387	387	+ 9 01
180	Dassault Electr.	186	189 90	185	- 0 54
1220	De Dietrich	1280	1360	1325	+ 3 52
460	Degremont	460	460	460	..
33	Dév.R.N.-P.d.C.(Li)	33	37	37	+ 12 1
45	Dév.R.Sud-Est	46	46	46	
260	D.M.C.	250	260	254 10	+ 1 64
385	Docks France	395	381	383	- 3 04
81	Dynaction	80	82	82	+ 2 50
2140	Eaux (Gle)	2130	2165	2164	+ 1 60
700	E.B.F.	700	700	700	
385	Ecco	376 10	370	374 30	- 0 48
350	Elf Aquitaine	352	354	355 80	+ 1 08
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1070	1099	1109	+ 3 64
225	Erap-Elf (Cerof)	229	230	230	+ 0 44
610	Eridania-Beghin	589	582	588	- 0 17
390	Essilor	399 90	399 90	395	- 1 23
177	Essil.Int.(DP)	184	180	202	+ 9 78
770	Esso	779	785	785	+ 0 77
1310	Eurafrance	1317	1286	1317	
415	Euro RSCG	442	442	442	..
82	Eurodisneyland	63 05	63 10	64 15	+ 1 74
770	Europe 1	757	770	761	+ 0 53
27	Eurotunnel	27 50	28 45	28 80	+ 4 73
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	111	108	115	+ 3 60
240	Fives Lille	239 90	241	240 90	+ 0 42
605	Fougerolle	606	610	610	+ 0 66
3380	Fromager. Bel	3280	3379	3156	- 3 78
1780	Gal.Lafayette	1780	...	...	...
330	G.A.N.	337	348 70	344 10	+ 2 11
320	Gascogne (B)	315	318	314	- 0 32
1240	Gaz et Eaux	1236	1240	1225	- 0 89
585	Geophysique	550	550	570	+ 3 64
625	Groupe André SA	627	630	620	- 1 12
415	Groupe Cité	445	425	425	- 4 49
340	GTM-Entrep.	330	325	330	.
1410	Guyenne-Gas.	1410	1410	1400	- 0 71
77	Hachette	77	81 40	81 85	+ 6 30
435	Havas	426 20	435	436	+ 2 30
230	Idia	229	236 90	236 90	+ 3 45
345	Imétal	358	350	355	- 0 84
135	Immob. Phénix	140	139 80	139 80	- 0 14
130	Ingénico	125 90	132	133 10	+ 5 72
6900	Inst. Mérieux	6990	7040	7060	+ 1 00
415	Interbail	413	415	413	..
360	Intertechnique	360	356	365	+ 1 43
820	J. Lefebvre	840	855	855	+ 1 79
475	Klepierre	477 10	495	495	+ 3 75
590	Labinal	605	609	609	+ 0 66
325	Lafarge	331 90	334 70	336	+ 1 24

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
260	Lebon	265	260	260	- 1 89
3900	Legrand	3800	3920	3940	+ 3 68
2120	Legrand (DP)	2130	2200	2200	+ 3 29
132	Legris Industries	130 50	135	135	+ 3 45
705	Locindus	703	725	725	+ 3 13
3620	L.V.M.H.	3640	3680	3730	+ 1 55
470	Lyon.Eaux/Dumez	482 50	495	485 70	+ 0 87
37	Majorette Ly	37			
275	Mar. Wendel	280	280	279	- 0 36
182	Matra	185	182 60	188 20	+ 1 73
78	Metaleurop	76	77	78 50	+ 3 29
15	Métrologie In.	14 10	14 90	14 70	+ 4 26
180	Michelin	179 50	182 50	183 10	+ 2 01
80	MMB	81 10	82	82	+ 1 11
82	Moulinex	81	85 10	84 80	+ 4 69
725	Navig. Mixte	735	750	726	- 1 22
123	Nord-Est	125 90	123 50	124	- 1 51
215	Nordon (Ny)	203	212	202 50	- 0 25
41	Olipar	38 60	42	40 90	+ 5 96
1010	Oréal	1008	1019	1030	+ 2 18
355	Paribas	349	352 90	351 50	[illegible]
210	Pechiney Int.	215	212 50	212 50	- 1 16
285	Pechiney (CIP)	292	294	292 50	+ 0 17
360	Pernod Ricard	361 50	367 90	368 50	+ 1 94
580	Peugeot	580	580	586	+ 1 03
284	Pinault	289 80	285	289 80	
760	Plastic-Omn.	760	761	785	+ 3 29
186	Poliet Ex.Lamb.Fr	185	188	188	+ 1 62
795	Primagaz	795	809	810	+ 1 89
639	Printemps	640	645	675	+ 5 47
540	Promodes	550	555	554	+ 0 73
210	Radiotechn.	205	218	212 50	+ 3 65
6440	Redoute (La)	6400	6460	6430	+ 0 47
136	Remy Cointreau	136	134 10	135	- 0 74
530	R. Poulenc CIP	528	530	533	+ 0 95
34	Rochette(La)	34 60	36	36	+ 4 05
410	Roussel Uclaf	419 90	413	413	- 1 64
2760	R. Impé Ly *	2715	2710	2710	- 0 18
133	Sade (Ny)	133	134	135	+ 1 50
2450	Sagem	2445	2445	2410	- 1 43
505	Saint Gobain	518	523	528	+ 1 93
1140	Saint Louis	1139	1139	1140	+ 0 09
1810	Salomon Ly	1630	1640	1630	
310	Salvepar (Ny)	304	310	308 20	+ 1 38
1460	S.A.T.	1460	...	.	..
260	Saut. Chât.	263	278	270	+ 2 66
790	Saupiquet (Ns)	789	807	775	- 1 77
590	Schneider	596	598	599	+ 0 17
10	SCOA	9 30	9 50	9 50	+ 2 15
360	Scor s.a.	360	370	375	+ 4 17
340	S.E.B	343	350	345	+ 0 58
425	Sefimeg	427	439	428	+ 0 23
128	Selectibanque	127 50	130	129	+ 1 18
125	Sextant A.	125	127	128	+ 2 40
510	S.F.I.M.	495	500	500	+ 1 01
170	S.G.E.	171 60	173	171 50	- 0 06
450	Simco	438	446	439	+ 0 23

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
795	St. Rossignol	795	810	800	+ 0 63
355	Sligos	361 90	370	388	+ 7 21
600	Société Géné.	602	597	595	- 1 16
40	Sodexxo(B)	40		.	
65	Sodero(Ns)	67 90	66	66	- 2 80
975	Sodexho	961	975	975	+ 1 46
73	Sogenal(Ny)	74	72 60	73	- 1 35
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Sommer-Allib.	1099	1099	1085	- 1 27
395	SOPHIA	399	396	396	- 0 75
950	Sovac	955	950	950	- 0 52
265	SPEP	274	279 50	276	+ 0 73
290	Spie-Batignol.	285 90	284	286	+ 0 03
575	Strafor Facom	575	599	574	- 0 17
255	Suez	250 50	253 10	253 50	+ 1 20
1170	Synthelabo.	1160	1160	1168	+ 0 69
141	Thomson CSF	141 90	143	145	+ 2 18
220	Total	221 90	223 20	223 30	+ 0 63
140	- (certif)	140 10	139 50	143	+ 2 07
188	Truffaut Fin	175	180	180	+ 2 86
475	U.A.P.	480	490	489 70	+ 2 02
179	U.F.B Locab	172	173	173	+ 0 58
155	U.G.C. DA (Robur)	151	170 80	168	+ 11 2
400	U.I.C.	415	419	416	+ 0 24
485	U.I.F.	472 30	485	475	+ 0 57
770	U.I.S.	755	756	756	+ 0 13
340	Unibail	346	346	341	- 1 45
640	Valéo	645	654	650	+ 0 78
140	Vallourec	139 90	145	144	+ 2 93
245	Via Banque	244 90	250	245	+ 0 04
220	Worms et Cie	218 90	219	219	+ 0 05
1370	Zodiac	1387	1360	1381	- 0 43
740	Elf Gabon	700	760	750	+ 7 14
86	Amax	83 60	84 30	84 30	+ 0 84
161	Amer. Barrick	161 50	165	162 50	+ 0 62
133	Amer. Express	134 50	133 20	133 90	- 0 45
275	A.T.T.	275	283	283 70	+ 3 16
95	Anglo Amer.C	94 50	97 80	94 50	
161	Amgold	158 70	162 90	159 20	+ 0 32
210	Banco Santander	213 10	201	190	- 10 8
700	B.A.S.F.	701	708	703	+ 0 29
880	Bayer	882	880	875	- 0 79
40	Blenheim Plc	39 95	.	..	.
23	Buffelsfont.	22 55	22 75	22 60	+ 0 22
151	Chase Manh.	147	157 20	153 60	+ 4 49
1780	Daimler Benz	1765	1820	1760	- 0 28
64	De Beers	64 60	64	65 40	+ 1 24
2160	Deutsche Bank	2180	2226	2186	+ 0 28
1180	Dresdner Bank	1190	1192	1185	- 0 42
34	Driefontein	34 85	35 05	35 20	+ 1 00
260	Du Pont-Nem.	259 20	.	...	
220	Eastman Kodak	212	221 80	221 80	+ 4 62
6	East Rand	5 05	5 50	5 90	+ 16 8
26	Echo Bay	25 60	28 50	26 90	+ 5 08
185	Electrolux	189	175	175	- 7 41
141	Ericsson	141	140	140	- 0 71
335	Exxon Corp.	339 50	339 90	335 50	- 1 18

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Ford Motor	229 70	225 70	225 70	- 1 74
26	Freegold	26 50	26 10	26 10	- 1 51
11	Gencor	10 85	11 05	11 05	+ 1 84
475	Gén. Elect.	465	471 20	471 20	+ 1 33
175	Gén. Motors	174	177 40	179	+ 2 87
300	Gén. Belgique	301	307	312	+ 3 65
38	Gd. Métropol	37	.		
42	Guinness	42 25	43 05	42 80	+ 1 30
19 50	Hanson PLC	19	19 40	19 35	+ 1 84
6 50	Harmony Gold	6 65	6 90	6 95	+ 4 51
360	Hewlett Packard	360	367 50	367 50	+ 2 08
33	Hitachi	32 50	33 50	32 70	+ 0 62
820	Hoechst	820	815	815	- 0 61
59	Homestake	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	82 20	85	84 75	+ 3 10
280	I.B.M.	285	283	280	- 1 75
380	I.T.T.	373	389 20	382	+ 2 41
164	Ito Yokado	163	165 30	165 30	+ 1 41
52	Matsushita	51 60	52 25	51 60	
265	Mc Donald's	262	269 20	268 70	+ 2 56
255	Merck	250	245	245	- 2 00
565	Minnesota M.	565			
37	Mitsubishi	37 20		.	
340	Mobil corp.	329		.	
385	Morgan J.P.	350	.	.	
4160	Nestlé	4184	4279	4226	+ 1 00
121	Norsk Hydro	119 50	110	110	- 7 95
55	OFSIL	56	56 80	56 80	+ 1 43
1250	Pétrofina	1251	1260	1248	- 0 24
425	Philip Morris	420	422 40	428	+ 1 90
59	Philips	59	60 10	60 10	+ 1 86
61	Placer Dome	61 90	60 50	60 50	- 2 26
295	Procter Gamble	295			
181	Quilmès	177	181	181	+ 2 26
14 50	Randfontein	13 75	14	14 30	+ 4 00
250	Rhone Poul. Rorer	247	248	245 10	- 0 77
445	Royal Dutch	447	448 50	446 20	- 0 18
55	R.T.Z.	55 05	55 65	55 75	+ 1 27
12 50	Saat.& Saatch.	12 25	12 60	12 40	+ 1 22
18 50	St Helena	18 80	17 20	17 95	- 4 52
310	Schlumberger	305 50	310 70	312	+ 2 13
45	Shell transp.	45 10	46 50	45 70	+ 1 33
1970	Siemens	2000	2005	2005	+ 0 25
186	Sony	184 50	187 70	187 70	+ 1 73
84	Sumitomo Bank	83 50	...		
159	T.D.K.	157 50	163 80	163 80	+ 4 00
56	Telefonica	54 65	52	53 30	- 2 47
28	Toshiba	27 85	28 05	27 95	+ 0 36
575	Unilever	583	584	583	.
260	Uni.Techn.	258	256	258 20	+ 0 08
153	Vaal Reefs	154	157 50	157 50	+ 2 27
810	Volkswagen	800	791	792	- 1 00
265	Volvo	262	...	.	.
51	West. Deep	51 40	51 65	52	+ 1 17
430	Xerox Corp	415	428 40	436 40	+ 5 16
114	Yamanouchi	111	117 40	114 10	+ 2 79
4 40	Zambia Cop.	4 68	4 82	4 76	+ 1 71

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	...	4 43
10,80% 79/94	101 35	3 28
Emp.Etat 13,4% 83	104	0 11
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 88	105	8 06
OAT 10% 5/2000	111 30	5 78
OAT 9,9% 12/1997	107 40	0 29
OAT 9,8% 1/1996	104 20	8 80
PTT 11,2% 85	105 70	0 80
CFF 10,30% 86	108 40	8 58
CFF 10,25% nov 90	110	7 97
CNA 10 % 1979	101 20	7 59
CNB Bques 5000F	98 60	4 10
CNB Paribas 5000F	.	4 10
CNB Suez 5000F	....	4 10
CNI 1/82 5000F	98 50	4 10
CNT 9 % 86	100 50	5 79
CRH 10,90% déc.85	110 60	9 64
CHARB FCE 3% 100	...	...
CNCA	1050	...
Cerus	...	.
Alcatel 6 % janv. 89	681	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	...
Thoms. cv 9,2% 86	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1650	....
Arbel	375	361
Bains C.Monaco	851	900
B.Hypoth.Europ	220	...
B.N.P. Intercont.	312	305
Bénédictine	2350	
Bidermann Internat.	450	...
Blanzy Ouest	700	...
B.T.P.	21 40	21
Cambodge	1010	..
Carbone Lorraine	246 50	259
Case Poclain	2 20	...
C.B.C.	246	250
C.E.G.F (Frigor.)	686	...
Centenaire Blanzy	310	....
Ceragem	23	...
Champex Ny	10 50	....
CIC (CIP)	148	147 10
C.I.M.	1051	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2060	...
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3350	...
Cpt Lyon Alemand	295	295
Concorde	490	....
Constr.Mét.Prov.	9 05	....
Crédit Gén.Ind.	89	...
Cr Universel (Cie)	340	...
Darblay	813	...
Delmas Vieljeux	2000	....
Didot Bottin	540	...
Eaux Bassin Vichy	3020	....
Ecia	259	260
Ent.Mag. Paris	3800	..
Eridania-Béghin CI	489	470
Fidei	375	375
Finalens	299 20	..
F.I.P.P.	40	.
F.N.A.C.	1780	1781
Foncière (Cie)	452 50	....
Foncina	310	...
France I.A.R.D.	331	..
France SA (La)	1458	1480
From. Paul-Renard	2050	..
Gaumont	320	329
Genefim	262	255
Gévelot	370	..
G.F.C.	337	335
Groupe Victoire	645	....
G.T.I (Transport)	271	...
Immobail	315 90	313
Immobanque	617	.
Im.Marseillaise	4100	....
Invest (Ste Cie.)	3050	....
Lambert Frères	...	.
Lille Bonnières	860	..
Locafinancière	500	...
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2492	2481
Lucia	135	.
Machines Bull	18 50	.
Mag.Uniprix	162	...
Magnant	640	.
Métal Déployé	336	.
Mors	40	40
Navigation (Nle)	148 50	...
Optorg	209 50	220
Oréal (CI)	583	580
Origny-Desvroise	407	...
Palais Nouveauté	1016	..
Paluel Marmont	430	...
Parfinance	166	..
Paris France	202 50	.
Paris Orléans	175	...
Parthena Invest.	205	..
Pathé Cinéma	....	...
Piper Heidsieck	601	..
Porcher	235	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	.....
Publicis	522	513
Rochefortaise	117	..
Rosario	125	125 10
Rougier	151	.
S.A.C.E.R.	785	...
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	176	..
Saga	348	...
Saint Dominique (F.)	124 90	124
Salins du Midi	516	528
Savoisienne M.	145	.
S.C.A.C.	690	..
Senelle	533	540
S.Etud.Part. (M)	152	..
Silic	560	560
S.I.P.H.	63	...
S.M.C.I.	68	.
Sofal	475	475
Soffo	147	...
Sofical	1019	990
Sofitam (ex Sacam)	58	..
Sofragi	2240	..
Soudure Autogène	606	615
Sovabail	263	.
Sterni	601	...
Taittinger	2050	1950
Testut-Aequitas	101 10	..
Tour Eiffel	218 50	
Ufiner	1050	.
Vicat	446	448
Vinipro	1500	.
Virax	109	.
Maroc Sté Brasserie	200	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	480	.
Akzo Nv Sco.	390	.
Alcan Aluminium	85	.
American Brands	210	.
Arbed	241 10	
Asturienne Mines	82 60	..
Banco Popular Espa.	525	.
B.Reglements Int.	18190	..
Can Pacifique	62	.
Chrysler Corp	165	.
C.I.R.	2 85	
Commerzbank	810	..
Dow Chemical	312 50	310
Fiat	13 40	.
GBL (Brux.Lamb.)	436	
Gevaert	830	
Glaxo Holdings Ltd.	65	.
Goodyear Tire	355 10	
Grace and Co (WR)	178	
Honeywell Inc	330	.
Johannesburg	59 65	..
Koninklijke Pakhoed	85	
Kubota	21 30	.
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	72 45	..
Olivetti priv.	5	
Pfizer Inc	414	..
Ricoh	24 60	.
Robeco	295 10	295 40
Rodamco NV	140	136 10
Rolinco	291 30	292 20
Sapem	3 50	.
Sema Group	26 55	.
SKF Aktiebolaget	48 20	..
Tenneco Inc	178 50	
Toray Ind	26	
West Rand Cons	3 90	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calciphos	52	..
C.G.H Cogenhor	7	..
Coparex	581	
Drouot Assurances	.	.
Electro-Banque	...	
Europ. Accum.	77 50	.
Europ Soufres Ind.	13	
Gachot S.A.	36 10	..
Guy Degrenne	283	.
Lecteurs du Monde	201	.
Nicolas	1100	.
Particip. Percier	250	...
Quadrant	40	...
Romento N.V.	240 10	.
St-Gobain-Emballage	1666	..
Schlumberger Ind.	501	...
S.E.P.R.	1380	.
S.M.T. Goupil	0 65	.
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	.

SICAV (sélection) 23/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acplon	199 49	194 15
Actimonetaire C	30000	30000
Actimonetaire D	30000	30000
Amén-gan.	7887 96	7584 58
Amplitude	631 78	613 38
Associc.	1160 67	1160 67
Atout Futur	415 32	405 19
Aurecic	1066 09	1035 04
Avenir Alizes	1738 28	1704 20
Axa Capital	179 06	173 84 •
Axa Court Terme	8392 11	8392 11 •
Axa Cro.Ex.Dr Inve	907 75	881 31 •
Axa Ep.Fr.Ex Ageperg.	767 11	744 77 •
Axa Europe	124 96	121 32 •
Axa Investments	107 26	104 14 •
Axa NPL	116 20	112 82 •
Axa Ob.Fr Extrans	147 74	143 44 •
Axa Ob.In.Ex Mu.U Se	135 98	132 02 •
Axa Prem.Ex.Agepre	121 72	118 17 •
Axa S&LEx Dr Sele	147 01	142 73 •
Axa Valeurs PER	119 60	116 12 •
Cadence 1	1071 54	1050 53
Cadence 2	1058 72	1037 96
Cadence 3	1050 17	1029 58
Capimonetaire	6826 26	6819 64
Capioblig	6813 32	6679 73
Capiacic	1396 18	1375 55
Coexis	1389 46	1355 57
Comptavalor	3704 08	3698 53
Convertimmo	328 93	322 48
Credinter	444 06	431 13
Crédit Mutuel Capital	1347 51	1321 09
Cred.Mut.Ep.Cour T.	704	704
Cred.Mut.Ep.Indus.	94 10	91 58
Cred.Mut.Ep.J	73314 11	73314 11
Cred.Mut.Ep.long.T	193 88	188 69
Créd.Mut.Ep.Monde	1138 92	1108 44
Cred.Mut.Ep.Quatre	1096 57	1067 22
Deeze	1343 80	1311 02
Drouot France	821 78	797 84 •
Drouot Sécurité	229 80	223 11 •
Ecocic	1064 35	1033 35
Ecupar	126 30	122 62 •
Ecur. Capitalisation	2713 54	2686 87
Ecur. Expansion	506262 55	505504 28
Ecur. Géovaleurs	2342 21	2273 99
Ecur. Investissement	152 01	147 58
Ecur. Monepremière	70865 39	70865 39
Ecur. Monétaire	41532 09	41532 09
Ecur. Trésorerie	2560 23	2560 23
Ecur. Trimestriel	2045 01	2024 78
Elancel	107 33	104 20 •
Energia	267 13	255 02
Eparcic	3803 45	3803 45
Eparcourt-Sicav	4543 46	4532 13
Epargne Associat.	28656 88	28353 36
Epargne Capital	11406 53	11293 59
Epargne Croissance	1722 13	1676 04
Epargne Obligat.	206 27	200 75
Epargne Premiere	15087 66	14985 27
Epargne-Unie	1296 67	1265 04
Epargne Valeur	441 67	429 85
Eufi Cash capi.	8371 54	8371 54 •
Eufinvest cap.	597 78	580 37 •
Euro Solidarité	1083 85	1073 12
Eurocic Leaders	1013 63	984 11
Eurodyn	1132 14	1104 53
Euro Gen.	5868 89	5643 16
Europe Nouvelle	516 03	492 63
Fonsicav	15233 65	15233 65
France-gan	9449 69	9086 24
France Garantie	276 52	274 97
France Obligations	496 49	483 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	440 19	427 37
Francic Pierre	99 42	98 52
Francic-Regions	1041 72	1011 38
Fruct-Associations	37 10	37 10
Fruct-Capi	44 73	44 07
Fructidor	240 19	236 64
Fructifrance action C.	882 85	871 07
Fructifrance action D.	872 85	851 56
GAN Rendement	5280 50	5202 46
Gestilion	15646 34	15568 50
Gest.Associations	171 91	168 13
Horizon	1249 23	1212 84
HLM Monétaire	14711 56	14711 56
Indica	1023 94	1003 72 •
Indust Fse.Court T	1553 18	1553 18 •
Interepar	108396 05	105238 88 •
Interoblig	14763 96	14474 47
Intersélection Fce	518 76	508 59
Japacic	145 62	141 38 •
Jeunepargne	297 35	292 96
Laffitte	2373 19	2369 64
Leumi C T	13213 32	13213 32
Leumi L.T.	6839 50	6640 29
Lion Association	11853 35	11853 35
Lion Institution	31387 08	31288 86
Lionplus	1043 08	1022 63
Lion Trésor	2247 20	2224 95
Lion 20 000	27622 39	27622 39
Livret Bourse Inv.	559 57	543 27
Livret Portefeuil.	711 09	690 38
Méditerranée	166 56	161 71 •
Mensuel CIC	10231 37	10130 07
Moneden	71948 05	71948 05
Mono J.	38227 08	38227 08 •
Monévalor	86590 34	86590 34
Mutualité dépôts	14217 21	14188 83
Natio Court Terme	100289	99989
Natio Court Terme2	300651 00	300651
Natio-Epargne	18707 39	18522 17
Natio-Ep Ret.	125 07	121 72
Natio Eparg.Trésor	8229 33	8212 90
Natio-Francintex	996 96	970 28
Natio-Immo	1108 48	1076 87
Natio-Inter	1512 47	1471 99
Natio-Monétaire	26626 98	26626 98
Natio-Opportunités	965 37	939 53
Natio-Patrimoine	1291 65	1257 08
Natio-Perspectives	1027 27	999 78
Natio-Placements	62388 24	62388 24
Natio-Revenu	1046 33	1035 97
Natio Sécurité	11687 54	11687 54
Natio-Valeurs	857 25	834 31
Nippon-Gan	4811 01	4625 97
Nord Sud Dévelop.	1852 01	1848 71
Obli-Associations	161 67	160 07
Oblicic-Mondial	2706 49	2666 49
Oblicic-Régions	1075 02	1059 13
Oblifutur	3008 99	2905 60
Oblig. ttes caté.	184 29	181 57
Oblilion	1440 06	1425 80
Oblisécurité Sicav	13638 68	13638 68
Oraction	1018 36	993 52
Orvalor	7274 29	7131 66
Paribas Capitalisation	1590 24	1566 74
Paribas Opportunités	124 91	119 82
Paribas Patrimoine	574 15	550 74
Patrimoine Retraite	234 89	230 28
Pervalor	619 79	607 64
Placement A.	1434 48	1406 35 •
Placement J.	7623 56	7608 34 •
Placement M.	70795 95	70654 84 •
Placement Nord	907 96	890 16 •
Pléiade	137 37	133 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	22955 83	22932 90
Poste Gestion	69486 35	69486 35
Première Oblig.	11156 37	11144 23
Prévoy. Ecureuil	116 87	115 71
Priv'Associations	31031 47	31031 47
Proficic	981 90	957 95
Quartz	133 69	130 43
Réalvalor	703 84	690 04
Rentacic	162 37	158 97
Revenus Trimestr.	5360 33	5307 26
Revenu-Vert	1168 82	1140 31
St Honoré Vie & Santé	984 43	939 79
St Honoré Bons du Tr.	11830 51	11771 65
St Honoré Global	224 34	214 17
St Honoré Invest.	755 70	721 43
St Honoré Pacifique	572 76	546 79
St Honoré PME	481 82	459 97
St Honoré Réal	15803 92	15740 96
Sécuricic	1832 87	1832 87
Sécuri-Gan	12399 48	12156 35
Sécuritaux	1466 16	1466 16
Scasden	721 94	711 17
Sicav Associations	1943 25	1943 25
SFI-CNP Assur.	667 67	648 22
S G Fr. opport. C et D	1092 40	1070 98
Sicav 5 000	434 17	422 55
S.I. Est	1319 04	1280 62 •
Silvafrance	668 37	650 48
Silvam	395 24	384 66
Silvarente	219 06	214 76
Silvinter	433 80	422 19
S N I	1061 55	1030 63
Sogenfrance C et D.	1138 68	1114 39
Sogépargne	308 81	302 75
Sogevar	970 08	951 06
Sogınter	1283 23	1258 07
Soleil Investissements	591 05	568 32
Solstice	2251 81	2246 19 •
State Street Act. Eur	9065 47	8758 91 •
State Street Act. Fnce	9956 80	9666 80 •
St. Str. Act.Japon	10545 22	10188 62 •
State Street Emer. Mts	11442 45	10892 34 •
St Street OAT Plus	10918 42	10704 33 •
Stratégie Actions	839 99	807 68
Stratégie Rendement	1484 45	1437 72
Technocic	1005 28	976
Techno-Gan	5713 83	5494 07
Thesora	697 19	690 29
Trésor Plus	1366 90	1353 37
Trésor Trimestriel	1047 32	1036 95
Trésoricic	137265 97	137265 97 •
Trilion	5180 09	5113 81
UAP Investissement	418 72	403 59
UAP Actions France	573 73	552 99
UAP Act. Select	609 28	587 26
UAP Aedificandi	534 45	515 13
UAP Afreh	212 07	204 40
UAP Alto Sicav	166 52	160 50
UAP Moyen Terme	148 40	143 04
UAP Premiere Cat.	11436 29	11022 93
Uni-Associations	118 92	118 92 •
Uni-Foncier	1191 37	1162 31
Unifrance	561 56	547 86
Uni Régions	1169 81	1141 28
Univar	247 71	247 71 •
Univers Actions	1248 92	1218 46
Univers Obligations	1834 75	1790
Valorg.	2155 72	2163 57
Valrea	56245 48	56217 37

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 23/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 394	5 432	5 1	5 6
Ecu	6 662	6 665	...	...
Allemagne (100 dm)	341 060	341 210	331	351
Belgique (100 F)	16 580	16 595	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 180	303 330	293	313
Italie (1000 lires)	3 801	3 807	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 200	88 380	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 340	8 324	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 567	2 574	2 1	2 8
Suisse (100 f)	378 030	377 620	364	384
Suède (100 krs)	77 510	77 070	71	83
Norvège (100 k)	79 500	79 910	74	83
Autriche (100 sch)	48 403	48 496	47	50
Espagne (100 pes)	4 794	4 802	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 776	3 785	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 272	4 307	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 369	4 387	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/12
Or fin (kilo en barre)	57900	58000
Or fin (en lingot)	57900	58150
Napoléon (20f)	332	331
Pièce Fr (10 f)	400	400
Pièce Suisse (20 f)	335	335
Pièce Latine (20 f)	338	332
Souverain	425	426
Pièce 20 dollars	2320	2295
Pièce 10 dollars	1280	1200
Pièce 5 dollars	600	600
Pièce 50 pesos	2160	2145
Pièce 10 florins	343	346



EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. de 10 h à 22 h.

JORGE AMADO, ÉCRIVAIN DE BAHIA. Grand Foyer. Jusqu'au 18 janvier 1993.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. Grande galerie. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars 1993.

GLEN BAXTER. *Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.*

COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol *petite salle. Jusqu'au 12 avril 1993.*

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

GARY HILL. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

PANAMARENKO, MEGANEUDON I. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier 1993.

PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE. Galerie du forum. Jusqu'au 18 janvier 1993.

RÉEL-VIRTUEL. *Petite salle-1er sous-sol.* Jusqu'au 24 janvier 1993.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. Galerie mezzanine Nord. Jusqu'au 1er février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. - Rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mer. de 10 h à 22 h.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). *Jusqu'au 1er février 1993.*

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février 1993.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée, 35 F à partir du 1er janvier). Jusqu'au 29 mars 1993.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. *Entrée : 31 F (ticket d'entrée au* musée), 35 F à partir du 1er janvier. Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. *Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf* mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 4 janvier 1993.

PICASSO ET LES CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mer. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h *à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection* de films et vidéos de Raysse t.l.j. à 14 h.

MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. *Galerie nationale du Jeu de paume.* Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

MUSÉES

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 2 février. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai 1993.

CLAMART. Humbert. Fondation Jean-Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LA DÉFENSE. Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 3 janvier 1993. Les Monuments de Calder, maquettes. Espace Art-Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 3 janvier 1993. **Mémoires d'Amériques. Itinéraires d'une conquête.** CNIT Paris-la Défense, passage *Benjamin-Franklin. T.l.j. de 10 h à* 20 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 28 février 1993.

GUIRY-EN-VEXIN. *L'Ile-de-France, de* Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, *château de Guiry-en-Vexin* (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars 1993.

HERBLAY. *Martine Diemer. Galerie* d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle *(39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de* 16 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

IVRY-SUR-SEINE. Le Credac fait son *cinéma. Alain Fleischer, Robert Longo* et Jon Kessler, Raul Ruiz. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat *(49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à* 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 10 janvier 1993. **Métaphoriques.** Suite de photos de Maurice Gouju. *Le Monde,* hall de Sirius, 1, place Hubert-Beuve-Méry (49-60-33-28). T.l.j. de 10 h à 17 h, sur rendez-vous au 43.45.52.08. Jusqu'au 10 janvier 1993.

NOISIEL. Entre-Actes. La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacles jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

PONTAULT-COMBAULT. La Lithuanie au tournant du siècle. Centre photographique d'Ile-de-France, ferme briarde, hôtel de ville. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1993.

VERSAILLES. Seigneurs, paysans et citadins avant la Révolution dans les Yvelines. *Archives départementales,* Grande Ecurie du roi, 1, av. de Paris (39-02-78-78). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au *30 janvier 1993.*

CENTRES CULTURELS

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun., les 25 décembre et 1er janvier de 13 h à 18 h. L'entrée *: accès libre comprenant l'exposition* les Grandes Lignes (jusqu'au 15 janvier 1993.

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). *T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h.* Jusqu'au 27 janvier 1993.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. *Jusqu'au 15 janvier* 1993.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, *36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf* dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.

BEYROUTH, FRAGMENTS. *Photographies* de Houda Kassatly. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de* 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 *sculptures monumentales.* De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier 1993.

***MIHAIL CHEMIAKIN,* GUSTAVO VEJARANO.** Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

CHRISTIAN BOLTANSKI PRÉSENTE JAKOB GAUTEL. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service cultural, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

CARL DE KEYZER. Mois de la photo. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DENIAZAD HELLAL, RACHID BENHADJ. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier 1993.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

IMAGES MÉTISSES. *Institut du monde* arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 5 janvier 1993.*

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille *(42-60-22-99). T.l.j. sf* dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au *28 mars 1993.*

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). *Institut français d'architecture,* 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de *12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février* 1993.

LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. *Centre culturel suédois, hôtel de* Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au *7 mars* 1993.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. *sf* lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

BEVERLY PABST. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960. HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Mahler (42-74-44-44). *T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h.* Jusqu'au 9 janvier 1993.

RÊVES DE PIERRE : YOSHITERU *NOMURA ET LE BLEU.* *Mitsukoshi* Etoile, Espace des arts, 3, *rue de Tilsitt* (44-09-11-11). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F.* Jusqu'au 6 février 1993.

SAURA ET LES LIVRES DE SA VIE. Dessins originaux. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 janvier 1993.

VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE. Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

VISION D'OCÉANIE. *Musée Dapper,* 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *15 mars 1993.*

PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-*Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-*Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1993.

YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

GALERIES

1 MÈTRE SUR 1 MÈTRE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 30 janvier 1993.

PEP AGUT, GLADSTONE THOMPSON, RICHARD VENLET, CRAIG WOOD. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg. *(42-78-05-77).* Jusqu'au 5 janvier 1993.

AURÈLE. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). *Jusqu'au 3 janvier* 1993.

JEAN BAUDRILLARD. Photographies. Galerie *Gérald Piltzer, 78, avenue des* Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 30 janvier 1993.

BITRAN. Dessins. *Galerie Louis Carré,* 10, *av. de Messine* (45-62-57-07). Jusqu'au 23 janvier 1993.

BORDERLINE. *Le Sous-sol, 12, rue du* Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 16 janvier 1993.

BOTERO. *Galerie Didier Imbert Fine Arts,* 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LOUISE BOURGEOIS. *Galerie Karsten* Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier 1993.

FRÉDÉRIC BRECK. *Galerie Bernard Jordan,* 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février 1993.

ANDRÉA BUSTO. *Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin* (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février 1993.

PATRICIO CABRERA, JUAN USLÉ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 5 janvier *1993.*

CANETTI. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 décembre.

SERGIO CECCOTTI. *Galerie Alain Blondel,* 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 31 décembre.

CHAMBAS. *Mes carnets. Galerie Krief,* 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 janvier 1993.

CORDESSE. *Galerie Clivages, 5, rue* Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 23 décembre.

NICOLE D'AGAGGIO. *Galerie d'art international,* 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 16 janvier *1993.*

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). *Jusqu'au 9 janvier 1993.*

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au *19 janvier* 1993.

ARAM DERVENT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN D'IMBLEVAL. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 31 décembre.

DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ERMATA, ERRANCES DU SACRÉ. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 26 décembre.

J.-L. FISHER, MARKUS RAETZ, ***DANIEL TREMBLAY.*** *Galerie Farideh-Cadot,* 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 2 janvier 1993.

JEAN LE GAC. *By Jove. Galerie Templon,* 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 31 décembre.

J. GANTZ. Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 décembre.

GASIOROWSKI. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.

CHRISTIAN GATTINONI. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 16 janvier 1993.

GEMIGNANI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au *8 janvier 1993.*

MARIO GIACOMELLI. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe *(42-77-38-24). Jusqu'au 9 janvier 1993.*

GILLIAM, REMINGON, T. SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). *Jusqu'au* 16 janvier 1993.

JEAN-PIERRE GRENIER. Galerie Queyras, 29, *rue Guénégaud (46-33-79-74).* Jusqu'au 23 décembre.

JEAN-MARC HAROUTIOUNIAN. Galerie *Gérard Delsol & Laurent Innocenzi,* 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 6 janvier 1993.

CLAUDIA HART. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 janvier 1993.

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre (43-21-41-88). Jusqu'au 24 décembre.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 24 décembre.

FABRICE HYBERT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.

MARC JANSON. Un langage. Galerie Gianna Sistu, 29, rue de l'Université (42-22-41-63). Jusqu'au 30 janvier 1993.

ANN VERONICA JANSSENS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 23 janvier 1993.

YANN KEMPEN. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 23 décembre.

MICHAEL KENNY. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 23 janvier 1993.

GÉRARD KOCH. *Galerie Clara Scremini,* 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier 1993.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). *Jusqu'au 6 janvier 1993.*

BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne *(40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier* 1993.

LIVRES, OBJETS ET PAPIERS D'ARTISTES II. *Galerie Isabelle Bongard,* 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 23 janvier 1993.

WILLIAM MACKENDREE. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 24 décembre.

MORIO MATSUI. *Le murmure de la* toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 16 janvier *1993.*

MEHR LICHT. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix *(42-77-38-87). Jusqu'au 30 janvier* 1993.

JEAN MESSAGIER. Galerie Ariane Bomsel, *40, rue de Verneuil* (42-61-00-66). Jusqu'au 23 janvier 1993.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie *Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne* (47-00-88-18). Jusqu'au 16 janvier 1993.

RICARDO MOSNER. Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 31 décembre.

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

HERMANN NITSCH. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 16 janvier 1993.

L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars 1993.

OUATTARA. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 23 décembre.

GIULIO PAOLINI. Œuvres récentes. Galerie Yvon Lambert, 108, *rue Vieille-du-*Temple (42-71-09-33). *Jusqu'au* 24 décembre.

LES PILIERS DE LA SAGESSE. Galerie Arlette Gimaray, 12, *rue Mazarine* (46-34-71-80). Jusqu'au 16 janvier 1993.

VINCENT PIMENTEL. *Galerie Hadrien* Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ALEXANDRA POLEO. *Galerie Mostini* Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier 1993.

HENRI PRESSET. *Galerie Pascal Gabert,* 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 janvier 1993.

XAVIER PUIGMARTI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 17 janvier 1993.

ADRIAN SCHIESS, HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, *rue des Haudriettes* (48-87-60-81). Jusqu'au 10 janvier 1993.

ANTONIO SEGUI. Galerie Marwan Hoss, 12, *rue d'Alger* (42-96-37-96). Jusqu'au 30 décembre.

MICHAEL SNOW. Galerie Claire Burrus, 16, *rue de Lappe* (43-55-36-90). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANTON SOLOMOUKHA. Galerie Philippe *Gravier,* 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 20 janvier 1993.

PIERRE SOULAGES. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 janvier 1993.

PAUL STRAND. Le jardin d'Orgeval. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 12 janvier 1993.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANNE TESTUT. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 9 janvier 1993.

THÉODOULOS. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 30 janvier 1993.

JEAN-CHARLES VIGUIE. Galerie Alain Dudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 16 janvier 1993.

ANDY WARHOL. Polaroid 1971-1986. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 9 janvier 1993.

JOHN WELLINGTON. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 31 décembre.

ROBERT WILSON. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 janvier 1993.

VLADIMIR YANKILEVSKI. Autoportraits. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 janvier 1993.

ZABOROV. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 janvier 1993.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 DÉCEMBRE

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des *hôpitaux parisiens, et la médecine* autrefois », 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-*Dame (Paris autrefois).*

« L'Académie française », 15 heures, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Jésus. Homme, dieu ou initié ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au ***mardi 22 décembre. Elles nous*** **sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur** ***répondeur téléphonique au*** **(1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.**

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-180 ; Les Carroz-d'Araches : 5-200 ; Chamonix : 20-305 ; Châtel : 20-60 ; La Clusaz : 0-150 ; Combloux : 10-60 ; Les Contamines-Montjoie : 10-150 ; *Flaine : 30-200 ; Les Gets : 5-60 ; Le* Grand-Bornand : n.c.-70 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 5-160 ; *Morillon : 0-150 ; Morzine : 0-100 ;* Praz-de-Lys-Sommand : 30-50 ; Praz-sur-Arly : 10-90 ; Saint-Gervais : 30-80 ; Samoëns : 0-130 ; Thollon-Les Mémises : 0-40.

SAVOIE

Les Aillons : 0-50 ; Les Arcs : 58-335 ; Arèches-Beaufort : n.c. ; Aussois : n.c. ; Bessans : 90-110 ; Bonneval-sur-Arc : 120-350 ; Le Corbier *: 20-150 ;* Courchevel : 25-170 ; Crest-Voland-Cohennoz : 15-55 ; *Flumet : 20-100 ; Les Karellis : 25-120 ;* Les Menuires : 40-150 ; Méribel : 30-140 ; La Norma : n.c. ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-80 ; *Peisey-Nancroix-Vallandry : 65-200 ;* La Plagne (altitude) : 80-250 ; La Plagne (villages) : 15-320 ; *Pralognan-la-Vanoise : 40-100 ;* La Rosière 1850 : 100-255 ; Saint-François-Longchamp : 10-150 ; Les Saisies : 20-80 ; Tignes : 125-360 ; La Toussuire : 40-100 ; Val-Cenis : 20-190 ; Valfréjus : 30-200 ; Val-d'Isère : 3-210 ; Valloire : 20-130 ; Valmeinier : 15-150 ; Valmorel : 20-160 ; Val-Thorens : 130-350.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 50-240 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 5-30 ; Auris-en-*Oisans : 25-70 ; Autrans : 10-40 ;* Chamrousse : 20-50 ; Le Collet-d'Allevard : 15-35 ; Les Deux-Alpes : 30-230 ; *Gresse-en-Vercors : n.c. ;* Lans-en-Vercors : 0-15 ; Méaudre : 0-20 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : *0-15 ; Les Sept-Laux : 10-40 ;* Villard-de-Lans : 0-40.

ALPES DU SUD

Auron : n.c. ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 20-100 ; Isola 2000 : 30-70 ; Montgenèvre : 30-130 ; Orcières-Merlette : 35-180 ; Les Orres : 30-120 ; Pra-Loup : 10-60 ; Puy-Saint-Vincent : 30-120 ; Le *Sauze-Super-Sauze : 10-60 ;* Serre-Chevalier : 30-20 ; Super-Dévoluy : 5-60 ; Valberg ; n.c. ; *Val-d'Allos-Le Seignus : 15-45 ;* Val-d'Allos-La Foux : 25-60 ; Risoul : n.c. ; Vars : 15-100.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-40 ; Barèges : 70-100 ; Cauterets-Lys : 80-150 ; Font-Romeu : 15-40 ; Gourette : 20-80 ; Luchon-Superbagnères : 20-60 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 30-60 ; Peyragudes : 30-60 ; Piau-Engaly : 50-100 ; Saint-Lary-Soulan : 35-80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-20 ; Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 0-30.

JURA

Métabief : 0-10 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-15 ; Les Rousses : 5-20.

VOSGES

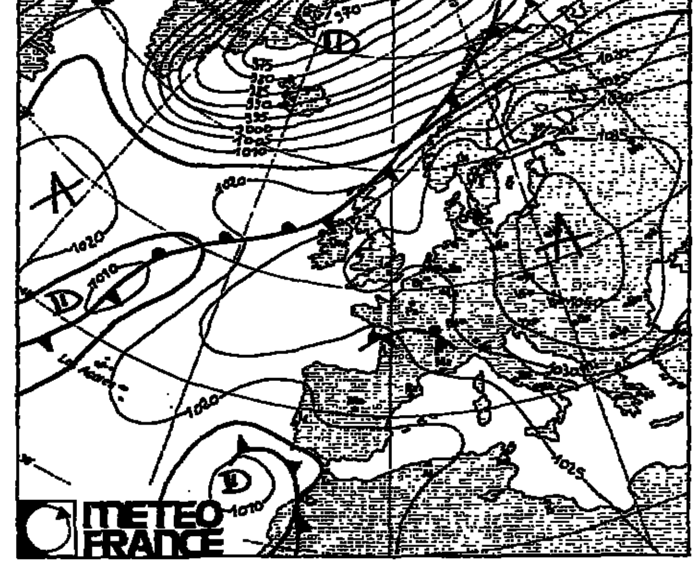
Le Bonhomme : 5-10 ; La Bresse-Hohneck : 5-10 ; Gérardmer : 5-10 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

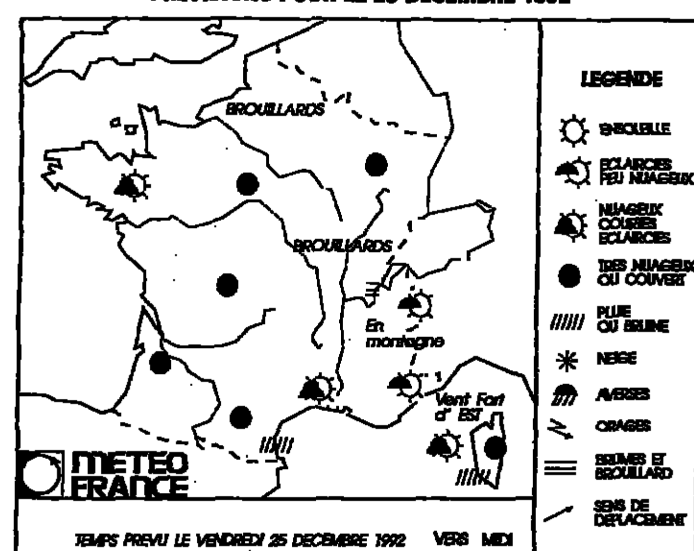
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre ; 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : *42-61-50-55* ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, *75002 Paris, tél. :* 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis,* rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE 1992



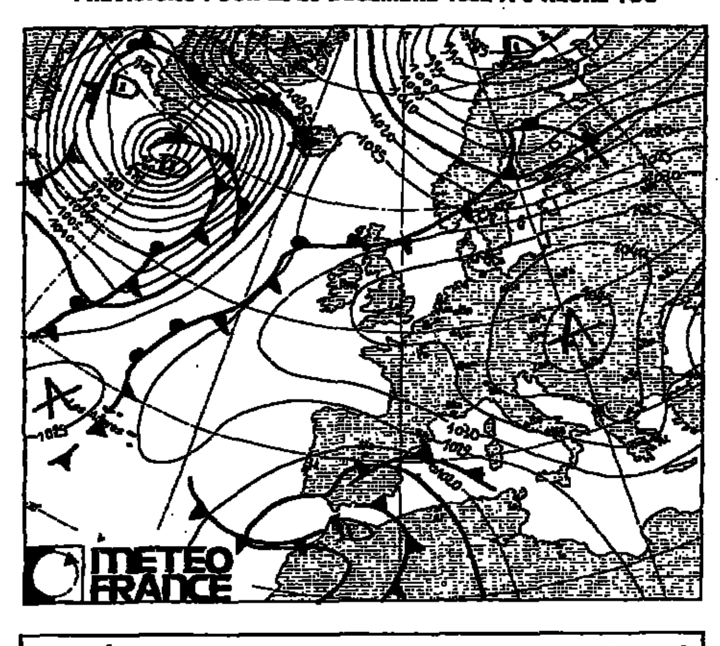
Vendredi, beaucoup de grisaille. – Sur une grande moitié nord de la France, la matinée sera bien grise, avec beaucoup de nuages bas et des bancs de brouillard. L'après-midi, le soleil tentera de timides apparitions, surtout sur l'ouest. En montagne, il fera beau tout au long de la journée.

Sur le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse, les nuages resteront abondants, pouvant donner çà et là un peu de pluie.

Les températures seront proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre – 1 et 3 degrés sur la moitié nord, entre 4 et 7 degrés en général sur la moitié sud, mais jusqu'à 11 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles ne dépasseront guère 5 degrés au nord de la Loire ainsi que sur Rhône-Alpes, 10 degrés sur le Sud-Ouest, 14 degrés sur les régions méditerranéennes.

Le vent d'est soufflera encore fort en Méditerranée ; partout ailleurs, il sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12-1992 à 6 heures TUC et le 24-12-1992 à 6 heures TUC — le 24-12-92

FRANCE			
AJACCIO	17	8	N
BIARRITZ	13	8	P
BORDEAUX	12	8	B
BOURGES	4	3	C
BREST	7	4	D
CAEN	6	-1	D
CHERBOURG	7	1	D
CLERMONT-FER.	8	6	B
DIJON	6	5	C
GRENOBLE	7	4	C
LILLE	4	3	C
LIMOGES	9	8	C
LYON	6	5	C
MARSEILLE	11	9	C
NANCY	5	3	C
NANTES	8	3	C
NICE	13	9	N
PARIS-MONTS.	4	4	N
PAU	12	6	C
PERPIGNAN	12	10	C
POINTE-A-PITRE	31	20	D
RENNES	6	1	C
ST-ETIENNE	8	6	C
STRASBOURG	7	3	C
TOULOUSE	14	9	C
TOURS	3	2	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	12	N
AMSTERDAM	4	2	C
ATHÈNES	14	4	C
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	14	9	C
BELGRADE	1	-4	C
BERLIN	-2	-7	D
BRUXELLES	3	3	B
COPENHAGUE	2	-1	N
DAKAR	24	20	D
GENÈVE	4	3	P
ISTANBUL	2	-3	A
JÉRUSALEM	10	6	P
LE CAIRE	17	12	C
LISBONNE	16	10	N
LONDRES	4	-2	B
LOS ANGELES	18	7	D
LUXEMBOURG	4	3	C
MADRID	10	7	C
MARRAKECH	19	7	D
MEXICO	17	8	C
MILAN	8	4	C
MONTRÉAL	5	-2	*
MOSCOU	-16	-10	C
NAIROBI	20	15	N
NEW-DELHI	31	23	D
NEW-YORK	7	2	C
PALMA	17	7	D
PÉKIN	2	-6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	11	C
ROYAL	–	–	–
SÉVILLE	19	11	C
SINGAPOUR	33	23	C
STOCKHOLM	-2	-7	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	15	3	C
TUNIS	17	6	C
VARSOVIE	-7	-13	D
VENISE	8	5	C
VIENNE	1	-6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Les mille quatre cent huit nuits

« C'EST *encore plus étrange que les* Mille et Une Nuits *parce que c'est encore plus long* ». Tout Salman Rushdie est dans cette réponse à la question de Jean-Marie Cavada – *« Quelle est la vie quotidienne d'un écrivain condamné à mort ? »*, – lors de l'entretien, « quelque part dans la région londonienne », de l'auteur des *Versets sataniques* avec l'animateur de « La Marche du siècle ». L'ironie, l'humour et l'évocation de la tradition orientale chère à l'auteur britannique, né à Bombay en 1947.

Plus long ? Il y a très exactement mille quatre cent huit jours (et nuits !) que la République islamique d'Iran, par la voix de son guide l'imam Khomeiny, condamna Salman Rushdie à mort, pour « blasphème ». Depuis cette *fatwa* (édit religieux) fatidique, l'écrivain vit terré, traqué, obligé de déménager sans cesse, sous la protection de Scotland Yard, pour semer ceux qui cherchent à l'assassiner, leur zèle attisé par une récompense de plus de 2 millions de dollars (plus les « notes de frais » !).

Cavada, égal à lui-même, pose froidement ses questions, à la limite de l'indiscrétion. Sur la vie sentimentale de Rushdie, ses relations avec son fils Zafar, son état psychologique, sa philosophie religieuse. A-t-il peur ? Pense-t-il souvent à la mort ? A l'Inde, qu'il ne reverra plus ? S'il est assassiné, à quoi aura servi sa vie ? Questions à la hauteur de notre curiosité, sans doute. Interrogatoire professionnel, certes, mais mené davantage au forceps que par des méthodes douces.

Salman Rushdie, lui, impressionne par son assurance tranquille. Il répond courtoisement aux questions entendues maintes fois. S'il refuse d'aborder sa vie intime, il raconte son existence de fugitif, l'état de choc initial, quand il croyait la mort imminente. Il regrette ses vacillements envers l'islam. Aujourd'hui, il ne ne renie aucune phrase de son livre et n'a plus le temps d'avoir peur. Ayant surmonté la dépression, il partage son temps entre l'écriture – après le livre dédié au fils qu'il n'a pas vu depuis quatre ans, il termine un autre roman – et son combat pour la liberté d'expression.

Ses voyages, en Europe et en Amérique du Nord, lui ont valu des appuis politiques contre le régime iranien. Seule la France, patrie des droits de l'homme, n'a pas levé le petit doigt pour lui venir en aide...

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 décembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Le Duel des héros. De Steven H. Stern, avec Kirk Douglas, James Coburn.
22.20 Spectacle : Le Cirque du Soleil. *Un cirque canadien sans animaux et avec une mise en scène d'inspiration théâtrale.*
23.55 Présentation des fêtes de la Nativité.
0.00 Messe de minuit. En direct du chapiteau Noël de Russie, à Issy-les-Moulineaux. Avec l'Ensemble vocal Noël de Russie, les Petits Chanteurs de Passy-Buzenval.
1.15 ▶ Théâtre : Treize à table. Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon, mise en scène de René Clément, avec Marthe Mercadier, René Camoin, Anne Wartel.

FRANCE 2

20.45 ▶ Théâtre : La Bonne Anna. Comédie de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Marthe Mercadier, Henri Guybet, Yolande Folliot.
22.25 Spectacle : Sirella. De Murielle Hermine, mise en scène de Francis Morane, réalisé par Jean-Christophe Averty. Avec Murielle Hermine, Alain Tacher.
23.55 Messe de minuit. En direct et en eurovision de l'église Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse, en Belgique.
1.05 Danse : Le Lac des cygnes. De Tchaïkovski, avec Patrick Dupond, Marie-Claude Pietragalla, Olivier Patey, Eric Quilleré, l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir. Jonathan Darlington.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Les Aventures du baron de Münchhausen. ■■■ Film britannique de Terry Gilliam (1988). Avec John Neville, Eric Idle, Sarah Polley.
22.50 Journal et Météo.
23.05 Veillée : Noël des stars. Présenté par Alain Duault, en l'église Saint-Eustache à Paris. Avec Jean-Luc Viala, Nina Hagen, Blues Trottoir, Marina Vlady, Lluis Llach, Ute Lemper, Lambert Wilson, la Chorale d'enfants de Francis Bardot, l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard. Les conteurs : l'abbé Pierre, le professeur Schwartzenberg, Nicole Garcia, Roland Giraud, Wolinsky, Cavanna, Michel Tournier, Michel Déon.
0.05 Documentaire : Le Tournage du film *les Aventures du baron de Münchhausen*. De Ralf Henninger (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Fables géométriques 3.
20.35 Cinéma : Les Bisounours. ■ Film d'animation canadien d'Arna Selznick (1985).
21.50 ▶ Documentaire : Nashville Tennessee. De Claude Fléouter.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Chérie, j'ai rétréci les gosses. ■ Film américain de Joe Johnston (1989). Avec Rick Moranis, Matt Frewer, Marcia Strassman.
0.14 Court-métrage. Di Rosa Girls.
0.15 Concert : Michael Jackson. A Bucarest.
2.40 Cinéma : Mo'Better Blues. ■ Film américain de Spike Lee (1990). Avec Denzel Washington, Spike Lee, Wesley Snipes (v.o.).

ARTE

20.40 Feuilleton : Heimat. D'Edgar Reitz (4e épisode).
21.40 Concert : Noël à Vienne. L'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction d'Eugene Kohn. Avec José Carerras, Diana Ross et Placido Domingo.
22.40 Cinéma : La Balançoire. ■■ Film allemand de Percy Adlon (1983). Avec Anja Jaenicke, Lena Stolze, Susanne Herlet (v.o., 140 min).

M 6

20.45 Série : Les Aventures de Tintin. Tintin en Amérique ; Les Cigares du pharaon ; Le Lotus bleu.
22.40 Cinéma : Le Retour d'Ivanhoé. □ Film italien de Roberto Mauri (1970). Avec Mark Damon, Luis Davila, Aveline Federica.
0.15 Magazine : Fréquenstar. Sylvie Vartan.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Marchande de bruits, de Raymond Barkan.
21.30 Profils perdus. Jean Nohain (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Maisons perdues, maisons sauvées (3).
0.00 Messe de Minuit. Célébrée en l'église Saint-Jacques, à Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne).
1.15 Conte. De quoi s'agit-il ?, de Georges Léon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 août lors du Festival de musique de la Chaise-Dieu) : Grande messe de Noël, de Praetorius, par le Gabrieli Consort Choir and Players, dir. Paul McCreesh.
23.09 Ainsi la nuit. Contes de la vieille grand-mère pour piano op. 31, de Prokofiev ; Nurserie, de Moussorgski ; Sonate pour piano en fa majeur, de Mozart ; Jubilate Deo, de Gabrielli ; Noël à Kos pour percussion et harpe celtique, de Werner ; Psaume VIII pour soprano, violoncelle et orgue, de Casterede.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 25 décembre

TF 1

18.25 Comédie musicale : Le Cadeau des cadeaux. De Jean-François Porry, avec Dorothée, les Musclés, Ariane, Jacky, Corbier, Carlos, Emmanuelle, Henri Salvador.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Téléfilm : Cinéma Paradiso. De Giuseppe Tornatore, avec Philippe Noiret, Jacques Perrin.
23.45 Série : Mike Hammer.
0.40 Journal et Météo.
0.45 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

17.55 Magazine : Giga. Reportages ; Jeu : Quizako ; La Famille Jackson ; Un toit pour dix.
18.40 Jeu : Le téléjack (et à 19.55).
18.50 *Le Jeu !*
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Série : RG. Témoin en péril, de Philippe Lefebvre, avec Victor Lanoux, Marie-José Nat. *Une présentatrice du journal télévisé est menacée. Goupil mène l'enquête.*
22.15 Documentaire : Une star dans l'histoire, Johnny Hallyday. De Bernard Schmitt et Gilbert Namiand.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Cinéma : Le Capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942). Avec Fernand Gravey, Assia Noris, Vina Bovy.
1.30 Magazine : Double jeu (rediff.).

FRANCE 3

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.55 Un livre, un jour. *Histoire du chocolat*, de Nikita Harwich ; *la Maison du chocolat*, de Robert Linxe.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Théâtre : Lily et Lily. Comédie de Barillet et Gredy, mise en scène de Pierre Mondy, avec Jacqueline Maillan, Jacques Jouanneau, Francis Lemaire.
23.00 Journal et Météo.
23.25 Traverses. La Marseillaise n'est pas encore enrouée, de Jean Chérasse et Claude Manceron. *Reconstitution de la création et de l'histoire de la Marseillaise.*
0.50 Musique : Portée de nuit. *Sonate pour clarinette et piano*, de Poulenc, par Paul Meyer, clarinette, Eric Lessage, piano.

CANAL PLUS

17.00 Canaille peluche. Spécial Noël.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top. Révélation du nouveau Top.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Les meilleurs moments.
20.30 Fables géométriques 3.
20.35 Téléfilm : La Fabuleuse Histoire de Joséphine. De Brian Gibson, avec Lynn Whitfield, Ruben Blades.
22.40 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Edward aux mains d'argent. ■■■ Film américain de Tim Burton (1990). Avec Johnny Depp, Winona Ryder, Dianne Wiest.
0.39 Court-métrage : Di Rosa Girls.
0.40 Cinéma : Central Station. ■ Film espagnol de Josep Anton Salgot (1989). Avec Feodor Atkine, Katarzyna Figura, Sergi Mateu.
2.25 Cinéma : Les Arcandiers. ■ Film français de Manuel Sanchez (1991). Avec Simon de La Brosse, Dominique Pinon.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Nina Simone, la légende, de Frank Lords ; International Sweethearts of Rythm, de Greta Schiller et Andrea Weiss (rediff.).
18.25 Cinéma d'animation. Une vieille boîte, de Paul Driessen ; Anna et Bella, de Borge Ring ; Pas à deux, de Monique Renault et Gerrit Van Dijk (rediff.).
19.00 Documentaire : Les Marionnettes de Salzbourg.
19.55 Série : KY TV. De John Kilby.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte et Annie-Claude Elkaim. L'Enfant et l'image.
21.40 Téléfilm : *Les Enfants du dragon*. De Peter Smith et Robert Caswell, avec Bob Peck, Linda Cropper (2e partie).
23.15 Documentaire : Babilée 91. De William Klein (60 min).

M 6

18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Première urgence.
20.45 Téléfilm : Un flic de cœur. De Gary Nelson, avec Jack Warden, Bonnie Bartlett.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après. *La Triade du serpent d'or*, de Don Chaffey, avec Peter Graves, Greg Morris.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga de Michael Jackson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Musique : Concert gospel. The Golden Gate Quartet, en direct de la salle Olivier-Messiaen, à la Maison de Radio-France.
22.40 Les Nuits magnétiques. Maisons perdues, maisons sauvées (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur François Bott.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 septembre à Amiens) : Cosi fan tutte, de Mozart, par La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken ; sol. : Soile Isokoski, Monica Groop, Nancy Argenta, Markus Schafer, Per Vollestadt, Hubert Claessens.
0.30 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. Carla Bley, piano et Steve Swallow, basse, au New-Morning, à Paris, le 16 novembre.

Le Monde

Au risque de provoquer un nouveau conflit avec le Parlement russe

M. Eltsine conserve l'essentiel de son ancien gouvernement

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Fin de partie ou nouvelle donne? Armistice ou contre-offensive? En présentant, mercredi 23 décembre, un «nouveau» gouvernement ressemblant comme deux gouttes de vodka au précédent, M. Boris Eltsine a-t-il définitivement clos l'étrange chassé-croisé auquel se livre la classe politique russe depuis plusieurs mois ou a-t-il décidé, de nouveau, de croiser le fer avec le Parlement? Jeudi matin, dans les locaux de la Maison Blanche, les députés, comme si de rien n'était, poursuivaient leur session et le nouveau gouvernement se réunissait au Kremlin, avec comme premier point à son ordre du jour l'organisation de l'aide alimentaire.

Lundi, pourtant, les députés, à la suite d'un compromis passé au début du mois avec M. Boris Eltsine, avaient voté une loi leur donnant un droit de regard sur la nomination de quatre ministres, et pas n'importe lesquels puisqu'il s'agissait des responsables de la défense, de la sécurité, de l'intérieur et des affaires étrangères.

Or M. Boris Eltsine a gardé exactement les mêmes titulaires dans ces quatres fonctions. Si les trois généraux en charge des ministères de la défense (Pavel Gratchev), de la sécurité (Viktor Barannikov) et de l'intérieur (Viktor Erine) pourraient être approuvés par le Parlement, il en va tout différemment du chef de la diplomatie russe, M. Andreï Kozyrev, ennemi juré des conservateurs majoritaires au Parlement, qui lui reprochent son alignement systématique sur les positions occidentales. Les députés accepteront-ils cette provocation?

Le «noyau dur» réformateur

C'est donc mercredi, tard dans la soirée, qu'était connu l'oukase du président russe nommant un nouveau gouvernement. Celui-ci, à quatre exceptions près, reprend les mêmes titulaires que dans l'équipe précédente dirigée par M. Egor Gaïdar. On y trouve même Mme Ella Pamfilova, ministre de la protection sociale, qui avait pourtant décidé, mardi, d'abandonner son poste par fidélité envers l'ancien premier ministre.

Démission refusée! Le «noyau dur» réformateur de l'équipe Gaïdar n'est amputé que de M. Piotr Aven, ancien ministre des relations économiques extérieures, qui a été remplacé par... son premier adjoint, M. Sergueï Glaziev.

Mis à part M. Iouri Iarov, présenté comme «l'homme» du président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, les trois autres nouveaux ministres apparaissent le plus souvent comme des partisans des réformes. Il s'agit de MM. Boris Fiodorov, au poste de vice-premier ministre, actuellement en charge des relations entre la Russie et la Banque mondiale, Mikhaïl Fedotov, titulaire du portefeuille de l'information, qui représentait M. Boris Eltsine lors du procès sur l'interdiction du Parti communiste, et d'Edouard Netchaïev, en charge de la santé publique.

Ce maintien, voire ce renforcement, du courant réformateur est si évident que l'on se demande pourquoi il aura fallu tant de tractations pour en arriver là. Certes, plusieurs ministres «centristes» ont fait, cette année, leur entrée au gouvernement pour rééquilibrer celui-ci et ils restent dans la nouvelle équipe. Certes, le nouveau premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine, dont on loue maintenant la «fidélité» au président, a un profil nettement différent de son prédécesseur, puisqu'il est considéré comme un proche du lobby militaro-industriel et que, s'il affirme s'être converti aux réformes, cette conversion semble encore bien timide. On est loin toutefois du gouvernement de coalition attendu par le Parlement.

Si les députés ne se révoltent pas, s'ils acceptent, même en grognant, les choix de M. Boris Eltsine, ce dernier aurait ainsi réussi un astucieux rétablissement après son échec de la mi-décembre, lorsque le Congrès l'avait contraint à se séparer de M. Egor Gaïdar.

Le président pourrait ainsi poursuivre sa politique de transformation du système économique et de bonnes relations avec l'Occident, mais en faisant partager l'impopularité de cette politique à un premier ministre choisi par le Parlement.

Une bonne nouvelle, pour terminer : le président du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaïev, dont on avait annoncé que l'*«indisposition»*, conjuguée au *«rhume»* de M. Boris Eltsine, était une des causes du report du sommet de la CEI, prévu pour le 25 décembre à Minsk, a fait savoir qu'il était en parfaite santé et qu'il était prêt à se rendre à cette réunion. Le report de celle-ci a toutefois été maintenu.

JOSE-ALAIN FRALON

□ **Mort de Vladimir Semionov, ancien ministre adjoint des affaires étrangères soviétique.** – Vladimir Semionov, qui fut ministre adjoint des affaires étrangères de l'URSS, et ambassadeur à Bonn de 1978 à 1986, est mort à Cologne (Allemagne fédérale), à l'âge de quatre-vingt-un ans. Vladimir Semionov avait également été ambassadeur dans l'ex-RDA de 1953 à 1954. Il résidait en Allemagne depuis un an et demi. – *(AP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1992 a été tiré à 454 453 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Sans visa» : Hongkong, casse-tête chinois

En 1997, Hongkong ne sera plus une colonie britannique mais une parcelle du territoire de la Chine populaire. Londres a du mal à faire accepter par Pékin les institutions démocratiques qu'elle voudrait laisser en héritage. Et la Chine a besoin de Hongkong et de sa réussite.

Après la fermeture du consulat de France à Canton

Paris n'envisage pas de mesures de rétorsion contre Pékin

Paris *«regrette la décision prise par les autorités chinoises»* de fermer le consulat de France à Canton en représailles à la récente vente de soixante Mirage 2000 à Taïwan, mais n'envisage pas pour le moment de rétorsion, a indiqué, mercredi 23 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay.

PÉKIN

de notre correspondant

Une certaine amertume dominait, jeudi 24 décembre, la communauté française de Chine après la décision de Pékin de fermer le consulat de Canton, suite de la vente des Mirage à Taïwan. On s'inquiétait, dans les milieux d'affaires en particulier, de l'attitude qu'adopterait Paris face à ce qui apparaît à beaucoup comme une mesure de rétorsion «pour l'exemple».

«Et les Etats-Unis, quel consulat va-t-on leur fermer?», lançaient des hommes d'affaires français, une allusion à l'étonnante lune de miel que Pékin feint de vouloir revivre avec Washington, dans l'attente de la prise de fonctions de M. Bill Clinton, et en dépit de la vente de F 16 américains à Taïpeh. Après avoir protesté, de manière assez formelle, lorsque le président Bush avait annoncé cette mesure en septembre, les Chinois ont évité de soulever la question auprès de Mme Barbara Franklin, secrétaire au commerce, lors de sa récente visite à Pékin. Ils ont fait seulement savoir à son entourage que l'affaire n'était pas enterrée.

M. Bush a, pour sa part, annoncé, mardi 22 décembre, la levée des dernières sanctions imposées en 1989, qui interdisaient l'exportation de matériels déjà commandés par Pékin au titre des ventes d'armes (*«Foreign Military Sales»*). Le président sortant a expliqué ce cadeau par le fait que les sanctions, après trois ans et demi, en étaient venues à *«entraver plutôt que soutenir les efforts américains en vue de promouvoir un comportement coopératif de la République populaire de Chine dans un certain nombre de domaines»*.

Une aide financière de 650 millions de francs

La presse chinoise, qui s'est fait l'écho de cette décision, n'a, en revanche, pas eu un mot pour signaler que la France venait de lui octroyer une assistance financière de 650 millions de francs. La fermeture du consulat de Canton est interprétée comme le signe d'une volonté de marquer un coup d'arrêt au phénomène des ventes d'armes non-américaines à Taïpeh à un moment où la direction communiste est très inquiète du sort de l'île, après la gifle électorale qu'a subie le parti au pouvoir, le Kouomintang, aux législatives du 19 décembre. La dérive indépendantiste que Pékin perçoit à Taïwan aggrave en effet notablement le *«crime»* des Français aux yeux des gérontes de la Longue Marche, qui ont consacré leur vie à refaire la Chine impériale mandchoue.

Paradoxalement, la sanction chinoise à l'encontre de Paris repousse les hommes d'affaires français vers Hongkong et Taïwan, deux bases chinoises qui échappent à l'autorité de Pékin, pour approcher désormais les deux parties les plus dynamiques de la Chine continentale sur le plan économique : la province du Guangdong, dont Canton est le chef-lieu, et celle du Fujian, face à l'île nationaliste, qui faisait partie de la juridiction de la mission sanctionnée.

Techniquement, les affaires traitées par le conseiller commercial attaché au consulat de Canton devraient revenir à l'ambassade de France à Pékin. Cependant, les liens entre ces deux provinces chinoises et leurs cousins capitalistes de Taïpeh et Hongkong seront déterminants pour les hommes d'affaires français. En annonçant sa décision, Pékin n'a pas caché, en effet, que la France allait souffrir sur le plan économique, ce qui réduit le rôle que pourra jouer sa mission pékinoise, tant que durera le «froid».

La fermeture du consulat de Canton supprimera les facilités qu'avait procurées cette mission à une communauté d'affaires française certes moins importante que celle des Etats-Unis (lesquels ont investi 5 milliards de dollars dans cette seule province méridionale), mais tout de même assez présente. Outre le très important chantier de la centrale nucléaire de Daya Bay, près de Hongkong, la région compte plusieurs entreprises à capitaux sino-français. Parmi elles : l'usine Peugeot de Canton, qui emploie plus de 3 000 personnes, dont 25 expatriés, pour produire 13 000 véhicules par an; une firme créée par Danone qui a fait une percée remarquée en imposant le yaourt dans un pays où l'on consomme peu de lait; et des firmes industrielles et représentations ou agences bancaires.

Si la décision chinoise a été prise de manière à éviter toute contre-mesure française, Pékin ne disposant pas d'un deuxième consulat en France, la question se pose cependant de la disproportion entre les représentations mutuelles : alors qu'on compte moins de cent agents diplomatiques et assimilés français en Chine, l'ambassade de la République populaire en France est peuplée de plusieurs centaines de personnes.

FRANCIS DERON

□ **AFGHANISTAN : deux membres du CICR tués par des inconnus.** – Des inconnus ont assassiné, mercredi 23 décembre, un membre du Comité international de la Croix-Rouge et son chauffeur, près de Jallalabad, dans l'est de l'Afghanistan. Les deux victimes sont des Afghans. Le vol du camion du CICR semble être le mobile du crime. Les deux hommes revenaient de la région du Logar, au sud de Kaboul, où ils avaient distribué des couvertures à des réfugiés chassés de la capitale par des combats. – *(AFP.)*

Pour permettre une fraude aux allocations familiales

Des Zaïrois organisaient l'immigration clandestine d'enfants africains

Agés de moins de dix ans, une quarantaine d'enfants africains ont utilisé une filière d'immigration clandestine organisée entre le Zaïre et la France. Le trafic a duré dix-huit mois, avant d'être démantelé par la police de l'air et des frontières (PAF) de Roissy.

Certains enfants ont ainsi directement rejoint leurs parents, en évitant les difficultés et les lenteurs de la procédure du regroupement familial. D'autres, sans doute des enfants abandonnés, ont été «vendus» 10 000 francs à des familles zaïroises résidant en France, qui, selon la PAF, étaient motivées par l'appât du gain : la présence du nouveau venu leur permettait de toucher des prestations sociales et familiales en conséquence.

Au départ du Zaïre, chacun était accompagné par un adulte qui, muni d'un «vrai-faux» passeport européen (volé puis maquillé), le faisait passer pour son enfant. Les enfants étaient ensuite accueillis par des familles installées notamment dans la région de Rouen. Le réseau se chargeait de leur procurer des extraits de naissance zaïrois, fabriqués dans une officine de Brazzaville et expédiés de Kinshasa par colis express. Grâce à ces documents vierges, les nouveaux venus pouvaient être rebaptisés du nom de leur famille d'accueil, être inscrits auprès des écoles ou des organismes de sécurité sociale. Passant les billetteries des compagnies aériennes à la loupe, les enquêteurs ont établi que, chaque mois, jusqu'à six enfants ont de la sorte été transformés en immigrants clandestins.

Dirigé par un Zaïrois, M. Mukinayi Lumbala, ancien responsable en Seine-Maritime de l'Union pour la démocratie et le progrès social (opposant au président Mobutu, ce parti a déclaré avoir interrompu toute relation avec M. Lumbala depuis 1990), cette filière a, plus classiquement, permis l'entrée dans l'Hexagone d'une quinzaine d'adultes. Ceux-là devaient payer 15 000 francs pour emprunter le réseau. Outre M. Lumbala, cinq Zaïrois, bénéficiant comme lui du statut de réfugié politique, ont été inculpés ou écroués par Mme Eliane Mary, juge d'instruction à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

L'enquête judiciaire devra encore établir l'ampleur des préjudices causés par l'escroquerie aux prestations sociales. La trace des enfants n'a, pour l'instant, pas été retrouvée.

E. In.

Mort de Peyo le père des Schtroumpfs

Le dessinateur belge Peyo, *l'auteur des Schtroumpfs*, est mort jeudi 24 décembre à Bruxelles à l'âge de soixante-quatre ans.

Peyo, dont le véritable nom était Pierre Culliford, était né à Bruxelles, le 25 juin 1928, d'un père britannique et d'une mère belge. Opérateur de cinéma, dessinateur dans un studio de dessins animés et dans la publicité, il se lance dans la bande dessinée en créant le personnage de *Johant*, pour *le Soir* de Bruxelles en 1950. Il crée ensuite les BD de *Johan et Pirlouit*, *Benoît Brisefer* et *Jacky et Célestin*.

Mais il était surtout connu pour ses Schtroumpfs, des petits lutins bleus dont il inventa le nom lors d'une conversation avec son ami Franquin (créateur de *Gaston Lagaffe*) en 1957. Il intègre ces lutins, dont la langue se caractérise par le remplacement des mots par «schtroumpf», en 1958, dans une aventure de ses héros médiévaux, *Johan et Pirlouit*, *la Flûte à six schtroumpfs*, devenue ensuite un dessin animé.

Les Schtroumpfs vont rapidement obtenir un succès international, d'où leur multiples dénominations (en africaans, ce sont les «Smurfies»; en hébreu, les «Dardassim»; en serbo-croate, les «Strumps»). Il sont baptisés *«Smurfs» aux Etats-Unis*, où ils servent à initier les enfants à la lecture. NBC en a diffusé une série à succès. *Le Schtroumpf financier* (Editions du Lombard), seizième album des Schtroumpfs de Peyo, vient de paraître (*le Monde* du 11 décembre). Un parc des Schtroumpfs avait été lancé en 1991 à Metz.

Y.- M. L.

En Somalie

Un civil américain a été tué à Bardera

Un important convoi d'aide *alimentaire a quitté* Mogadiscio, mercredi 23 décembre, à destination de Baidoa, à quelque deux cents kilomètres au nord-ouest de la capitale. *Une partie de ces vivres sera* acheminée vers Bardera, plus à l'ouest, et une autre vers Hoddur, près de la frontière éthiopienne.

Le départ de ce convoi intervient alors qu'un *employé civil de l'armée* américaine a été tué et trois gardes de sécurité du département d'Etat, chargés de la protection des diplomates, *ont été grièvement blessés*, mercredi, dans les faubourgs de Berdera (*le Monde du 24 décembre*). Une mine anti-char a explosé au passage de leur véhicule. Les quatre hommes effectuaient une mission de reconnaissance, avant l'arrivée d'un contingent de marines, a précisé le porte-parole de l'armée américaine, le colonel Fred Peck.

A Washington, la Maison Blanche a confirmé, mercredi, la venue du président George Bush en Somalie, où il effectuera une visite de deux jours, les mercredi 31 décembre et jeudi 1er janvier. – *(AFP, Reuter.)*

Réunis à Abou-Dhabi

Les pays du Golfe posent des conditions à de bonnes relations avec l'Iran

A l'issue de son 13e sommet, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) a annoncé, mercredi 23 décembre à Abou-Dhabi, qu'il subordonne l'instauration de bonnes relations avec l'Iran au règlement du conflit qui oppose Téhéran aux Emirats arabes unis (EAU) à propos des îles stratégiques d'Abou-Moussa et des deux Tomb, dans le sud du Golfe.

L'*«occupation»* de ces îles par Téhéran constitue *«une violation de la souveraineté du territoire des Emirats»* et représente *«une menace»* pour la région du Golfe, ont estimé les participants. Dans un communiqué, le ministère iranien des affaires étrangères a aussitôt qualifié cette attitude d'*«irresponsable»*.

Le CCG a par ailleurs condamné l'Irak pour n'avoir pas appliqué les résolutions de l'ONU, ce qui *«perpétue un climat de tension»*. La politique *«expansionniste de Bagdad envers le Koweït ébranle toujours la stabilité et menace la sécurité de la région»*, indique le CCG qui a désormais un nouveau secrétaire général, cheikh Fahem Ben Sultan El Qassimi, ancien représentant des EAU auprès de l'ONU à New-York. – *(AFP.)*

□ **MAROC : un militant des droits de l'homme condamné à trois ans de prison.** – Poursuivi pour *«violation du code de la presse»* et pour *«outrage à l'armée»*, M. Ahmed Bélaïchi, membre de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a été condamné mercredi 23 décembre à trois ans de prison ferme et à 1 000 dirhams d'amende. Ses avocats ont estimé qu'il s'agissait d'un procès *«politique»*, estimant que son incarcération *«porte atteinte aux droits de l'homme et à la liberté d'expression»*. – *(AFP.)*